TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — Nº 11791 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 26-LUNDI 27 DÉCEMBRE 1982

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le premier ministre chinois en Afrique

Le voyage du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, en Afrique — commencé au Caire et qui se poursuit ce samedi à Alger — marque la rentrée de la diplomatie de Pékin sur un continent qu'elle avait un peu délaissé depuis la « tournée historique » qu'y avait faite Zhou Enlai en 1963.

L'intérêt de Pékin, entretemps, s'était porté sur d'autres problèmes. L'agitation de la révolution culturelle, d'abord, avait interdit toute initiative sérieuse en politique extérieure. Après la mort de Mao Zedong, les dirigeants chinois s'étaient écartés d'une politique tiers-mondiste pour favoriser leurs relations avec de nouveaux interlocuteurs, États-Unis et Japon notamment.

Le seul fait que le chef du gouvernement chinois consacre plusieurs semaines à la visite d'une dizaine de capitales africaines illustre donc la volonté de rééquilibrage d'une diplomatie que l'on souhaite aujourd'hui à Pékin plus « indépendante », c'est-à-dire moins associée aux intérêts d'autres puissances. Aussi bien le même souci a-t-il inspiré, dans une autre direction, la reprise d'un dialogue, si ardu soit-il, avec Moscou. Par voie de conséquence, d'ailleurs, des liens ont déjà été renoués avec des pays africains que la Chine considérait autrefois comme trop proches de l'U.R.S.S., l'Angola et la Libye entre autres. Toutefois ces deux pays ne figurent pas dans l'itinéraire de M. Zhao Ziyang.

Le long voyage africain du premier ministre chinois ne signifie pas tout à fait, cependant, le retour à un tiers-mondisme aussi militant qu'il y a vingt ans. La Chine ne se présente plus, en effet, comme l'apôtre diligent d'un « modèle » de révolution — ni de développement. Sa propre expérience, ses échecs relatifs, les obstacles qui demeurent sur la voie de sa modernisation, l'ont conduite à tenir un langage de modestie, moins subversif que dans le passé. Cela lui permet sans doute des contacts avec des pays comme le Maroc ou le Zaïre, dont les régimes ne se distinguent pas par leur caractère « progressiste » et qui ne se retrouvaient guère précédemment avec la Chine que sur le terrain commun de l'antisoviétisme. Ne se voulant qu'un pays du tiers-monde parmi d'autres, dont les experts ont d'ailleurs laissé, dans l'ensemble, de bons souvenirs en Afrique, la République populaire affirme désormais respecter les options de chacun, se bornant à prêcher l'unité des États les moins favorisés de la planète face aux riches et aux superpuissances. Que M. Zhao Ziyang commence par se rendre du Caire à Alger puis à Rabat est une manière de faire passer ce message.

Sur un autre plan, les relations de la Chine avec l'Afrique se présente sous un jour nouveau. Pékin a clairement fait savoir que la priorité absolue accordée à la modernisation de son économie limitait sévèrement les possibilités de l'aide chinoise aux pays sous-développés. Le temps n'est donc plus aux vastes projets tels que la voie ferrée Tanzanie-Zambie réalisée dans les années 60, mais à des programmes de moindre envergure, plus conformes en un sens à l'esprit du dialogue « Sud-Sud » souhaité à Pékin.

Les échanges entre la Chine et les pays africains souffrent en effet d'un grave déséquilibre au détriment des seconds, gros importateurs de textiles et de biens chinois de consommation courante. C'est notamment par la recherche de meilleurs termes d'échanges que passe aujourd'hui la relance d'une coopération sino-africaine.

● LIBAN

La négociation sur le retrait des forces israéliennes s'annonce longue et difficile

Tandis que les premières négociations officielles israélo-libanaises, qui devaient s'ouvrir vendredi 24 décembre et s'annonçaient longues et difficiles, étaient ajournées à mardi ou mercredi. Les affrontements continuent entre les milices chrétiennes libanaises et les partisans druzes du parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt et se sont rapprochés de Beyrouth.

Les combats se déroulent désormais dans la région de Khaldé, à la sortie sud de la capitale, près de l'hôtel où doivent s'ouvrir, en principe, les négociations. Ceux de vendredi ont fait, selon la police libanaise, treize morts, tous Libanais, dans le triangle Choueifat, Aramoun, Khaldé, après que cinq miliciens phalangistes eurent été tués dans une embuscade tendue par des druzes, près de Choueifat, mercredi.

Alors que les canons tonnaient, les cloches des églises se sont mises à sonner dans la capitale, illuminée pour Noël pour la première fois après huit années de conflit. Toutefois, M. Gemayel a décidé d'annuler toutes les cérémonies de Noël au palais présidentiel en raison des « *conditions militaires actuelles dans le pays* ».

Le chef de l'Etat a reçu, vendredi, un message rassurant de M. Yasser Arafat qui lui a été transmis par M. Jean Obeid et le général Nabil Koraytem, les deux émissaires libanais qui ont rencontré, à Tunis, mercredi, le chef de l'O.L.P. Ce dernier, ainsi que nous l'indique notre correspondant à Tunis, aurait fourni des engagements précis de retrait de ses propres forces en vue d'« *aider les autorités libanaises à obtenir l'évacuation des troupes israéliennes* ».

A Jérusalem, l'ouverture prochaine des négociations a été accueillie avec un certain désenchantement. Selon les milieux politiques israéliens, « *il faut s'attendre à des hauts et des bas avant de parvenir à un accord* ». Pour le journal *Maariv*, « *les négociations risquent d'être longues et difficiles et rien n'est acquis* ».

(Lire la suite page 3.)

EN COLLABORATION AVEC TF 1

UNE SEMAINE AVEC LE LIBAN

Du 27 décembre au 1er janvier, *le Monde* publiera chaque jour des articles de ses correspondants et envoyés spéciaux au Liban Francis Cornu, Paul-Jean Franceschini, Pierre Georges, Lucien George, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, Dominique Pouchin et James Sarazin. Ces enquêtes et reportages seront essentiellement consacrés aux efforts de reconstruction du pays et aux perspectives qui s'ouvrent à lui après huit années de conflit.

Pendant la même période, TF1 consacrera chaque soir dans le journal de 20 heures une partie de ses émissions à des reportages sur le Liban. Voici les programmes (dix minutes) des deux premiers jours : dimanche 26 décembre : LE PAYS ÉCLATÉ (Beyrouth et le Liban vus de haut, et la situation à Tripoli) ; lundi 27 décembre : FÉODALITÉ ET RELIGION (« Zghorta et la féodalité Frangié » et « Une adolescence sous les armes ou la génération perdue »).

● AFGHANISTAN

L'intervention des Soviétiques a entraîné en trois ans l'exil de trois millions de personnes

Trois ans après l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, la résistance accentue sa pression sur les villes et notamment la capitale, Kaboul, et les garnisons. La guerre a fait fuir près de trois millions de personnes et le gouvernement de M. Babrak Karmal, installé par l'Union soviétique, fait toujours face à un véritable soulèvement généralisé de la population.

Le président en exercice du rassemblement fondamentaliste des résistants afghans, M. A.B. Sayef, vient de déclarer que ceux-ci ne cesseraient leur « *jihad* » (guerre sainte) que le jour où un gouvernement islamique sera installé à Kaboul. Malgré tout le Pakistan poursuit ses démarches en vue d'un hypothétique règlement politique dans l'espoir de favoriser le rapatriement des 2,8 millions de réfugiés hébergés sur son territoire.

Un exode d'une rare ampleur

De notre envoyé spécial

Surkhab. — Au Baloutchistan, Surkhab, dans le district de Pishin, à moins d'une centaine de kilomètres du poste frontalier de Chaman, accueille sans doute l'un des plus impressionnants camps de réfugiés au monde. Sur les bords d'une vallée aux versants dénudés et par moment balayés par des vents de sable, s'étendent sur une quinzaine de kilomètres, une succession de camps ou plutôt de villages, abritant 127 000 réfugiés !

Des « nouveaux » continuent d'arriver par groupes de familles venant principalement du nord et de l'ouest de l'Afghanistan. Ils vont le plus souvent retrouver les membres d'une même tribu, faisant allégeance à son chef (malik). La solidarité familiale et la hiérarchie du clan tissetainsi, plus que l'Islam, le lien de l'exil à la résistance. Les tentes du H.C.R. (Haut Commissariat aux réfugiés) servent ici d'abri de premier accueil, car les réfugiés s'y habituent mal et les abandonnent vite pour des maisons traditionnelles entourées de hauts murs qu'ils bâtissent avec de la terre battue (le H.C.R. fournit maintenant la structure de bois). Ainsi se forment de véritables villages avec leurs places, rues « marchandes », mosquées et, un peu partout, les drapeaux des mouvements de la résistance. Il y a même quelques cultures autour de certaines habitations, signe d'une volonté acharnée d'utiliser au maximum le peu de possibilités qu'offre cette terre aride.

Les réfugiés afghans continuent d'arriver, affirme Islamabad, au rythme de 30 000 à 50 000 par mois. Un peu par vagues, chaque opération militaire des forces soviéto-afghanes étant suivie d'un exode. Depuis « la révolution d'avril » de 1978, qui vit la chute du régime républicain de Daoud, jusqu'à l'entrée des troupes soviétiques, on en comptait environ 200 000. La marche s'est ensuite accélérée. Avec une précision rabelaisienne, les autorités pakistanaises annoncent chaque mois un nombre de réfugiés — 2,8 millions début décembre — en augmentation. Mais ces chiffres qui s'appuient sur des inscriptions — qui ne sont pas obligatoires — dans les centres d'enregistrement font l'objet de controverses. Car, c'est en fonction de ces données que sont fixées les allocations de secours. Dans la mesure où il sollicite l'aide internationale, le gouvernement d'Islamabad a intérêt qu'ils soient le plus élevé possible. Le H.C.R., cependant, calcule actuellement ses prévisions budgétaires sur le nombre de 2,2 millions.

Quel que soit le chiffre réel, il représente plus que la population de bien des États. Et près d'un cinquième de celle de l'Afghanistan !

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 12.)

— POINT —

Inondations et urbanisme

Craignant pour leurs biens et parfois pour leur vie, des milliers de Français passent les fêtes de fin d'année les pieds dans l'eau. Pourtant, qu'en cette saison les rivières soient en crue et qu'elles sortent de leur lit ne constitue un phénomène ni exceptionnel ni imprévisible. La nature n'a pas changé. Elle continue d'obéir à ses lois éternelles. Pendant longtemps on a tiré parti de ces débordements. Le flot déposait dans les prés un limon fertile, et les poisssons en profitaient pour se reproduire.

C'est l'homme qui a changé, en se rapprochant des fleuves. Depuis des décennies, l'épopée néerlandaise des polders du Zuiderzee fait rêver bien des élus et des ingénieurs en France. Les zones inondables — ces terrains d'expansion des cours d'eau — sont considérées comme inutiles et improductives. On n'a de cesse de les reconquérir pour y étendre les champs de maïs et, mieux encore, les pavillons.

Puis, bien entendu, devant la menace toujours présente, on réclame des barrages écrêteurs de crues, et des digues de protection rapprochée. Cette politique, qui consiste à faire payer par la collectivité nationale l'enrichissement des riverains, a ses limites. Financières d'abord : les ouvrages coûtent très cher à construire et à entretenir. Écologiques ensuite : qui souhaite vraiment que tous nos fleuves soient transformés en fossés bétonnés ?

La sagesse consiste plutôt à faire la part des choses, comme dans le bassin de la Garonne par exemple. Un système d'alerte automatique et rapide permet aujourd'hui aux riverains de se mettre à l'abri, eux et leurs biens, avant que n'arrive le flot.

On ne maîtrise pas la nature, on négocie avec elle. C'est la leçon de modestie qu'en ce temps de Noël elle donne aux Français en leur léchant les pieds.

(Lire page 14 le reportage de ROGER CANS à Saintes.)

Espoir

par
PIERRE MARCILHACY (*)

Quand on observe la faiblesse des campagnes que tente de mener contre le gouvernement l'opposition, l'incohérence de ses prises de position, sans parler de ses querelles internes où les rivalités de personnes et les ambitions éclipsent toutes les divergences de conception politique, on est bien obligé de se dire que, si tout ne va pas pour le mieux, tout va beaucoup moins mal que certains voudraient le faire croire.

Cette preuve par l'absurde, comme on dit en géométrie, est loin d'être sans valeur en politique.

A qui ferait-on croire que si la majorité de gauche au pouvoir était incapable ou composée de « charlots », suivant un mot dont il n'eût été préférable pour son auteur qu'il ne le prononçât pas, l'opposition ne trouverait pas des arguments constructifs en place de ses vociférations ?

A la vérité, ce qui va mal c'est l'entreprise de remodelage de la France, la lutte contre les inégalités, l'implantation sur notre sol d'un socialisme à la française, et nous en passons ; mais le reste...

Le reste, c'est-à-dire la gestion banale et coutumière de notre pays, est-il un observateur impartial de nos affaires qui oserait affirmer que, par exemple, Raymond Barre aurait pu obtenir les résultats de Jacques Delors en matière d'inflation ? Nous sommes loin d'être des fanatiques de l'économie observée à la seule lumière des indices ou autres clignotants, mais ceux-ci sont entrés dans les mœurs autant que dans les calculs de prospective et on ne peut pas les récuser sous le prétexte qu'ils servent les adversaires.

Un peu de pudeur

Certes, il est un indice, mauvais sinon désastreux, et qui, en d'autres temps, eût coûté son poste au ministre concerné, c'est celui de notre balance commerciale. Cependant, si le passé n'est pas coupable quand il s'agit de nos importations, car les gestionnaires des précédents septennats n'ont inventé ni la crise, ni le pétrole, ni le renchérissement des approvisionnements en matières premières et en énergie, il ne peut en être de même en ce qui concerne les exportations. Car, s'il est vrai que, parfois, nos produits ne sont pas suffisamment concurrentiels, la faute n'en incombe pas seulement aux éléments intérieurs des entreprises (impôts, salaires, charges sociales), mais aussi à une médiocre utilisation du génie inventif français et de nos qualités fondamentales, car il n'est que de sortir de France pour apprendre que, chez nous, on sait travailler et pour un coût raisonnable. C'est du moins l'avis de spécialistes étrangers qualifiés.

Or la vulgarisation de nos virtualités nationales incombait, pour une large part, aux politiques suivies et à ceux qui les ont mises en œuvre.

Qui donc a tenu les rênes du pouvoir pendant plus de vingt ans, sinon ceux qui, aujourd'hui, crient au scandale parce que nos industries, nos entreprises, surtout les moyennes et les petites qui sont bien à nos mesures, ne se trouvent pas toujours compétitives sur le marché de l'exportation ?

Un peu de pudeur, messieurs, un peu de mémoire aussi. Certes, nos grandes industries ont été assistées sur le plan extérieur, mais qu'a-t-on fait pour les moyennes et les petites qui sont souvent très performantes ?

Si cette tâche n'incombait pas aux gouvernements successifs dont se réclame l'opposition, faut-il invoquer le « pas de chance » ou l'incurie de ces petites et moyennes industries ou entreprises ?

Nous récusons fermement la responsabilité de ces dernières. Hors de nos frontières et même dans le cadre du Marché commun, elles n'avaient, elles n'ont encore, aucune possibilité de se faire connaître et, partant, de se défendre sans l'assistance de l'État, qui a, seul, qualité pour représenter les plus faibles.

***

L'erreur, la coupable erreur, de tous les gouvernements de la Ve République jusqu'en mai 1981 a été de rêver d'une France au-delà de ses moyens. Cette manie, plus que philosophie du gigantisme, a donné lieu à quelques échecs cuisants qui auraient dû ouvrir les yeux des plus rebelles à recevoir la dure leçon des faits.

(Lire la suite page 5.)

(*) Ancien sénateur (non inscrit) de la Charente.

AU JOUR LE JOUR

Valeur

L'initiative la plus insolente de l'année qui s'achève est, sans conteste, celle des autorités polonaises, qui viennent de lancer une pièce de 1 000 zlotys à l'effigie de Jean-Paul II.

C'est, disent-elles, pour encourager l'épargne et lutter contre la hausse des prix. En effet, elles espèrent que tout Polonais catholique et patriote aura à cœur de conserver chez lui, comme un pieux trésor, ces pièces mêlant valeurs humaines et sacrées.

Mais surtout : si la lutte contre l'inflation est un échec, le général Jaruzelski pourra en rendre responsable les catholiques et leur chef.

BRUNO FRAPPAT.

En 1982, la France a été le plus gros emprunteur sur le marché international des capitaux

Lire page 13 l'article de CHRISTOPHER HUGHES

Dans notre prochain numéro :

« Le Monde de l'économie » sera consacré à un bilan de 1982

LE « SCARLATTI » DE KIRKPATRICK

A entendre autant qu'à lire

Voici enfin traduit, près de trente ans après sa parution, un des plus merveilleux monuments de la musicologie : le *Domenico Scarlatti*, de l'Américain Ralph Kirkpatrick, qui a consacré à son modèle douze ans de sa vie, une édition complète des sonates en fac-similé et de nombreux enregistrements.

Monument d'érudition, mais aussi livre captivant en toutes ses parties, même les plus techniques, sur l'harmonie, les formes, la manière d'exécuter Scarlatti, où brille la même flamme vivante, le même souvi unique d'expression musicale et humaine que dans la biographie.

Celle-ci est un véritable chef-d'œuvre à partir de documents très rares (il ne reste qu'*un seul* autographe musical !) sur un musicien qui a vécu soixante-douze ans (1685-1757), mais presque toujours soit dans l'ombre de son père, soit dans l'intimité des cours de Rome, du Portugal et d'Espagne. Peut-être n'a-t-il jamais joué du clavecin en concert... Kirkpatrick a procédé comme un paléontologue pour reconstituer avec une minutie extrême ce qu'a dû être l'existence de Scarlatti, en utilisant toutes les sources possibles sur son époque, éclairées et vivifiées par ce qu'on devine dans sa musique.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

étranger

ASIE

Afghanistan

Un exode d'une rare ampleur

(Suite de la première page.)

Il n'est pas exagéré de parler de la plus forte communauté de réfugiés au monde. Les trois quarts sont installés dans la province de la Frontière du nord-ouest (P.F.N.O.), où *ils étaient plus de deux millions* début décembre. Or elle compte 13,3 millions d'habitants (recensement de 1981). Le reste, environ six cent mille personnes, est éparpillé pour l'essentiel en bordure de l'autre province frontalière, le vaste territoire du Baloutchistan. S'il y a une majorité de pachtouns (pathans) dans les camps de la P.F.N.O., on rencontre tous les groupes ethnico-*linguistiques dans* ceux du Baloutchistan : baloutches, pathans, ouzbeks, tadjiks, hazaras... (1).

De Chitral, au nord du pays, aux confins irano-pakistanais tout au sud de la longue frontière pakistano-afghane, on compte trois cents camps, accueillant au minimum cinq mille réfugiés chacun. Les autorités d'Islamabad s'efforcent de les installer à une cinquantaine de kilomètres au moins de la frontière, afin de ne pas donner prétexte à représailles de la part de Kaboul... Car le va-et-vient de part et d'autre d'une ligne de partage à peine matérialisée est évidemment incontrôlable. *« Les Afghans déposent leurs armes aux frontières »*, nous assure le responsable pakistanais d'un camp.

A Surkhab, comme dans les autres camps que nous visitons, les réfugiés — hommes ou jeunes hommes — se bousculent pour nous apporter leur témoignage sur les raids à l'intérieur de leur pays, auxquels ils ont participé. Les camps, du moins les plus proches de la frontière, font figure de base arrière où les résistants viennent se reposer, et d'où ils partent périodiquement *« faire le coup de fusil »*.

Plusieurs nous interpellent pour nous demander plus des armes que des vivres. Il semble y avoir beaucoup d'hommes en âge de combattre dans les camps, même si les statistiques indiquent qu'en moyenne leur population compte 46 % d'enfants et 26 % de femmes, ce qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes aux organisateurs de secours.

Force est à ce peuple fier et ombrageux de compter sur l'assistance internationale. Des secours attribués aux réfugiés afghans, le blé — fourni par le Programme alimentaire mondial (PAM) — est le seul qui leur soit à peu près régulièrement distribué, à raison, en principe, de 500 grammes par tête et par jour. (Les Afghans se nourrissent, traditionnellement, de cette céréale, sauf dans la classe favorisée qui consomme aussi du riz.) Les autres éléments de la ration individuelle donnée par le H.C.R. (sucre, thé, lait en poudre, huile commestible, ustensiles de cuisine, pétrole...) sont octroyés en fonction de l'état des stocks ! De sorte que les vivres distribués à titre de secours permettent rarement d'atteindre l'objectif de *deux mille deux cent cinquante* calories par habitant. Quant à l'indemnité en espèces, fixée à 350 F par mois et par famille de réfugiés, elle n'est pas non plus versée régulièrement, tout simplement parce que le gouvernement d'Islamabad ne dispose pas suffisamment de ressources (au Baloutchistan, elle n'a été versée que deux fois, à raison de 50 *roupies chaque fois*).

Enfin, s'il a été décidé de fournir, dans la mesure du possible, du pétrole pour remplacer le bois de feu et soulager la pression sur l'environnement, les réfugiés semblent en faire peu de cas. *« Ils s'habituent difficilement à utiliser un combustible qui n'est pas dans leurs traditions, préférant le four traditionnel en terre pour cuire leurs galettes de blé »*, nous explique-t-on. Les dégâts causés par les réfugiés et leur troupeau — environ trois millions de têtes — à des sols déjà dramatiquement dégarnis, sont frappants : parfois les touffes d'herbe ont disparu dans un rayon de 50 kilomètres autour des camps ; les réfugiés arrachent jusqu'aux racines pour trouver du bois. Or, dans ces régions, il faut plusieurs années pour reconstituer le tapis végétal. Aussi bien quelques programmes de reboisement ont-ils été lancés, à la fois pour atténuer les dégâts et occuper les réfugiés.

Bien que les Afghans aient d'extraordinaires capacités d'endurance, l'état sanitaire dans les camps est, bien entendu, marqué par les condi*tions socio-économiques qui leur* sont particulières. Les enfants semblent généralement en assez bonne santé, mais souffrent parfois de mal ou sous-nutrition, de maladies des yeux et de la peau. Les vaccinations contre le choléra, la tuberculose, la fièvre typhoïde sont-elles cependant effectuées partout ? Le concours de quelques organisations non gouvernementales a aidé à parer au plus pressé et à enrayer les épidémies ; des unités médicales fixes font de plus en plus place à des dispensaires mobiles (2). Partout, les camions-citernes du H.C.R. apportent l'eau potable qui est ensuite stockée dans des réservoirs, là où des puits n'ont pu encore être creusés et des pompes mises en place, comme à Surkhab.

Enfin, malgré les efforts faits pour scolariser les enfants, un nombre infime (soixante mille en juin et, parmi eux, très peu de filles) fréquentent les écoles de fortune où l'enseignement à prédominance religieuse est assuré par des instituteurs afghans.

L'organisation des secours a entraîné la mise en place d'une véritable administration — le Commissariat pakistanais aux réfugiés afghans — comptant sept mille employés. L'encadrement semble d'un bon niveau ; le gouvernement d'Islamabad a la responsabilité de la réception et de la distribution des secours, celle-ci en liaison avec les gouverneurs des deux provinces frontalières. L'ensemble des dépenses occasionnées par les réfugiés sont estimées à 1 million de dollars par jour. Le Pakistan assure en supporter 45 %, le H.C.R. et le PAM 25 % chacun ; le reste constitue l'aide humanitaire occidentale et musulmane (3). Une dizaine d'organisations non gouvernementales opèrent, non sans quelques difficultés parfois, au Pakistan. En revanche, l'aide musulmane, celle de l'Arabie Saoudite , par *exemple, est la bienvenue d'autant* qu'elle permet de payer l'indemnité...

Le H.C.R., lui, remplit le rôle de coordinateur de l'assistance internationale. Ce faisant, il *vérifie que* les besoins vitaux des réfugiés sont assurés et contribue, singulièrement, à la mise en place d'une infrastructure de base dans les villages de réfugiés (approvisionnement en eau, installation d'écoles, de dispensaires, etc.). Il ne donne , en principe, pas de fonds, mais accorde seulement une aide matérielle. Ce faisant, il couvre, tous comptes faits, une large *partie des frais adminitratifs...*

L'assistance qui avait initialement un caractère d'urgence, devient peu à peu permanente, au fur et à mesure que se poursuit le flux de réfugiés. Du fait que les principales infrastructures sont maintenant en place dans les camps, les crédits du H.C.R. ont légèrement diminué, de 97 à 74 millions de dollars de 1982 à 1983. Ces sommes sont fournies, pour près de la moitié, par les Etats-Unis, du quart par la C.E.E. en tant que telle, le reste par la R.F.A., le Japon et le Danemark, etc. Quant à l'aide alimentaire du PAM, elle était estimée à 98 millions de dollars en 1982 et assurée à 50 % par les Etats-Unis, pour le reste par la C.E.E. et ses Etats membres, l'Australie, le Canada et le Japon. En somme, la principale assistance humanitaire *aux réfugiés afghans provient* des Etats-Unis. *« C'est une manière d'aider la résistance... politiquement »*, assurent certains observateurs.

Difficultés logistiques et tensions

L'acheminement des secours — singulièrement du blé — notamment ceux qui empruntent les lignes de chemins de fer à voie unique de Karachi, dont le port ne possède pas *d'installations adéquates*, à Quetta, situé à 1 500 mètres d'altitude, et Peshawar, au pied des contreforts de l'Himalaya, soulève des difficultés logistiques considérables. Et celles-*ci peuvent expliquer* les retards parfois pris dans l'acheminement des secours. Ce sont des centaines de wagons et de camions qui sont mobilisés chaque jour pour ces opérations !

N'y-a-t-il pas au cours de celles-ci, des « pertes en charge », du coulage ? Comment, dans un pays où la corruption s'est beaucoup développée ces dernières années, d'innombrables intermédiaires n'essaieraient-ils pas de prélever leur « commission » au passage sur le transit de l'aide internationale ? Qui s'opposerait à ce que des sacs de blé partent en camion ou à dos d'âne vers l'Afghanistan ? Mais il n'est pas rare de trouver des véhicules ou des tentes du H.C.R. dans les services publics pakistanais.

La cohabition des réfugiés avec les Pakistanais ne posent-t-elle pas, elle aussi, problème ? *« Dans certaines zones frontalières*, déclare un responsable du H.C.R. dans la P.F.N.O., M. Alain Coat, *le nombre de réfugiés est supérieur à celui des habitants locaux et les autorités pakistanaises se trouvent contraintes à préconiser le déplacement des réfugiés vers l'intérieur du pays (...) L'absorption par le marché de l'emploi de plusieurs dizaines de milliers de travailleurs potentiels risque de produire à long terme, si ce n'est pas encore le cas, des déséquilibres socio-économiques significatifs. »*

Sédentariser ?

Pour le moment, il est plutôt remarquable que les frictions n'aient pas été plus sérieuses.

Mais le fait que des réfugiés aient parfois des activités rémunérées amène à se poser quelques questions de principe. Doivent-ils travailler pour se suffire à eux-mêmes ou dépendre uniquement d'une assistance qui ne peut constituer, somme toute, un minimum vital ? En poussant plus loin le raisonnement : faut-il leur donner des cours de formation professionnelle afin de leur permettre de travailler et de réduire ainsi les dépenses d'assistance ? A la vérité, ce débat est quelque peu académique. La liberté de mouvement qui *leur est laissée, fait qu'un grand* nombre de réfugiés n'hésitent pas à se rendre à Karachi, Lahore et Rawalpindi pour y chercher emploi. Dans la plupart des camps prolifèrent les petits métiers, supports de toute vie communautaire. Et la contrebande prospère aussi à la faveur de la guerre. Le H.C.R. hésite, de son côté, à s'engager dans des opérations de développement pouvant favoriser une sédentarisation, voire une intégration, des réfugiés dans les pays d'accueil. Il a fallu l'accord de son conseil d'administration pour décider d'encourager la fabrication de tapis à laquelle sont malheureusement occupés des enfants !

Déplacer les camps vers l'intérieur soulagerait-il la pression sur les *régions frontalières ? Les transferts* de quelques-uns plus à l'intérieur soulèvent les mêmes problèmes. Et les populations du Pendjab, où les autorités ont envisagé d'en installer, ont mal accueilli cette initiative. En fait, pour des raisons bien compréhensibles, les réfugiés afghans souhaitent demeurer le plus près possible de leur pays. Seuls les membres d'une élite occidentalisée ou du moins passée par les *lycées allemands et français de Kaboul*, notamment, font le siège des consulats pour partir à l'étranger. Le résultat est qu'il y a peut-être autant de médecins français qu'afghans auprès de la résistance. On rencontre même, en exil, des officiers déserteurs de l'armée afghane ! Certains afghans ne sont pas loin de voir une « démission » dans cette « fuite des cerveaux ». A cet égard, si les pays arabo-musulmans accueillent volontiers des cadres afghans, ils ne pratiquent pas la porte ouverte aux réfugiés.

La Turquie, par contre, a accueilli cet été, quatre mille trois cents Kirghizes (branche du peuple turkmène, parlant le turc, et pratiquant l'élevage notamment de yacks, naguère, dans le corridor de Wakhram — petit Pamir — bouclé, en 1980, par l'U.R.S.S). La majorité de ces nomades répondant à leur chef Rahman Gul eurent maille à partir avec des gardes soviétiques et *préfèrent quitter* ce territoire. Leur transfert, sans tapage, par avion, était le premier de réfugiés afghans, venus d'Afghanistan.

Les réfugiés continueront d'entrer au *Pakistan tant que la guerre se* poursuivra en afghanistan. L'aide internationale soulage, certes, le gouvernement d'Islamabad et stabilise, en quelque sorte, le problème des réfugiés. Ceux-ci rentreraient-ils chez eux si l'aide cessait ? Si vitale soit cette dernière, les responsables pakistanais n'en craignent pas moins une évolution de type palestinien même si la question ne se pose pas du tout dans les mêmes termes.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) On ignore le nombre de réfugiés en Iran, le H.C.R. n'ayant pu y enquêter et Téhéran ne sollicitant pas l'aide internationale.

(2) A Surkhab, l'Association internationale contre la faim (A.I.C.F.).

(3) Le Pakistan aurait besoin de tentes, tôles plastiques, matériaux de construction sommaires, véhicules de transport, y compris en eau et essence, ambulances, matériels médicaux, médicaments, vêtements...

Réunie à Genève

Une conférence internationale s'est penchée sur le sort des Biharis

De notre correspondante

Genève. — Sur l'initiative d'un député britannique, M. David Ennals, le Conseil international des agences bénévoles (I.C.V.A.) a réuni récemment à Genève une conférence sur les Biharis (*le Monde* du 3 novembre). C'est la première fois que les organismes non gouvernementaux ont examiné la si*tuation de plus* de deux *cent cin*quante mille Biharis qui, n'ayant pu obtenir l'asile au Pakistan — qu'ils considèrent pourtant comme leur patrie — croupissent dans des conditions déplorables dans une cinquantaine de camps au Bangladesh, depuis plus de dix ans.

Ce dernier pays était représenté à la conférence par des ministres et des ambassadeurs. Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.-R.) et le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) y ont siégé à titre d'observateurs. Deux organismes pakistanais chargés des problèmes de réfugiés étaient présents, de même que le président d'une association de rapatriés Biharis au Pakistan. Si l'absence d'officiels d'Islamabad a été discrètement regrettée, on ne s'est pas moins félicité ici du fait que des responsables Biharis et Bengalais aient pu siéger ensemble.

Les participants se sont mis d'ac*cord pour inviter Dacca et Islama*bad à former une commission mixte pour *« trouver une solution rapide »* — en 1985 au plus tard — au problème *« afin de mettre fin aux longues souffrances des Biharis »*. La conférence a invité le H.C.R. et d'autres institutions compétentes de l'ONU à aider les gouvernements du Pakistan et du Bangladesh dans la recherche d' *« une solution à ce problème humain »*.

Tout en ménageant les autorités d'Islamabad, qui ne sont guère désireuses de recevoir les Biharis, la *conférence a émis quelques* recommandations précises. Ainsi la politique de réunion des familles devrait se faire non selon la conception occidentale (le mari, la femme et les enfants) prévue par les accords en vigueur, mais selon la tradition islamique pour laquelle la famille a un contenu plus large.

S'il n'est pas réaliste d'espérer que tous les *Biharis qui végètent au* Bangladesh et veulent se rendre au Pakistan y seront rapidement accueillis, la commission mixte pourra du moins tenter d'améliorer la situation en encourageant par exemple les autorités d'Islamabad à recevoir tous ceux qui sont assurés d'être pris en charge soit par des particuliers soit par des organismes bénévoles.

ISABELLE VICHNIAC.

AFRIQUE

Tribune internationale

Libérez Monja Jaona

par JACQUES RABEMANANJARA (*)

DEPUIS dix ans, j'ai gardé le silence. Je ne m'en suis départi qu'une seule fois, il y a deux ans, pour demander au président Ratsiraka de lever la mesure d'assignation à résidence prise à l'encontre de Monja Jaona, ce valeureux vétéran des luttes révolutionnaires et libératrices à Madagascar. On m'a reproché ce silence. Il allait pourtant de soi.

Résidant en France, en terre étrangère, je suis tenu à une obligation de réserve. Militant du mouvement de libération nationale avant d'être ministre du président Tsiranana, j'ai estimé devoir laisser toutes leurs chances à des équipes d'hommes nouveaux dont l'ambition déclarée était le maintien de la démocratie, la justice sociale et l'approfondissement de l'indépendance économique de la Grande Ile.

Aujourd'hui, après les récentes manifestations dans les rues de Tananarive et de Tamatave, après l'accentuation de la répression, après la nouvelle assignation à résidence de Monja Jaona, je ne peux plus me taire.

Je voudrais, d'abord, rendre hommage à Monja Jaona pour avoir, à l'occasion de l'élection présidentielle de novembre dernier, mené une campagne électorale sans concessions et tenté d'arracher le peuple malgache à l'oppression et à la misère. La mesure dont il vient d'être l'objet me semble prouver qu'il a été plus que largement entendu et suivi, car, si le président Ratsiraka avait réellement recueilli plus de 80 % des suffrages, il ne redouterait pas les voix de celui et de ceux qui contestent sa victoire.

En vérité, il est certain que les Malgaches ont voulu désavouer un régime devenu synonyme de dictature, de corruption, d'insécurité et de pénurie. Alors que quelques privilégiés, au pouvoir ou proches du pouvoir, prospèrent insolemment sur le terreau d'un socialisme prétendu scientifique, l'ensemble de la population est en voie de clochardisation. Le pays est, en fait, la proie d'étrangers dont le développement de Madagascar est le moindre des soucis, leur objectif étant de s'assurer des bases stratégiques destinées à asseoir un nouvel impérialisme. Par un étrange paradoxe, ce régime ne parvient à survivre que grâce aux subsides de pays occidentaux, ou d'organismes internationaux financés par eux, tant il est vrai que ces pays manquent singulièrement de clairvoyance et de lucidité.

⁂

Il est grand temps de mettre un terme à une expérience catastrophique , fondamentalement contraire aux intérêts et aux aspirations du peuple malgache. Il faut résolument changer de cap, c'est-à-dire restaurer une véritable démocratie fondée sur le respect des droits de l'homme et supprimer le collectivisme forcé en rétablissant la liberté d'entreprise.

Il est clair que Madagascar ne sortira de l'abîme où elle se trouve qu'à la faveur de la mobilisation générale de ses fils et de ses filles. Il est cependant évident que, pendant de longues années, elle ne pourra pas se passer de l'aide internationale. Je dis, solennellement, que celle-ci ne devrait provenir que de pays attachés aux idéaux de paix et de liberté et ne comporter aucun risque d'aliénation politique, militaire et économique.

Patriote, sans ambition personnelle, je souhaite, ardemment, que les hommes en place à Tananarive se ressaisissent, prennent l'exacte mesure de la situation et ouvrent rapidement la voie au changement.

Monja Jaona incarne, pour l'instant, le courage, l'intégrité, le patriotisme. Libérez mon vieil ami, sinon vous en ferez un martyr dont vous répondrez difficilement devant l'histoire.

(*) Ancien vice-président du gouvernement, ancien ministre d'Etat aux affaires étrangères.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

La visite à Rabat du chef de la diplomatie espagnole alimente les rumeurs au sujet d'un sommet algéro-marocain

De notre correspondant

Rabat. — Que se passe-t-il entre le Maroc et l'Algérie ? Les deux pays, que la question du Sahara occidental oppose depuis 1975 de façon ouverte, seraient-ils sur la voie d'un règlement pacifique ? La visite de vingt-quatre heures que le nouveau ministre espagnol des affaires étrangères, M. Fernando Moran, vient de faire au Maroc apportera peut-être à la question des éléments de réponse.

Depuis que le roi Fahd d'Arabie Saoudite, le plus grand allié du Maroc dans le monde arabe, s'est rendu en Algérie en visite officielle les 21 et 22 novembre dernier, les ru*meurs sur une prochaine* rencontre des chefs d'Etat marocain et algérien n'ont cessé de circuler à Rabat. Elles ont été alimentées d'abord par le communiqué commun publié le mardi 23 novembre dernier à Alger, dans lequel l'Arabie Saoudite et l'Algérie, à propos du Sahara, *« appelaient à ne ménager aucun effort pour trouver une solution conformément aux décisions du sommet de Nairobi de l'O.U.A. »* (il s'agit des décisions de l'O.U.A. portant sur l'organisation d'un référendum, décisions prises au cours de l'été 1981 à la suite de l'acceptation par le roi Hassan II d'une telle consultation).

Le jour même de la publication de ce communiqué, le roi Fahd arrivait au Maroc en visite privée et il devait rencontrer le roi Hassan II à Fès une semaine plus tard. De l'entretien en tête à tête des deux souverains, on ne sait à peu près rien. L'extrême discrétion observée par les deux parties est considérée, à Rabat, *comme comportant* l'hypothèse d'un succès de la médiation saoudienne à laquelle le ministre marocain des affaires étrangères, M. Boucetta, a rendu hommage dans une interview à un journal saoudien le 4 décembre, en affirmant que le Maroc était prêt *« à y répondre de tout cœur »*.

Lundi 21 décembre, cependant, le cabinet royal saoudien opposait un démenti aux informations circulant depuis plusieurs semaines sur l'éventualité d'une rencontre au sommet en Espagne entre le roi Hassan II et le président Chadli Bendjedid.

Ce démenti n'a pas coupé court aux rumeurs sur une telle rencontre. Le ministre espagnol, qui a fait jeudi 23 décembre une brève visite à Marrakech, où il a rencontré le roi Hassan II, *a déclaré à ce propos* qu'il existe effectivement, *« un rapprochement entre Alger et Rabat »*, mais s'est montré plus réservé quant au sommet, car *« cela reste à voir, tout comme le fait qu'il aurait lieu en Espagne et qu'on y traiterait du Sahara »*.

M. Moran a-t-il abordé la question avec le roi ? Les relations maroco-espagnoles sont à l'évidence, en elles-mêmes, marquées par un grand nombre de problèmes dont les deux interlocuteurs ont dû parler, notamment l'épineuse question de la pêche (un accord provisoire conclu au début de l'année vient à expiration le 31 décembre), sans oublier les fameux *« présides »* de Ceuta et Melilla. Mais la question du Sahara occidental, sur laquelle le nouveau gouvernement socialiste espagnol paraît adopter une attitude prudente, et les résultats éventuels de la médiation saoudienne entre l'Algérie et le Maroc auront sans doute été évoqués aussi. L'Espagne n'a-t-elle pas joué dans l'affaire du Sahara occidental un rôle déterminant ?

ROLAND DELCOUR.

Togo

• QUATRE EXCLUSIONS DU BUREAU POLITIQUE. — Le général Eyadema, président du Togo, a mis fin , jeudi à Lomé, aux mandats de quatre membres du bureau politique du rassemblement du peuple togolais (R.P.T., parti unique). Ces quatre membres de la plus haute instance du parti sont MM. Yaya Malou, directeur de l'école nationale de police et ancien ministre de l'éducation nationale, Ayite Gachin Mivedor, directeur permanent du R.P.T., Frititi Vouley, ancien ministre de la jeunesse des sports et de la culture, et M. Koudjolou Dogo, conseiller à la présidence de la République. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Jamaïque

Les Etats-Unis souhaitent que le pays devienne la «vitrine» des Caraïbes

De notre envoyée spéciale

Kingston. — L'arrivée au pouvoir, en Jamaïque, il y a bientôt deux ans, de M. Edward Seaga, a certes mis fin à une période particulièrement troublée et au marasme économique, mais le pari de sa formation, le parti travailliste, paraît encore loin d'être gagné. Ce n'est pourtant pas faute, pour le chef du gouvernement, de faire preuve d'un *« reaganisme »* quasi inconditionnel. Diplômé de la Business School de Harvard, M. Seaga croit fermement à la libre entreprise. Il a d'ailleurs été l'un des premiers chefs de gouvernement à aller rendre visite au président des Etats-Unis. L' « initiative pour le bassin des Caraïbes » lancée par M. Reagan, a été accueillie avec un optimisme particulier à la Jamaïque où on veut croire que le Congrès de Washington honorera les promesses d'un président qui entoure le gouvernement de Kingston d'attentions flatteuses avec l'intention évidente d'en faire une sorte de « vitrine » américaine des Caraïbes.

Pour l'instant, l'initiative en question ne s'est traduite que par un prêt de 50 millions de dollars, auxquels il faut toutefois ajouter 600 millions de dollars du F.M.I. sur trois ans. Le gouvernement de M. Seaga multiplie les contacts avec le monde occidental dans l'espoir d'obtenir d'autres prêts et surtout d'attirer des investissements étrangers dont son économie a grand besoin. Pour rassurer les investisseurs américains qui pourraient nourrir quelques doutes sur ses intentions et la solidité de son administration, après l'expérience socialiste de son prédécesseur, M. Michael Manley, le premier ministre a engagé les services d'une agence de relations publiques de New-York qui est chargée de créer une image *« positive »* de sa personne et de son gouvernement.

Le 2 novembre dernier, M. Seaga a fait, devant le Parlement, un bilan de ses deux ans de pouvoir d'où il ressortait que le taux d'inflation annuel, qui était de 25 % en 1980 sera, sans doute, de 7 % en 1982 (1). Pour la première fois depuis huit ans, a-t-il souligné, le produit national brut a augmenté. L'industrie de la construction a progressé de 20 %. Le tourisme, qui était en pleine déconfiture en raison des troubles qui agitaient le pays, reprend avec vigueur. Les rayons des magasins sont de nouveau bien remplis grâce aux importations, en majeure partie d'origine américaine, qui ont aidé à faire baisser le coût de la vie.

Toutefois, derrière ce bilan indiscutablement positif, se profile une crise persistante due, en grande partie, à la récession mondiale : un taux de chômage supérieur à 20 %, une dette intérieure de 2 milliards de dollars américains, une dette extérieure de 1,3 milliard de dollars, avec des remboursements annuels de quelque 400 millions de dollars (intérêts du capital). Des quatre premières ressources du pays — la bauxite, le tourisme, le sucre et la banane — seul le tourisme montre une réelle vitalité. Les méchantes langues ajoutent la *« ganja »* (la marijuana), dont le fructueux commerce remplit cependant les coffres privés que ceux de l'Etat.

La bauxite, dont les prix ont baissé de 30 dollars la tonne en juin 1982 à 20 dollars en décembre, ne représente plus que 40 % des exportations (contre 70 % à la fin des années 70). Malgré des accords passés avec le Caricom (le Marché commun des Caraïbes) et les pays de la conférence de Lomé, les exportations de sucre stagnent à moins de 200 000 tonnes contre 400 000 tonnes il y a dix ans. Après le cyclone Allen de 1980, les exportations de bananes sont tombées de 40 000 tonnes à moins de 7 000 tonnes.

Marché noir

Le tourisme, lui, se porte bien. Grâce à une campagne intensive à la télévision américaine axée sur des slogans discrètement allusifs aux troubles passés — *« Revenez à la Jamaïque »*, *« Retrouvez la Jamaïque »*. — les bateaux de croisière ont recommencé à s'ancrer à Ochios-Rios, sur la côte nord. Une bonne partie des hôtels restent propriété de l'Etat, les investisseurs privés ne se bousculant pas pour acquérir des établissements, certes séduisants, mais souvent dotés d'un personnel pléthorique, pas toujours très professionnel et tenu en main par des syndicats d'une pugnacité très britannique.

L'apport du tourisme à l'économie reste cependant assez médiocre en raison du marché noir du dollar américain qui, de source officielle, coûte au Trésor de 80 à 90 millions de dollars par an. Malgré les efforts intensifs du gouvernement, les investisseurs étrangers restent circonspects. Pour l'instant, les plus notables sont un fabriquant américain de lingerie féminine, une conserverie norvégienne de poisson congelé et des Japonais qui manifestent un intérêt subit pour le café de montagne dont ils achètent toute la production.

L'un des espoirs de M. Seaga est le retour des exilés : plus de deux millions de Jamaïquains vivent à l'étranger, en particulier en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada. Près de cent mille d'entre eux appartiennent à une élite intellectuelle réputée, de longue date, comme l'une des plus brillantes du Commonwealth. Mais les retours restent limités, à l'exception de quelques promoteurs immobiliers alléchés par la naissance de fortunes nouvelles.

Un sondage récent donne 53 % d'intentions de vote au parti de M. Manley. Bien que l'opposition affirme être décidée à jouer un rôle *« démocratique »* et ne paraît d'ailleurs guère pressée d'assumer le pouvoir dans une conjoncture aussi difficile, une certaine inquiétude persiste. Souvenir amer des troubles sanglants de la fin des années 70 ? Ou plutôt, comme l'écrit un éditorialiste du quotidien de Kingston *The Daily Gleaner*, conscience qu'une certaine *« atmosphère de prospérité économique artificielle »* rend encore plus sensible le dénuement d'une bonne partie de la population ?

Avec un revenu par tête de plus de 1 000 dollars par an, une population très largement alphabétisée, un état sanitaire apparamment satisfaisant et un système parlementaire solide, la Jamaïque pourrait être un modèle pour les Caraïbes. Ce qu'il lui faut, dit-on dans certains milieux, c'est un *« ballon d'oxygène »* de trois ou quatre ans.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Un organisme indépendant évalue l'inflation à 12 % en 1982.

Etats-Unis

AVANT DE SE SÉPARER
Les membres du Congrès ont adopté une mesure protectionniste en matière d'armement

Washington *(A.F.P.)*. — *Le Congrès s'est séparé à la veille de Noël, en créant un nouveau différent politique et commercial entre le gouvernement Reagan et ses alliés de l'Otan. Le budget de la défense, voté in extremis* avant l'ajournement de la session, ne contient pas, en effet, l'exemption habituelle en faveur des alliés, d'une clause du « Buy American Act », qui permettrait au Pentagone d'acheter à ces derniers certains éléments de ses systèmes d'armement.

Le refus de voter cette exemption, appelée la « clause de métaux spéciaux », et accordée tous les ans, depuis 1976, illustre l'irritation croissante de nombreux élus envers les alliés européens, accusés de ne pas prendre leur juste part des dépenses de défense commune. Un haut fonctionnaire du département d'Etat qui a requis l'anonymat à indiqué que ce vote réflétait aussi les sentiments protectionnistes qui prévalent actuellement au Congrès.

La « clause des métaux spéciaux » autorise, exceptionnellement, le Pentagone à acheter aux pays de l'Otan, des éléments de ses systèmes d'armement contenant des métaux ou des alliages rares, utilisés en raison de leurs caractéristiques particulières. Aux termes du « Buy American Act » ces éléments ne peuvent, normalement, être achetés qu'à des producteurs américains. Mais les gouvernements américains successifs ont fait valoir qu'il était bon de pouvoir les acheter aux pays alliés afin de favoriser la standardisation des équipements militaires de l'Otan.

Le Congrès avait déjà été extrêment réticent à inclure cette exemption dans les crédits de la défense pour l'année budgétaire 1981-1982, qui s'est terminée le 30 septembre dernier. Cette année, dans la confusion de la session spéciale convoquée entre les élections et les fêtes de fin d'année, le gouvernement Reagan n'a même pas vraiment essayé de l'obtenir.

L'Allemagne fédérale est le pays le plus concerné par cette affaire. La « clauce des métaux spéciaux » lui permettrait de vendre au Pentagone, des systèmes de transmission, des éléments pour le radar Awacs, une partie d'un canon de 120 millimètres construit en commun par les deux pays, et des pièces de camions lourds. Le nouveau Congrès, élu le 2 novembre, et qui se réunit pour la première fois le 3 janvier prochain, pourrait, cependant revenir sur cette mesure.

● *Un ancien SS d'Auschwitz accepte de quitter les Etats-Unis.* — Hans Lipschis, âgé de soixante-trois ans, ancien garde SS du camp de concentration d'Auschwitz, a accepté de quitter le territoire américain pour se rendre en R.F.A. plutôt que de risquer un procès aux Etats-Unis qui aurait pu entraîner son expulsion, a annoncé vendredi 24 décembre M. Neal Sher, directeur adjoint du Bureau des enquêtes spéciales au ministère de la justice. Hans Lipschis devra se rendre en R.F.A. dans les quatre mois pour y répondre de ses actes. — *(A.P.)*

Canada

LE PARTI QUÉBÉCOIS DEMANDE SON ADHÉSION A L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

Montréal *(A.F.P.)*. — Le parti québécois (P.Q.) a demandé officiellement en décembre son adhésion à l'internationale socialiste, a indiqué récemment à Montréal un porte-parole du parti. Dans une résolution adoptée au mois de février dernier, le P.Q. qui est au pouvoir depuis 1976, avait décidé de demander un statut de membre à part entière dans l'I.S.

Le P.Q. qui a assisté en observateur au dernier congrès de l'internationale socialiste, pourrait participer comme membre à la prochaine assemblée générale qui aura lieu en avril en Australie. Selon le porte-parole du P.Q., la décision récente du gouvernement québécois de réduire les salaires des fonctionnaires et de leur supprimer le droit de grève pour trois ans ne devrait pas mettre en cause l'adhésion du parti à l'I.S.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'O.L.P. aurait pris des engagements en vue du retrait de ses forces

De notre correspondant

Tunis. — Des *« engagements auraient été pris par les Palestiniens en vue d'un retrait de leurs forces du Liban »*. C'est du moins ce que l'on affirmait dans l'entourage des deux émissaires du président Amine Gemayel, M. Jean Obeid et le général Nabil Keraytem, qui ont regagné Beyrouth, vendredi 24 décembre, après s'être entretenus durant deux jours à Tunis avec M. Yasser Arafat et plusieurs autres dirigeants de l'O.L.P.

Selon les Libanais, l'organisation palestinienne a donné l'assurance de sa collaboration *« pour aider le Liban à obtenir l'évacuation des forces israéliennes et de toutes les autres forces étrangères et à rétablir sa souveraineté sur la totalité de son territoire »*. Les entretiens se sont déroulés *« sans difficulté ni objection insurmontable »*. Désormais, *« les intentions fraternelles existent puisque des engagements ont été pris »* et il ne reste plus qu'à *« passer à l'exécution »*, ajoutent-ils, en précisant que M. Obeid a trouvé la même *« compréhension »* à Damas où il s'était rendu la semaine dernière pour évoquer les conditions de retrait des troupes syriennes.

Sans être aussi précis, les milieux palestiniens confirment implicitement ces déclarations. Ils reconnaissent en effet que toute latitude a été laissée au président libanais pour qu'il fasse en sorte que *« la présence des forces de la résistance ne serve pas d'alibi à Israël pour maintenir son occupation au Liban »* et, par conséquent, ne constitue pas un argument lors des négociations libano-israéliennes qui doivent s'engager. Les émissaires libanais avaient d'ailleurs informé leurs interlocuteurs des conditions posées par Jérusalem pour l'ouverture de ces négociations.

Le problème des civils

Au cours des entretiens, les dirigeants de l'O.L.P. ont soulevé le problème de la sécurité des civils palestiniens au Liban qui les préoccupe depuis leur départ de Beyrouth et, plus encore, après les massacres de Sabra et de Chatila. Des garanties leur ont été données par les envoyés du président Gemayel qui auraient insisté sur la nécessité du respect — par tous — des lois libanaises. — M. D.

LA NÉGOCIATION SUR LE RETRAIT DES TROUPES ISRAÉLIENNES

(Suite de la première page.)

Dès jeudi, les responsables israéliens se déclaraient préoccupés par les prises de position de M. Ghassane Tueni, chef désigné de la délégation libanaise aux pourparlers avec Israël. Selon ce dernier, *« seuls des arrangements de sécurité peuvent être envisagés avec Israël »*, et non un éventuel traité de paix, même *de facto*.

Le fait qu'Israël insiste sur une *« normalisation des relations »* avec le Liban inquiète plus particulièrement les capitales arabes. La radio saoudienne a estimé, vendredi, que les tractations israélo-libanaises pourraient *« mener à imposer des traités qui aboutiraient à l'éviction du Liban du monde arabe »*. La radio ajoute que la souveraineté du Liban serait violée si Beyrouth signait un accord avec Israël avant un retrait total des forces de l'État hébreu de son territoire. La semaine dernière, la presse libanaise avait rapporté que l'Arabie Saoudite avait suspendu ses importations du Liban afin d'empêcher tout produit manufacturé israélien de pénétrer sur son territoire. Le ministre saoudien de la défense, l'émir Sultan, avait déclaré pour sa part que l'aide de son pays au Liban ne serait versée qu'après le retrait israélien . — *(A.F.P., A.P.*

La guerre du Golfe

L'IRAN PRÉPARERAIT UNE « INVASION TOTALE » DE L'IRAK

L'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, président du Majlis (Parlement iranien), a appelé vendredi 24 décembre les forces armées à lancer une nouvelle offensive pour renverser le gouvernement irakien et mettre fin à la guerre du Golfe.

« Notre peuple ne peut plus accepter de voir la guerre se poursuivre de cette façon, étant donnée la force de nos combattants », a déclaré l'hodjatoleslam, qui représente l'Imam Khomeiny au Conseil suprême de défense.

« Dorénavant, les opérations militaires sur le front devraient passer de la défensive à l'offensive pour permettre au peuple irakien d'imposer ses droits à ces tyrans », a-t-il ajouté dans son prône du vendredi à l'université de Téhéran.

Les autorités religieuses ont lancé une campagne pour rallier la population à une nouvelle attaque contre l'Irak après le bombardement qui a fait soixante-deux morts à Dezful, dans le sud de l'Iran. Selon les organes d'information officiels, des milliers de volontaires sont partis pour le front, et des préparatifs en vue d'une *« invasion totale »* sont en cours.

« L'impasse actuelle sur le front et la stratégie défensive de l'armée iranienne ont encouragé le président Saddam Hussein à ordonner l'attaque de Dezful », a affirmé l'hodjatoleslam Rafsandjani, qui a ajouté : *« Cette fois, les opérations devront être conduites de façon à permettre la destruction des centres où se trouvent les bombes et les missiles. Ces manœuvres bellicistes doivent être arrêtées une fois pour toutes »*. — *(Reuter)*.

Iran

BIBLIOGRAPHIE
« Ma Fidélité » de Chapour Bakhtiar

« Mon gouvernement a été le premier et le seul gouvernement démocratique et nationaliste que nous (l'Iran) ayons connu. Qu'ai-je perdu ? Vraiment pas grand-chose. Qu'ai-je prouvé ? Qu'il était possible de parvenir au pouvoir sans renier ses engagements, sans se déjuger soi-même. J'ai eu quarante jours pour faire cette preuve ; de ce point de vue, ils ont été largement suffisants. »

Ce constat en forme de consolation amère est dressé par M. Chapour Bakhtiar dans son livre, témoignage de trente-cinq ans de vie politique, *Ma Fidélité*. Dernier chef du gouvernement du chah d'Iran, il n'aura accédé au pouvoir qu'au moment où celui-ci échappait à toute logique, confié par la passion de la rue à un ayatollah, d'abord inconnu du plus grand nombre, et à son *« message simple, réduit au strict minimum : une auréole et un charisme »*. Quatre ans plus tard, M. Bakhtiar a beau jeu d'insister sur les mises en garde répétées qu'il avait formulées en prédisant un sombre avenir à la République islamique. Rendons-lui cette justice, il fut bien seul, lâché par ses amis du Front national, qui l'accusaient de trahison, par une classe politique qui courbait l'échine, quand elle n'avait pas déjà fui, et une armée qui, au moment crucial, se déclarera neutre.

M. Bakhtiar n'est tendre ni pour l'une ni pour l'autre, observant cependant — pour l'avenir ? — que *« la trahison des chefs militaires ne doit pas jeter le discrédit sur l'ensemble de ce grand corps national »*.

Ses pointes les plus acérées, c'est aux collaborateurs de l'imam Khomeiny que M. Bakhtiar les décoche. Premier président de la République islamique, aujourd'hui réfugié en France, M. Bani Sadr, *« le produit le plus malsain qu'ait enfanté la révolution khomeiniste, dont il fut d'ailleurs l'architecte »*, est promis aux oubliettes de l'histoire, alors que M. Radjavi, chef des Moudjahidins du peuple, lui aussi réfugié près de Paris, est accusé de nourrir des *« sentiments polpotiens »*.

En revanche, si le bilan qu'il dresse des années de gouvernement du chah est totalement négatif et si le jugement sur l'homme qui le fit emprisonner six fois n'est pas non plus amène, M. Bakhtiar n'a *« jamais éprouvé de haine pour le roi, ni pour la cour »*.

Fidèle héritier de Mossadegh, qu'il revendique tout au long de son témoignage comme son maître, il reprendrait volontiers sa formule : *« Nous sommes pour le chah, et il est de notre devoir de le faire aimer de son peuple. »* Grand bourgeois, d'éducation européenne, M. Bakhtiar rêve encore d' *« apprendre aux Iraniens à être sociaux-démocrates »* au sein d'une démocratie à l'occidentale dans laquelle le roi, — pourquoi pas ? — pourrait être *« le symbole de l'unité nationale dans la mosaïque d'ethnies qui constitue l'Iran »*.

Ce livre, avant tout l'itinéraire de celui qui aura eu le courage de tenter pour son pays l'économie d'une sanglante révolution, n'apporte pas de véritables révélations. Il permet de mieux connaître un homme que les faits n'arrachent pas à sa certitude de demeurer aujourd'hui encore le détenteur de la légitimité au nom d' *« une certaine idée de l'Iran »*.

F. C.

★ *Ma Fidélité*. Editions Albin Michel, 258 pages, 65 F.

DIPLOMATIE

M. CHEYSSON VISITE TROIS ÉTATS AFRICAINS

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieurs visite trois Etats africains : le Cameroun, le Togo et la Mauritanie, du dimanche 26 au vendredi 31 décembre. Cette visite précède le voyage que fera M. Mitterrand à partir du 12 janvier au Gabon, au Bénin et au Togo et celui, prévu à la fin du mois de janvier, au Maroc, par le chef de l'Etat.

M. Cheysson sera au Cameroun du dimanche soir 26 décembre au mercredi matin 29 décembre. Il commencera ses entretiens avec son homologue camerounais lundi, avant d'être reçu par le nouveau chef d'Etat, M. Biya, qui offrira un déjeuner en son honneur. Il recevra ensuite la colonie française avant de partir pour Garoua, dans le nord du pays, où il rencontrera l'ancien président Ahmadou Ahidjo, qui s'est retiré du pouvoir en novembre.

Mercredi, M. Cheysson s'arrêtera quelques heures à Lomé, où il rencontrera le président Eyadema, avant de se rendre à Nouakchott, où il s'entretiendra le même jour avec le chef d'État mauritanien, M. Kouna Haidallah. Jeudi, il visitera Nouadhibou, capitale économique de la Mauritanie. M. Cheysson regagnera Paris le 31 décembre.

Au Quai d'Orsay

M. JACQUES BOUTET EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DES RELATIONS CULTURELLES

M. Jacques Boutet, conseiller d'État, a été nommé, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des relations extérieures en remplacement de M. Jacques Thibau, qui occupait ce poste depuis un an *(le Monde* daté 19-20 décembre). M. Thibau devrait prochainement être nommé ambassadeur de France dans une capitale européenne.

[Né le 17 mars 1928 à Rodez (Aveyron). M. Jacques Boutet est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a commencé sa carrière au Conseil d'Etat, où il a été nommé maître des requêtes en janvier 1962. Il a été notamment président de la Chambre administrative de la Cour suprême d'Abidjan et directeur adjoint de l'Institut international d'administration publique. En mai 1981, il a été président de la commission de contrôle des émissions officielles de propagande électorale. Il a été président de TF 1 du 22 juillet 1981 au 17 septembre 1982, date à laquelle il a été remplacé par M. Michel May.]

A TRAVERS LE MONDE

Inde

● L'INDE ET LE PAKISTAN ont décidé, jeudi 23 décembre, de mettre en place une commission conjointe — qui sera dirigée par les ministres des affaires étrangères des deux pays — et qui sera chargée d'étudier les possibilités de coopération dans de nombreux domaines. En revanche, les chefs des diplomaties indienne et pakistanaise ne sont pas parvenus à définir le type d'accord de normalisation de leurs relations que les deux pays pourraient conclure. — *(A.F.P.-Reuter)*.

Turquie

● LIBÉRATION DU PRÉSIDENT DU BARREAU D'ISTANBUL. — La cour martiale d'Istanbul a ordonné la libération des dix-neuf membres du Comité turc pour la paix qui étaient encore en détention, le président du barreau d'Istanbul, M. Orhan Apaydin, ainsi que des universitaires et des personnalités du monde de la presse et des arts, figurent parmi les personnes élargies.

— *(A.F.P.)*

● *Les relations sino-soviétiques.* — Dans un message adressé à Moscou à l'occasion du soixantième anniversaire de l'U.R.S.S., les dirigeants chinois affirment *« espérer sincèrement la réalisation d'une normalisation progressive et l'instauration de rapports de bon voisinage »* entre les deux pays et invitent les deux parties à entreprendre *« des actions concrètes tendant à l'élimination des obstacles par la voie de consultations »*. De son côté, M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, écrit dans un article de la revue *Kommunist* : *« L'Union soviétique est disposée à faire et fait tout ce qui dépend d'elle pour que les rapports (soviéto-chinois) connaissent un développement favorable, qu'ils deviennent normaux. Et nous notons ces derniers temps une réaction positive de la Chine à notre attitude. »* — *(Tass.)*.

EUROPE

Portugal

M. Pinto Balsemao n'a toujours pas trouvé de successeur

Lisbonne *(A.F.P., Reuter)*. — La crise déclenchée il y a une semaine par la démission du premier ministre, M. Francisco Pinto Balsemao, est loin d'être résolue. M. Carlos Mota Pinto, qui était déjà présenté par la presse comme le futur chef du gouvernement de l'Alliance démocratique (coalition de centre droit) s'est en effet récusé le jeudi 23 décembre. Il a justifié son refus par le fait que les principaux dirigeants sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates de la coalition n'avaient pas l'intention de faire partie du nouveau cabinet.

M. Mota Pinto, juriste de quarante-six ans, avait déjà exercé les fonctions de premier ministre pendant six mois en 1978 et 1979. Appartenant au parti social-démocrate de M. Pinto Balsemao, il était bien accepté par les partenaires de la coalition, les chrétiens-démocrates du Centre démocratique et social. Mais il aurait pu être refusé par le chef de l'État. Après avoir été un des « hommes du président », il avait rompu en effet avec le général Eanes et ne lui avait pas ménagé ses critiques.

M. Pinto doit reprendre ses consultations, mais les candidatures qui sont proposées (celles de MM. Meneres Pimentel et Viana Batista, anciens ministres de la justice et des travaux publics) n'ont guère de chances d'aboutir.

L'hebdomadaire *Expresso* (proche du premier ministre démissionnaire) estime « *inévitable* » la tenue d'élections anticipées, auxquelles est favorable l'opposition socialiste et communiste. Le président de la République, ajoute le journal, estime que celles-ci sont la meilleure solution, face aux difficultés actuelles du premier ministre démissionnaire pour se trouver un successeur.

Italie

LE VATICAN ET ROME VONT MENER UNE ENQUÊTE COMMUNE SUR L'AFFAIRE DU BANCO AMBROSIANO

Rome (A.F.P.). — L'Italie et le Vatican ont signé le 24 décembre un accord de coopération pour « *procéder conjointement à l'établissement de la vérité sur les rapports entre le Banco Ambrosiano et l'institut pour les œuvres de religion* », ont annoncé le ministère italien des affaires étrangères et le porte-parole du Saint-Siège dans un communiqué commun.

Signé par le cardinal secrétaire d'Etat Agostino Casaroli et par l'ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège, M. Claudio Chelli, l'accord prévoit la nomination par chacune des parties de trois experts qui travailleront conjointement à l'étude des rapports entre les deux organismes financiers. Les experts désignés par le Saint-Siège sont : le professeur Agostino Gambinoh, M. Pellegrino Capalbo et M. Renato Dardozzi. Pour le gouvernement italien, ont été désignés : MM. Pasquale Chiomenti, Mario Cattaneo et Alberto Santa Maria.

Le 26 novembre dernier, devant les cardinaux du monde entier réunis au Vatican, le pape Jean-Paul II avait lui-même annoncé que le Vatican était « *disposé à tout faire pour qu'un accord avec l'Italie* » permette de faire toute la lumière sur l'imbroglio de l'affaire Banco Ambrosiano — institut des œuvres de religion.

Le souverain pontife mettait fin ainsi au premier incident diplomatique survenu entre le Saint-Siège et l'Italie depuis les accords du Latran en 1929. L'incident était survenu le 30 juillet, après le début des enquêtes judiciaire et bancaire italiennes sur la banqueroute du Banco Ambrosiano. Les enquêteurs italiens, qui voulaient examiner les livres de l'I.O.R.S., s'étaient vu opposer une fin de non-recevoir sous prétexte que l'information judiciaire, ouverte par le parquet de Milan contre trois dirigeants de la banque du Vatican, dont Mgr Paul Marcinkus, son président, n'avait pas été communiquée par voie diplomatique.

Le dossier de l'attentat contre Jean-Paul II

LE JUGE D'INSTRUCTION DÉPLORE LA POLITISATION DE L'AFFAIRE

Rome *(A.P.)*. — Le juge d'instruction, M. Ilario Martella, chargé du dossier de l'attentat contre le pape Jean-Paul II, aurait demandé à être déchargé de l'affaire « *parce que celle-ci a pris une tournure trop politique aux dépens de la légalité* », rapportait, le 24 décembre, le quotidien de langue anglaise publié à Rome, *The Daily American*, citant un député chrétien-démocrate non identifié.

Le juge Martella aurait estimé que le débat parlementaire du 20 décembre avait été un « *fiasco politique* », et précisé qu'il n'avait pas l'intention de « *monter en épingle* » les présomptions à l'égard d'une filière bulgare « *avant d'avoir tous les éléments* » permettant de le faire. « *Ce qui était un cas judiciaire est devenu un spectacle* », a déclaré le député, qui est présenté comme étant proche de M. Martella et du ministre de la justice, M. Clelio Darida.

M. Martella aurait proposé de laisser le dossier à un magistrat plus proche politiquement de ministre de la défense, M. Lagorio.

M. Martella a, à plusieurs reprises, souligné qu'il ne détenait pas de preuve formelle permettant de faire état d'une conspiration internationale dans l'attentat du 13 mai 1981, bien qu'il ait inculpé jusqu'à présent trois Bulgares et cinq Turcs.

Espagne

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DES ÉLECTIONS DU 28 OCTOBRE

Madrid *(A.F.P.)*. — Voici les résultats officiels et définitifs des élections législatives du 28 octobre en Espagne.

Inscrits : 26 517 393.

Votants : 21 262 579.

Exprimés : 20 807 181.

P.S.O.E. (Parti socialiste ouvrier espagnol) : 8 551 791 votes.

P.S.C. (Parti socialiste de Catalogne, P.S.O.E. Catalan) : 1 575 601.

AP (Alliance populaire, coalition de droite - Parti démocrate populaire, Parti aragonais régionaliste, Union du peuple navarrais et Union valencienne) : 5 403 959.

U.C.D. (Union du centre démocratique) : 1 354 858.

Centristes de Catalogne (U.C.D. Catalane) : 70 235.

Coalition AP-U.C.D.-P.D.L. (Parti démocrate libéral) dans les trois provinces autonomes basques (Alava, Biscaye et Guipuzcoa) : 139 148.

P.C.E. (Parti communiste) : 686 423.

P.S.U.C. (Parti socialiste unifié de Catalogne, P.C. catalan) : 158 553.

CIU (Convergencia i unio, nationalistes catalans) : 772 726.

C.D.S. (Centre démocratique et social de M. Suarez) : 600 842.

P.N.V. (Parti nationaliste basque) : 395 656.

H.B. (Herri Batasuna, proche de l'Etat militaire) : 210 601.

ERC (Esquerra republicana de Catalunya) : 138 116.

F.N. (Fuerza nueva, extrême droite) : 108 347.

P.S.T. (Parti socialiste des travailleurs, extrême gauche) : 102 077.

E.E. (Euskadiko eskerra, gauche nationaliste basque) : 100 326.

P.S.A. (Parti socialiste d'Andalousie) : 84 474.

Turquie

• LIBÉRATION DU PRÉSIDENT DU BARREAU D'ISTANBUL. — La cour martiale d'Istanbul a ordonné la libération des dix-neuf membres du Comité turc pour la paix qui étaient encore en détention, le président du barreau d'Istanbul, M. Orhan Apaydin, ainsi que des universitaires et des personnalités du monde de la presse et des arts, figurent parmi les personnes élargies.

Les dix-neuf membres du comité, qui étaient détenus depuis près de dix mois, étaient accusés d'avoir « *créé une organisation clandestine en vue de renverser l'ordre constitutionnel pour établir un régime marxiste-léniniste en Turquie* ». — *(A.F.P.)*

Hongrie

• UNE SECONDE PERQUISITION CHEZ M. LASZLO RAJK. — Une semaine après la première (*le Monde* du 18 décembre), une seconde perquisition a eu lieu, le mardi 21 décembre, dans l'appartement où, depuis deux ans, se tiennent des séances de lecture et de vente des « samizdats », signalent les milieux dissidents. — *(Reuter.)*

NOËL DANS LE MONDE...

La trêve n'a pas toujours été respectée

Noël, avec son message de « *paix sur la terre aux hommes de bonne volonté* » a été fêté dans un monde où la guerre (Iran-Irak), la résistance (Afghanistan), la répression (Pologne) et la pénurie (Afrique) ne respectent pas les trêves du calendrier.

• A BETHLÉEM, les cérémonies de Noël ont été suivies par une assistance moins nombreuse que d'habitude, ce qui s'explique à la fois par l'insécurité qui règne dans la région et par la crise économique qui frappe le tourisme, fût-il religieux. Vendredi soir, quelque trois mille fidèles, dont beaucoup de chrétiens libanais, se sont rassemblés sur la place de la Crèche, où ils ont écouté des cantiques chantés par neuf chorales étrangères, en attendant la messe de minuit célébrée par Mgr Giacomo Beltritti, patriarche de Jérusalem.

Les mesures de sécurité prises autour de la ville où le Christ est né étaient particulièrement sévères cette année.

• AU VATICAN, les milliers de fidèles et de pèlerins qui se sont rendus dans la basilique Saint-Pierre pour assister à la messe de minuit célébrée par Jean-Paul II ont remarqué la crèche géante qui, pour la première fois, a été installée sur la place, ainsi que les sapins de 13 mètres, qui entouraient l'obélisque. Au cours de la messe — retransmise par télévision dans trente-huit pays (mais pas la Pologne) — le pape a invité les quelque douze mille fidèles à saluer « *l'enfant-Dieu nouveau-né avec gratitude et avec joie en cette nuit radieuse* ».

Le déroulement de la cérémonie, célébrée en présence des cardinaux et prélats de la curie et des chefs des missions diplomatiques des cent deux pays représentés auprès du Saint-Siège, a souligné l'universalité de l'Eglise.

Les lectures liturgiques et les cantiques étaient interprétés dans plusieurs langues, et, lors de l'offertoire, des représentants des cinq continents sont montés au pied de l'autel pour déposer les dons. « *La naissance de Jésus*, a dit Jean-Paul II à la fin de son homélie, *c'est le message permanent que Dieu aime l'homme et peut lui donner la paix.* »

• A PÉKIN, les quatre églises chrétiennes — dont l'église protestante rouverte récemment — ont connu une affluence inhabituelle, et la cathédrale catholique n'était pas assez grande pour accueillir les six mille fidèles qui s'y pressaient. Depuis la libéralisation relative, le nombre de pratiquants augmente régulièrement en Chine.

• EN AFRIQUE, Noël a été célébré dans des conditions parfois difficiles. Pour la première fois depuis son accession à l'indépendance en 1975, le Mozambique marxiste a célébré Noël officiellement par un jour férié, accordé après une rencontre de quatre jours entre le président Samora Machel et les représentants des différentes Eglises.

Au Zimbabwe, en revanche, trois ans après l'indépendance, la communauté noire a connu un Noël marqué par la pénurie d'essence, de nourriture et même de boissons non alcoolisées. Situation aggravée par la dévaluation du dollar zimbabwéen, décidée juste avant Noël.

Pour ce qui est des relations entre religions, enfin, ce Noël 1982 est exceptionnel en ce qu'il coïncide avec la fête musulmane du Mouloud, qui marque la naissance du Prophète.

DANS SON MESSAGE POUR LA PAIX

Jean-Paul II appelle à un désarmement réciproque

« Le dialogue pour la paix, un défi pour notre temps », tel est le thème choisi par Jean-Paul II pour son message, qui sera lu dans les églises du monde entier le 1er janvier 1983, à l'occasion de la seizième Journée mondiale de la paix.

Le pape souligne que la paix ne s'établira pas sans « *adopter une attitude de dialogue* », et sans « *introduire patiemment les mécanismes et les phases de dialogue partout où la paix est menacée ou déjà compromise, dans les familles, dans la société, entre les pays ou entre les blocs de pays* ».

Il a condamné ensuite le « *faux dialogue* », celui qui est bloqué « *par la volonté* a priori *de ne rien concéder, par le manque d'écoute, par la prétention d'être, soi-même et seul, la mesure de la justice. Cette attitude peut cacher tout simplement l'égoïsme aveugle et sourd d'un peuple, ou plus souvent la volonté de puissance de ses dirigeants. Il arrive d'ailleurs qu'elle coïncide avec une conception outrancière et dépassée de la souveraineté et de la sécurité de l'Etat (...). Enfin, lorsque certaines parties en présence sont nourries d'idéologies qui, malgré leurs déclarations, s'opposent à la dignité de la personne humaine, à ses justes aspirations selon les principes de la raison, la loi naturelle et éternelle.*

» *Ces idéologies*, poursuit le pape, *voient dans la lutte le moteur de l'histoire, dans la force la source du droit, dans le discernement de l'ennemi l'A.B.C. de la politique. Le dialogue est figé et stérile, ou, s'il existe encore, il est en réalité superficiel et faussé. Et l'échec du dialogue risque alors de servir la course aux armements.* »

« *Le Saint Siège*, écrit Jean-Paul II à ce propos, *ne se lassera pas d'insister sur la nécessité de freiner la course aux armements par des négociations progressives, appelant à la réciprocité.* »

C'est au plan national que doit s'instaurer d'abord le dialogue pour la paix. Ici, avec une allusion implicite à la Pologne, Jean-Paul II affirme : « *Lorsque le dialogue entre les gouvernants et le peuple est absent, la paix sociale est menacée ou absente, c'est comme un état de guerre.* »

EN POLOGNE

Solidarnosc : « Viens en aide à tes espoirs »

La France voit « *un signe encourageant* » dans la libération « *d'un nombre important d'internés* », mesure qu'elle accueille avec satisfaction, a déclaré vendredi 24 décembre le porte-parole du ministère des relations extérieures, qui a ajouté : « *Mais il reste à libérer plusieurs milliers de personnes qui sont arrêtées. Nous souhaiterions que Noël fût également pour eux le début d'un espoir.* »

Une carte de vœux de Solidarité, imprimée clandestinement, circule sous le manteau à Varsovie. On y voit la comète des rois mages traversant le ciel au-dessus d'un arbre de Noël entouré d'une clôture de barbelés. Parmi les sapins de la forêt, on distingue l'emblème de la Pologne combattante (une double ancre marine surmontée d'un « P » majuscule).

Un texte accompagne « *ces vœux les plus sincères* ». On y lit : « *Nous te remercions pour ton militantisme pendant l'état de guerre, et, si tu n'as pas milité jusqu'à maintenant, nous te remercions d'avoir eu le courage de lire et de faire suivre les journaux et les livres indépendants, et, si tu n'as rien lu jusqu'à maintenant, nous te remercions pour ton soutien matériel à ceux qui en ont besoin et à nos organisations, et, si tu n'as pas apporté ton aide jusqu'à maintenant, nous te remercions pour ton soutien par la parole et par la critique, et, si tu n'as rien dit jusqu'à maintenant, nous te remercions pour ce que tu as pensé. Viens en aide à tes espoirs* ».

La messe de minuit — la deuxième sous l'état de guerre en Pologne — (qui ne sera « suspendu » qu'à la fin de l'année) a été l'occasion pour de nombreux Varsoviens de manifester leur attachement au syndicat dissous. Elle a également permis à l'Église de dénoncer les violations des droits de l'homme et de souligner que, dans la situation « *difficile* » actuelle, « *on ne peut être joyeux, même en ce jour* » de Noël.

Une dizaine de milliers d'habitants de la capitale, dont beaucoup de jeunes, ont assisté aux offices religieux à la cathédrale Saint-Jean, à l'église Sainte-Anne et à l'église des jésuites, très proches les unes des autres dans la vieille ville. Bien avant l'heure de la messe, des groupes de jeunes gens et jeunes filles déambulaient dans les rues. Ils menaient de bruyantes conversations où chantaient à haute voix sans prêter la moindre attention aux rares patrouilles de police qui, la matraque au ceinturon et le kalachnikov en bandoulière, circulaient dans les parages.

Au sortir des offices religieux, de nombreux fidèles se sont rendus auprès de la grande croix florale dédiée à Solidarnosc et que les Varsoviens entretiennent constamment avec soin sur le parvis de l'église Sainte-Anne. Des fleurs fraîches émergeaient quelques tracts imprimés ou manuscrits. « Solidarité » y présentait ses vœux de noël à « *ceux qui n'ont pas perdu confiance malgré la dissolution illégale du syndicat* », leur souhaitant de « *demeurer inébranlables dans leurs convictions sachant que la vérité et la justice vaincront* ».

Les bras levés et faisant le « V » de la victoire, les assistants ont longtemps chanté des hymnes patriotiques et à la gloire de « Solidarité ».

... ET EN FRANCE

Les tours de Babel de la porte de Choisy

« Ce soir, à la télévision, on a longuement commenté la mort d'un grand poète français. C'est bien, mais malheureusement cela a laissé très peu de temps pour parler d'une naissance, celle du Christ. » L'homme qui parle avec assurance au micro devant l'autel, en cette veillée de Noël, à l'église Saint-Hippolyte à Paris, est imité par d'autres paroissiens. Il y en a de tous les milieux, de tous les âges et, surtout, de plusieurs races différentes.

Les sujets évoqués — l'accueil des réfugiés politiques, Solidarité avec *Solidarnosc*, une grève de la faim qui a récemment eu lieu dans l'église — montrent, en revanche, par leur connotation politique que la paroisse se situe dans un quartier ouvrier et industriel. En fait, la population de cette partie du treizième arrondissement, à la porte de Choisy, est des plus hétéroclites, pour plusieurs raisons. Lorsque l'église fut construite au début du siècle — elle fut terminée en 1924 — c'était un quartier d'usines et la paroisse a longtemps été servie par la Mission de France.

Aujourd'hui, explique le jeune curé dynamique de Saint-Hippolyte — ou Saint-Hippo comme on dit familièrement — le Père Jean Lavergnat, au noyau ouvrier est venue s'ajouter une autre population composée, d'une part, des classes moyennes et des cadres installés dans les nouvelles tours qui ont poussé comme des champignons autour de la porte d'Italie, et, d'autre part, de toute une population étrangère, venue camper aux portes de Paris.

Et, c'est souvent vers l'Eglise que se tournent ces déracinés culturels, pas forcément parce qu'ils sont catholiques, mais parce qu'ils savent qu'ils retrouveront leurs compatriotes. Conscient de cette présence massive d'étrangers sur la paroisse — ils peuvent représenter jusqu'à 25 % des assistants aux offices religieux, — le clergé de Saint-Hippolyte a choisi de consacrer la veillée et la messe de minuit à l'accueil des étrangers. Et ceux-ci ont répondu à l'appel. A voir ceux qui se pressent, par familles entières, dans l'église, ils sont presque aussi nombreux que les Français.

Les Asiatiques viennent en tête par le nombre : Chinois, Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens. Réfugiés politiques pour la plupart, ils travaillent dans la restauration et le commerce, mais ils sont durement touchés par le chômage (30 %) et la moitié d'entre eux ont moins de vingt ans. Grâce à la paroisse, ils ont formé une association d'Asiatiques, qui est devenue autonome.

Ensuite, il y a les Maghrébins, les Antillais, les Africains, les Indiens, les Latino-Américains, les Portugais, les Espagnols, les Italiens, les Turcs, les Yougoslaves, etc. Des banderoles sur les murs de l'église portent la phrase « *Dieu parmi nous* », écrite en quatorze langues. « *Le problème*, explique encore le Père Lavergnat, *c'est la communication, non seulement de toutes ces races entre elles, mais aussi avec nous. D'abord, parmi les gens âgés, beaucoup ne parlent pas le français, et puis ils sont habitués à exprimer leur foi dans un autre style. Un petit exemple : nous ne vendons plus de cierges dans l'église, mais on en trouve régulièrement, allumés, qui ont été achetés au supermarché et apportés ici.* »

En cette veillée de Noël, les chrétiens de Saint-Hippolyte — sept cents fidèles pour trente-trois mille habitants — ont voulu montrer aux étrangers que l'Eglise de l'enfant né dans une étable, parce qu'il n'y avait pas de place à l'auberge, puis de l'homme qui n'avait pas où reposer sa tête, leur est ouverte en priorité. Après un repas, proposé surtout aux solitaires et sans famille, la veillée et la messe, suivies d'un « pot » de l'amitié, ont permis aux étrangers non seulement de faire connaissance, mais aussi de s'exprimer, au cours de la liturgie, dans sa propre langue. Pendant l'espace d'une nuit, la tour de Babel est devenue harmonie et compréhension.

ALAIN WOODROW.

A NEW-YORK

Produits de luxe et soupes populaires

De notre correspondante

New-York. — Les petits commerçants, qui attendaient un miracle de Noël pour remettre en selle leurs affaires, n'ont pas encore fait leurs comptes, mais il ne semble pas que le miracle se soit produit. Près de neuf mille petits magasins ont fermé cette année aux Etats-Unis : 40 % de plus qu'en 1981. Les petits boutiquiers, qui font le charme des vieux quartiers de Manhattan ou de Brooklyn, ont été particulièrement touchés.

En revanche, le luxe se vend bien : sans doute un effet de la remontée de la Bourse. Les ordinateurs domestiques sont partis comme des petits pains. Un joaillier de Madison Avenue a vendu un diamant de 14 carats et un autre de 17, mais il dit avoir des difficultés à écouler ses bagues à 2 000 mille dollars. Très demandés, aussi, les chocolats à 30 dollars la livre, les sacs en buffle à 850 dollars, les truffes blanches à 200 dollars la livre. En trois mois, le prix moyen des appartements de luxe est passé de 389 000 à 425 000 dollars.

Les associations charitables privées, répondant aux vœux du président Reagan, font de leur mieux pour rendre « les fêtes » supportables aux plus démunis. Un nombre non négligeable des quelque trente mille clochards new-yorkais passeront sans doute quand même les nuits dehors, car la municipalité ne peut guère offrir que cinq cents lits de femmes et quatre mille d'hommes. Une douzaine d'églises et d'œuvres diverses font de leur mieux pour pallier cette carence, mais leurs moyens sont limités. Les refuges pour hommes sont, d'autre part, dangereux faute de surveillance. Les rixes, les vols, voire les meurtres, n'y sont pas rares, et de nombreux clochards leur préfèrent la rue.

En prévision de Noël, d'innombrables collectes d'argent, mais aussi de vêtements et de nourriture, avaient été organisées sur la voie publique. Un groupe de volontaires, scandalisés de voir des clochards « faire » les poubelles des beaux quartiers, a lancé l'opération City Harvest (Moisson de la ville) : ils font, une ou deux fois par jour, le tour des restaurants pour y collecter les restes et des bidons de « soupe du jour ». Ils font le siège des grossistes en alimentation pour se faire livrer les invendus périssables. Ils placardent dans les immeubles cossus qu'ils habitent des affiches demandant des dons en boîtes de conserve.

City Harvest approvisionne ainsi plusieurs soupes populaires qui, faute de subsides, étaient menacées de fermeture et améliore l'ordinaire de bon nombre d'autress. La multiplication des épaves humaines sur les trottoirs ne va pas sans émouvoir la masse des New-Yorkais. Mais rien n'indique, en tout cas pour l'instant, la moindre « politisation » de cette émotion. Tout se passe comme si les organisations charitables estimaient de leur « devoir » d'aider les déshérités, en se gardant d'incriminer la politique économique et sociale de l'administration Reagan. « *Les temps sont durs* », entend-on dire avec résignation.

Stimulé par les bons sentiments ambiants, l'hôtel Stanhope, l'un des plus élégants de la ville avec son style Nouvelle-Angleterre, a fait préparer par son chef quatre cent cinquante repas servis le jour de Noël aux pauvres de la paroisse Saint-Joseph, à Yorkville. Comme toutes les œuvres charitables, ce geste est, bien entendu, déductible des impôts.

NICOLE BERNHEIM.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

● Grenoble : duel serré pour un « laboratoire » politique

Dix-huit ans de gestion socialiste. Dix-huit ans de mandat municipal pour M. Hubert Dubedout, député de l'Isère. Et la gauche est encore favorite pour le scrutin des 6 et 13 mars prochain. Les jeux sont-ils déjà faits dans la capitale du Dauphiné ? Rien n'est moins sûr. Le « laboratoire » grenoblois a pris quelques rides. La vitrine, longtemps exemplaire pour une certaine idée du socialisme au quotidien, connaît la concurrence d'autres enseignes. L'usure du pouvoir n'épargne personne au point que le « renouvellement » sera un des thèmes majeurs de l'équipe emmenée pour la quatrième fois par M. Dubedout.

La droite, représentée par ses deux principales composantes, R.P.R. et U.D.F., sera conduite par un jeune conseiller général, M. Alain Carignon. De ce côté, deux stratégies s'annoncent. L'une, classique, fait appel au réflexe anticommuniste : *« Le poids du P.C.F. est croissant »*, affirme, contre l'évidence électorale, le programme de la droite. L'autre, plus subtile, tend à intégrer le tissu associatif dans un sens différent des précédents scrutins. Une formule qui a longtemps fondé la « spécifité » grenobloise.

De notre correspondant régional

Grenoble. — *« Les Grenoblois auront à choisir entre une équipe qui a son bilan et l'autre son présent. »* M. Alain Carignon, trente-quatre ans, chef de file local du R.P.R. et candidat déclaré au poste de maire, précise dès le début de notre entretien qu'il souhaite un *« large débat »* sur les questions municipales. En précisant qu'il ne sera pas *« très dur »* sur le bilan, car *« le passé est le passé »*.

M. Hubert Dubedout, soixante ans, souhaite, pour sa part, aller de l'avant avec une nouvelle équipe. *« Vous serez surpris par l'ampleur du renouvellement*, prédit-il. *Déjà, en 1977, on n'avait retrouvé que treize sortants sur les quarante-trois conseillers de 1971. Cette fois, le mouvement sera de même ampleur, ce qui sera sans doute une source de déception pour les partis politiques, y compris pour le parti socialiste. »*

Le décor politique est en place. Les acteurs principaux occupent depuis plusieurs années le devant de la scène. M. Carignon était en bonne place dans l'équipe de M. Jean-Charles Pariaud (sans étiqu.), nettement battu en 1977 par la liste d'union de la gauche (1). Depuis, le paysage politique ne paraît pas s'être sensiblement modifié. Mais Grenoble, comme toutes les villes qui ont très vite grandi, n'a pas été épargnée par la crise économique. Même si son image de ville « jeune », de cité exemplaire en matière d'innovation sociale ou technique, ne doit pas être trop hâtivement rangée dans le placard aux souvenirs. Grenoble n'est pas une ville-miracle, oasis de prospérité dans un environnement difficile. Le taux de chômage y est très proche de la moyenne nationale.

Dans ce contexte, après avoir salué *« bon nombre d'initiatives sociales, ou urbanistiques parfois exemplaires »*, l'équipe de M. Carignon espère voir la ville *« honorer pleinement sa réputation de ville d'avant-garde »*... en renversant spectaculairement la gauche qui tient la ville, les grandes communes de la banlieue et le département.

« La municipalité a duré, elle a fait son temps. Ce sont grosso modo les mêmes hommes et les mêmes femmes aux leviers de commande. Au moins des personnes qui ont les mêmes origines partisanes » affirme M. Carignon. *« Grenoble a changé et aujourd'hui la municipalité doit faire face à un fort mécontentement. Il y a un double mouvement anti-gouvernemental et anti-municipal »* poursuit le leader du R.P.R. Pour aller à la bataille, il a réuni, au-delà des deux grandes formations modérées une équipe qu'il qualifie de *« très bonne qualité »* : ouvriers, syndicalistes, nembres d'associations ou d'unions de quartiers.

Pour affirmer ses priorités : emploi ; nouveau « style de vie » (lutte contre le bruit, environnement) ; commune *« la plus juste et la plus solidaire possible »*, M. Carignon devrait dans quelques jours bénéficier du soutien d'une association qui compte, selon sa présidente entre 1 500 et 2 000 adhérents. « S.O.S. Grenoble », présente lors du scrutin cantonal du printemps dernier, a amplifié un important échec électoral de la gauche qui a notamment perdu le siège de M. Jean Nevache dans le quartier populaire de « Béria ». M. Nevache était fréquemment cité comme un « dauphin » potentiel de M. Dubedout.

« S.O.S. Grenoble » avait présenté trois candidats. Deux ont obtenu 4 % des voix, un autre 10 %. Bien que modestes, de tels résultats pèseraient lourd dans un duel que tout le monde s'accorde à prévoir très serré. La présidente de cette association, Mme Françoise Parabelle, avait déjà figuré sur la liste de M. Pariaud. On peut s'attendre à une récidive.

Les thèmes de bataille de « S.O.S. Grenoble » — opposition à la construction de logements dans le quartier Hoche ; réticence face à des réalisations passées, comme les rues piétonnes ; nécessité d'une *« meilleure concertation »* — semblent prendre le contrepied de toute la politique menée depuis des années par la gauche.

Souhaitant un « débat d'idées », M. Carignon innove par rapport au discours traditionnel de la droite. Ainsi, il ne fera pas campagne à propos de l'immigration : *« Ce n'est pas parce qu'un thème serait électoralement payant que je le prendrais*, dit-il. *D'ailleurs le débat politique s'est élevé depuis que les socialistes ne tiennent plus leurs promesses. Les Grenoblois acceptent qu'on leur disent non. »* Habilement, les modérés reprennent à leur compte l'idée de *« référendum d'initiative locale »* et ils envisagent qu'on puisse l'utiliser à l'occasion de projets controversés comme celui de la création de nombreuses lignes de tramways.

Difficultés internes

Le R.P.R. prépare une campagne à la mesure de ses ambitions aiguisées par ses succès aux cantonales. *« Les deux tiers de la ville sont à l'opposition »*, affirment les amis de M. Carignon. Celui-ci — jeune, *« tendre »*, voire *« léger »* disent ses adversaires — devra prouver qu'il a une stature suffisante pour prétendre à la succession de M. Dubedout. *« Son passé de gestionnaire*, dit-on dans l'entourage du maire, *se limite à la direction des relations publiques de la chambre de commerce. »* M. Dubedout ne fait pas le complexe de l'âge : *« Je suis prêt à donner rendez-vous à M. Carignon, skis aux pieds, ou pendant une course en montagne. »* C'est avec une visible satisfaction que le maire sortant semble retrouver l'arène électorale pour se frotter à une droite qu'il a, jusque-là, toujours battue, afin de prouver que sa ville, qui a donné des scores records à M. Mitterrand lors des deux tours de l'élection présidentielle de 1981, n'est pas près de changer de camp. En dehors de l'anecdotique défi sportif, le député de l'Isère semble miser sur une campagne très politisée.

A ceux qui relèvent qu'il n'est *« même pas secrétaire d'État »* et qu'au fond, le changement n'a rien apporté de concret à sa ville, M. Dubedout répond qu'être ministre *« n'est pas la seule façon de servir l'État »*.

Les socialistes grenoblois sont, d'autre part, confrontés à des difficultés internes. Il est à prévoir que les mitterrandistes de l'ancien courant A feront leur entrée sur la liste du maire, au nom d'un rééquilibrage dont ne devraient pas être exclus les amis de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale et du conseil général de l'Isère. M. Dubedout s'affirme, pour sa part, *« totalement imperméable à ce type d'étanchéité »*... Son souci majeur paraît d'un autre ordre : comment assurer une bonne représentation des autres sensibilités de gauche ? Parmi les cinquante-sept candidats de la liste Dubedout, on peut s'attendre à trouver des syndicalistes, des représentants d'associations, mais aussi du P.S.U. ou des écologistes. On aimerait bien, en effet, éviter la formation d'une liste « verte ».

Le choix du candidat au poste de premier adjoint constituera un test intéressant. Un nom est avancé avec insistance, celui de M. Yves Cuny, actuel directeur du cabinet du maire, mitterrandiste, mais surtout élu de la première municipalité Dubedout en 1965. *« De toute façon, l'homme qui sera choisi le sera en fonction de ses compétences pour occuper ce poste important, mais sûrement pas pour être mon successeur désigné »* : M. Dubedout n'a décidément pas envie d'apparaître comme un homme soucieux de prendre quelque recul avec l'action politique. MM. Nevache et Jean Verlhac, premier adjoint en exercice, comptent chacun, eux aussi, de chauds partisans.

Le parti communiste dit *« oui à l'élargissement, mais pas au détriment de notre seul parti »*. M. Jean Giard, leader local du P.C.F., actuel adjoint aux finances, ne conteste pas une sensible baisse d'influence électorale. Pendant six ans, les communistes se sont montrés des alliés loyaux, même en 1978 au moment les plus forts de la crise entre les deux grands partis de la gauche. Aujourd'hui, le P.C. s'affirme *« solidaire »* : *« Nous prenons en compte tout le bilan positif et négatif de la municipalité »*, indique M. Giard.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Au deuxième tour, le 20 mars 1977, la liste de M. Dubedout l'avait emporté sur la liste conduite par M. Pariaud par 31 500 voix contre 24 507.

● Lyon : l'U.D.F. se range du côté de M. Collomb

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Dans tout accord il y a plus de raison que d'affectivité et de sentiment »* : c'est en ces termes que M. Alain Mayoud, député du Rhône, membre du parti républicain, président départemental de l'U.D.F., a commenté l'*« accord global »* conclu le vendredi 24 décembre dans la matinée entre les représentants de cette formation et M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit), maire sortant.

La raison politique l'a donc emporté après plusieurs jours d'hésitation chez quelques responsables et élus U.D.F., notamment dans les rangs du P.R., qui n'a jamais pu avoir à Lyon une influence comparable à celle des centristes du C.D.S.

« Je m'y attendais. C'est le résultat du forcing des états-majors parisiens et notamment de la rue François-Ier », [où sont installés les bureaux de M. Valéry Giscard d'Estaing] : M. Michel Noir, député R.P.R., ne paraît pas autrement affecté par l'échec de son *« appel solennel »* à l'U.D.F. (*le Monde* du 23 décembre). Après les échecs des « médiateurs » — M. Jacques Chirac puis M. Raymond Barre — le débat est enfin clarifié. C'est bien un test national qui sera proposé le 6 mars prochain aux électeurs lyonnais. Une *« affaire pré-présidentielle »*, affirme même M. Noir.

M. Francisque Collomb n'est pas surpris non plus : *« J'avais la certitude que l'U.D.F. partirait avec moi. J'avais notamment le soutien de M. Jean Lecanuet. »* De son côté la base locale de l'U.D.F. assure, par la voix de M. Mayoud, que *« ce n'est pas de Paris qu'on peut connaître la situation »* et que lui et ses amis *« n'ont reçu de consigne de personne. D'ailleurs*, poursuit le député, *M. Lecanuet m'a téléphoné et... je ne l'ai même pas rappelé. »*

Ces interprétations contradictoires s'ajoutent à d'autres points qui demeurent pour l'instant obscurs. Ainsi l'accord *« globalement satisfaisant pour les deux parties »* (U.D.F. et apolitiques), selon l'expression de M. Mayoud, est aujourd'hui tellement *« global »* que rien n'a été dévoilé quant à l'équilibrage des listes ! De plus, le responsable de l'U.D.F. assure que sa formation aura un rôle *« prééminent »* dans la conduite de la campagne. *« Un rôle important*, corrige aussitôt M. Collomb. *C'est le maire qui dirige la campagne. »*

Avant le 15 janvier, les listes « Lyon d'abord », conduites par le maire sortant, devront également accorder leurs approches en vue de l'établissement d'une règle du jeu avec le R.P.R. en prévision du deuxième tour. Il faudra en effet harmoniser les positions entre le *« malheur aux vaincus ! »* de Me André Soulier, porte-parole des apolitiques, qui propose un quart des sièges seulement pour la liste de droite battue en primaire, et la modération des responsables U.D.F., comme M. Roger Fenech (C.D.S.) qui rappelle que *« le contact est maintenu avec le R.P.R. avec qui nous menons ensemble la campagne dans toutes les autres communes du département »*.

C. R.

● Marseille : un accord « historique »

De notre correspondant régional

Marseille. — L'accord conclu entre les instances départementales du parti socialiste, du parti communiste et des radicaux de gauche des Bouches-du-Rhône pour la constitution d'une liste d'union de la gauche, dès le premier tour de scrutin, à Marseille (*le Monde* des 22 et 23 décembre), a été officiellement rendu public au cours d'une conférence de presse réunie le jeudi 23 décembre à Marseille.

Une ultime modification a été apportée dans la répartition des cent un candidats de la liste, avec quarante-deux candidats pour le P.S., trente-trois (au lieu de trente-deux) pour le P.C.F. et sept (au lieu de huit) pour le M.R.G. Selon les termes de l'accord, les dix-neuf candidats restants *« seront répartis entre les autres forces de progrès »* se situant dans la « mouvance » du parti socialiste dont, essentiellement, le Groupe d'action municipale économique et sociale (GAMES), qui devrait avoir treize représentants dont une dizaine *« en position d'être élus »*.

Sur les cent soixante-quatorze candidats aux conseils d'arrondissement, qui seront élus en même temps que les conseillers municipaux, le P.S. en aura quatre-vingt-quatorze, le P.C. soixante-cinq et le M.R.G. sept.

Dans une déclaration commune lue par M. Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, qui avait à ses côtés M. Georges Lazzarino, secrétaire de la fédération communiste, et M. Michel Dari, secrétaire général de la fédération des radicaux de gauche, les trois partis signataires ont souligné notamment : *« La composition de ces listes permettra à une large et réelle majorité d'union de la gauche de gérer la ville. A cet effet, elle assure une correcte représentation de toutes les forces politiques et démocratiques. Elle garantit un partage équitable des responsabilités. »*

Les trois fédérations ont indiqué également qu'elles se sont mises d'accord sur un programme municipal fixant de grands objectifs dans les domaines économique, social et culturel et que, *« sur ces bases, elles conviennent de la solidarité de gestion »*. *« Pour la première fois dans l'histoire politique de Marseille*, proclame enfin cette déclaration, *communistes et socialistes, qui sont unis au gouvernement, à la région et au département, vont aller ensemble à la bataille des élections municipales pour gérer en commun. »*

Le parti communiste, dans une déclaration séparée, insiste également sur l'*« événement politique important »* que constitue l'accord, *« pour Marseille comme sur le plan national »*. *« Pour la première fois depuis trente-cinq ans*, précise-t-il, *les communistes vont retrouver leur place à part entière dans la direction de la municipalité et faire ainsi bénéficier la gestion de la ville de leur enracinement parmi les travailleurs, de leur influence, de la compétence et du dévouement de leurs élus. »*

Interrogé sur la représentation effective que peut espérer le parti communiste en fonction des diverses stimulations du scrutin et de la place des candidats sur la liste d'union de la gauche, M. Guy Hermier, député de la quatrième circonscription des Bouches-du-Rhône et membre du bureau politique du P.C.F., a estimé qu'elle se situera *« entre vingt et vingt-trois, voire vingt-quatre élus, s'ajoutant à une cinquantaine d'élus aux conseils d'arrondissement »*. *« A l'égard des préoccupations qui étaient les nôtres, il s'agit d'un bon accord »*, a-t-il affirmé. En plus des onze postes d'adjoint, sur une trentaine, dont il disposerait dans le conseil municipal, le P.C. se verrait attribuer, en cas de succès de la liste d'union de la gauche, des postes de maire et de premier adjoint dans le sixième secteur — fief communiste traditionnel dans lequel M. Hermier sera tête de liste — et ceux de premier adjoint dans les premier, troisième et cinquième secteurs.

La présentation officielle des candidats aura lieu au cours d'un grand meeting, le 14 ou le 15 janvier au parc Chanot, qui marquera le début de la campagne.

Du côté socialiste, un renouvellement important est attendu avec l'élimination ou le renoncement de plusieurs caciques de la municipalité sortante et l'arrivée de nouvelles personnalités, dont M. Philippe Sanmarco, député de la troisième circonscription des Bouches-du-Rhône et principal collaborateur à la mairie de M. Gaston Defferre.

GUY PORTE.

● *M. Roland Gaucher*, membre du bureau politique du Front national (extrême droite), a déclaré, jeudi 23 décembre : *« Ainsi, Robes-paul Quilès, à défaut d'avoir perdu la tête, a déjà perdu la culotte en laissant deux têtes de liste aux communistes parisiens. Ce n'est pas pour me déplaire puisque je mènerai la liste de l'opposition nationale dans le dix-neuvième arrondissement et que j'aurai donc comme adversaire Paul Laurent, l'un des plus staliniens membres du P.C.F. Je publierai prochainement un dossier sur les finances du P.C., je promets à Paul Laurent un rude hiver, un hiver sibérien. »*

Espoir

(Suite de la première page.)

Deux exemples : La Villette, qui devait être le plus sensationnel abattoir du monde et qui termine ses jours — ce qui vaut peut-être mieux, mais à quel prix ? — en foyer culturel ; le Concorde, qui, lui, a le mérite de fonctionner, mais comme une sorte de gadget national ponctionnant nos finances.

Et, pendant ce temps, on négligeait la voie de l'électronique et de l'informatique, le nombre des brevets d'invention français baissait et beaucoup d'entreprises de faible ou moyenne importance n'étaient ni protégées ni aidées efficacement. Il nous souvient d'être intervenu, il y a quelques années, pour que cesse dans le domaine des moteurs électriques de moyenne puissance le dumping des producteurs des pays communistes, et cela sans aucun résultats. La liste de ces énergies ou dynamismes « bien de chez nous » qui ont été abandonnés à leur sort mériterait d'être livrée à la connaissance du public qui comprendrait alors que les dirigeants de l'époque ont laissé un solde négatif qu'ils sont mal venus de dénoncer pour la seule raison que le suffrage universel les a expulsés de leurs bureaux ministériels.

Cette négligence de la part d'hommes qui ne sont pas sans mérites n'a d'autre cause à nos yeux que le goût du gigantisme et la révérence pour l'argent thésaurisé plus que pour l'argent qui fait travailler. Le seul respectable à nos yeux.

Et nous en revenons à notre réflexion liminaire.

La gestion de nos affaires est aussi bonne que possible, mais ce n'était que l'un des objectifs de mai 1981.

Notre tristesse est grande en constatant que notre société de 1982 ressemble à s'y méprendre à celle de 1980. Bien plus, on voit souvent dans les allées du pouvoir les mêmes pique-assiettes des miettes du repas national qu'auparavant. Ils sont, parfois moins bien reçus. Ils ont un peu moins droit aux hochets de la vanité, c'est un résultat. Il n'est pas à la mesure de l'ambition de ceux qui ont lutté pour que, même si leur intérêt personnel devait en souffrir, rien ne soit plus tout à fait comme avant.

Et puis il n'y a pas que l'économie de marché, la défense du franc, le droit à l'emploi et le droit à la liberté. Il y a le droit à l'espoir.

C'est ce dernier qui fut le catalyseur de tous ceux qui voulaient chasser les responsables de la morosité nationale et sortir de ce tunnel dans lequel ils nous ont laissé pénétrer sans nous fournir le moindre plan d'évacuation.

⁂

Avec un peu d'ironie cruelle on pourrait dire qu'en dix-huit mois les socialistes ont appris qu'on peut difficilement faire dépenser à l'État plus qu'il ne réussit à recevoir de la nation, qu'il est des réformes souhaitables mais irréalisables et peut-être aussi que la voie législative n'est pas la plus efficace pour transformer une société qui ne pense qu'à consommer. Si, de leur côté, les dirigeants exclus apprenaient, dans la dure école de l'opposition, qu'il faut être honnête envers soi-même, comme le fut Mendès France, que l'accession à la bourgeoisie d'une partie de la classe ouvrière ne règle pas le problème des appétits et de l'ambition, que la transformation de la société est liée à l'intégration progressive de la masse dans la classe sinon des privilégiés, du moins des parties prenantes, la gestion de la nation par les socialistes n'aurait pas été tout à fait improductive.

Par malheur, et dans le même temps, la générosité quelque peu romantique de l'avant 1981 s'est affadie.

Pour certains le pouvoir est exaltant, et nous pensons au chef de l'Etat, pour d'autres, et souvent aux plus modestes échelons parlementaires ou ministériels, il a un effet de béatitude lénitive, et nous voulons penser à beaucoup ou à personne.

Comment sortir de cette impasse qui pose un véritable problème de société politique ?

La réponse est entre les mains du parti socialiste, qui n'a pas su dégager clairement une philosophie de l'action à partir de laquelle il serait possible de faire des choix et d'établir des calendriers.

Car gouverner, c'est choisir, même et surtout quand, sortant de la révérence de l'argent, il faut entraîner la France républicaine dans les véritables chemins de l'espoir.

Cette doctrine et ces choix, nous les attendons... avec espoir.

PIERRE MARCILHACY.

M. Chevènement : « La gauche n'est pas mobilisée »

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie, déclare notamment, dans une interview à *l'Express* du 24 décembre : *« La droite est mobilisée et la gauche non. La gauche a encore les réflexes de l'opposition. La droite ce sont les traditionnelles « classes dirigeantes » : quel scandale pour elles de voir aux affaires tous ces « intrus » (...). A gauche, rien de tel ; les classes dominées ne deviennent pas facilement dominantes : ce n'est pas tant les résistances auxquelles elles se heurten; plus simplement, elles n'osent pas »*.

Après avoir souligné l'« immense défi culturel » auquel est confronté la gauche, le leader du CERES ajoute : *« Je me demande quelque fois si la France d'aujourd'hui peut trouver en elle-même la force de remonter la pente et de mériter le rôle qu'obscurément les autres peuples attendent d'elle »*.

Interrogé sur la présence des communistes au gouvernement, M. Chevènement affirme que la gauche ne peut se maintenir au pouvoir *« que si les deux traditions du mouvement ouvrier français ne se divisent pas à nouveau. Le parti communiste, pépinière de gens courageux, apporte à notre gouvernement une solidité incontestable*, dit-il. *Bien entendu, ily a des contradictions. Mais si nos principes sont différents, ils n'interdisent pas les accords (...). Le P.C. a le choix entre deux voies : celles de la cohérence et de la responsabilité et celle de la surenchère. La seconde pourrait lui faire gagner quelques voix (...) mais elle ramènerait la droite au pouvoir. La première, qu'il privilégie, lui ouvre au contraire un rôle, une capacité d'influence »*.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, entouré de M. Wolff, député U.D.F., maire de Chamalières, et de M. Abadie, commissaire de la République du Puy-de-Dôme, a inauguré à Chamalières une place Charles-de-Gaulle. L'ancien chef de l'Etat est conseiller général de cette ville.

● *Pierre Heyraud*, ancien secrétaire du gouvernement de Vichy entre 1940 et 1944, est décédé le 19 décembre à Majorque.

Pierre Heyraud, né en 1903, résidait depuis 1950 à Palma-de-Majorque, capitale de la plus importante des îles Baléares, où il avait ouvert un restaurant.

Après un débat sur les sondages

UNE MISE AU POINT DE M. ROBERT FABRE

Dans nos éditions du 1er décembre, nous avions rendu compte d'un débat organisé par l'Association des anciens de Sciences-Po sur la pratique des sondages, au cours duquel M. François Loncle (opp. P.S.), député de l'Eure, avait mis en cause certaines méthodes utilisées par la Sofres pour mesurer la cote de popularité de M. Robert Fabre du temps où celui-ci présidait le M.R.G. Après un démenti apporté par M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la Sofres (*le Monde* du 19-20 décembre 1982), M. Fabre conteste à son tour les déclarations de M. Loncle. Dans une lettre, l'ancien président du M.R.G. nous écrit : *« Je n'ai, contrairement à ce qui a été affirmé, jamais sollicité d'un institut de sondage mon inclusion sur la liste des personnalités politiques proposées au jugement des sondés, et ce, en échange de commandes de sondages. Les faibles moyens financiers du M.R.G. ne lui ont d'ailleurs jamais permis de faire effectuer un sondage. La vérité est que Gaston Defferre, qui figurait sur la liste de la Sofres, a proposé au directeur de cette société de remplacer son nom par le mien, dans un geste désintéressé que j'ai apprécié tout autant que mes amis du M.R.G., qui ont directement bénéficié de cet accroissement de notoriété. »*

APRÈS LA MORT DE LOUIS ARAGON

Le P.C.F. rendra hommage à l'écrivain place du Colonel-Fabien

Un hommage sera rendu à Aragon le mardi 28 décembre, devant le siège du comité central du P.C.F., place du Colonel-Fabien. L'écrivain, membre du comité central du parti communiste, sera donc célébré en tant que tel, autour des siens.

Cet engagement politique d'Aragon n'est mentionné que par allusion dans le message de M. François Mitterrand, rendu public vendredi 24 décembre. L'écrivain, déclare le président de la République, *« aura vécu jusqu'au bout les douleurs et les espoirs »* de son siècle. Le chef de l'Etat a choisi de mettre en avant l'appartenance d'Aragon à la *« littérature nationale »*, laissant à M. Pierre Mauroy l'évocation de l'*« homme engagé, qui a traversé les épreuves, les joies, les difficultés du parti communiste français »*.

Cette différence correspond à la conception qu'a M. Mitterrand du rôle de rassembleur, exprimant la réalité nationale, qui incombe au chef de l'Etat, tandis qu'il revient au premier ministre d'être l'organisateur et le chef de la coalition parlementaire et gouvernementale qui soutient le président de la République.

Comme le souligne le bureau politique du parti communiste, Aragon était *« un homme politique »*. La façon dont s'expriment les sentiments qu'inspire sa disparition est donc tributaire des données politiques du moment. Elle mérite d'être analysée à ce titre, la déclaration adoptée par le bureau politique du P.C.F. retenant particulièrement l'attention. Il n'est pas indifférent que les dirigeants communistes aient tenu à affirmer qu'Aragon, qui avait été, *« sans jamais faire défaut, un communiste »*, n'avait jamais renié *« les choix fondamentaux »* du surréalisme, *« cette insurrection de l'esprit »*, alors que les polémiques avaient été vives entre le P.C. et le mouvement surréaliste, auquel l'écrivain avait paru tourner le dos à mesure que s'était affirmé son rôle au sein du parti qu'il avait choisi. En récusant l'idée d'une rupture fondamentale, les dirigeants communistes entendent, sans doute, créditer Aragon d'une constance à laquelle on lui avait souvent reproché de manquer, mais aussi affirmer la diversité d'inspiration de ceux qui ont pris, à un moment de leur vie, le parti du communisme.

Il est plus significatif, cependant, que le bureau politique rende hommage à Aragon d'avoir *« milité »* pour le *« visage humain »* du socialisme, lorsque l'image de celui-ci avait été ternie. Cette allusion à l'entrée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie marque la fidélité du parti communiste à la *« désapprobation »* qu'il avait, alors, exprimée. Toutefois, en revendiquant, aujourd'hui, comme sien un combat qui avait créé quelques difficultés entre Aragon et son parti, le P.C.F. cherche aussi à tempérer l'impression produite par le comportement qu'il a adopté face aux événements de Pologne.

La mort d'Aragon confronte les communistes à leur propre histoire. Elle les amène, ainsi, à célébrer deux réunions de leur comité central, celle d'Argenteuil en 1966 et celle de Champigny en 1968, dont les conclusions, sur l'*« alliance »* des intellectuels et de la classe ouvrière et sur l'union des forces de gauche pour la construction d'une *« société démocratique avancée »*, avaient été remises en cause dans la période de rupture de l'union de la gauche, entre 1977 et 1981.

Le P.C.F. peut célébrer certaines dates de son histoire, sans que cela signifie un retour à la politique à laquelle ces dates correspondent. Force est de constater, néanmoins, que la ligne que suivent actuellement les communistes correspond davantage, par la force des choses, aux décisions d'Argenteuil et de Champigny qu'à celles qu'avait entérinées le *vingt-troisième congrès*, en 1979.

PATRICK JARREAU.

M. FRANÇOIS MITTERRAND : il aura vécu jusqu'au bout les douleurs et les espoirs du siècle.

M. François Mitterrand a fait, en fin de matinée de vendredi, la déclaration suivante : *« La France est endeuillée par la disparition de l'un de ses plus grands écrivains. Louis Aragon faisait partie du siècle dont il aura vécu jusqu'au bout les douleurs et les espoirs. La magie de sa poésie et la force de son œuvre le mettent au premier rang de notre littérature nationale. Je m'incline devant sa mémoire. »*

● **M. PAUL QUILÈS :**

« La France est en deuil, elle vient de perdre l'un de ses plus grands écrivains. Je tiens à rendre hommage à celui qui a tant contribué au renom de la littérature française contemporaine. »

● **LE R.P.R. : il a joué l'antéchrist en soutane.**

« La politique a été un accident dans la vie de Louis Aragon. Il y a une telle discordance entre son œuvre et son activité de femme de ménage du parti communiste qu'on peut se demander si le communisme n'a jamais été pour lui autre chose qu'une farce surréaliste.

» Louis Aragon était avec André Breton et Antonin Artaud de cette génération qui cherchait dans les ruptures avec la société une source poétique de création.

» Dans les années 20, le communisme était une de ces ruptures. Il l'a choisi, mais sans jamais en faire une doctrine puisque par nature il ne prenait pas au sérieux les doctrines. Il n'était pas de ceux qui croient au ciel, quelle que soit la couleur du ciel. Il s'est beaucoup amusé à jouer l'antéchrist en soutane, il faut aujourd'hui oublier la soutane pour ne se souvenir que des rêves qu'il a inventés. »

● **M. MAURICE SCHUMANN, de l'Académie française : le Nord fut deux fois la source de sa meilleure inspiration.**

« C'est avant tout comme homme du Nord que je pense aujourd'hui à l'œuvre de Louis Aragon. Deux fois au moins notre région fut la source de sa meilleure inspiration. Les plus beaux vers des Yeux d'Elsa *sont, selon moi, ceux qui transposent* « le profil terrible de la guerre » *en le découpant sur le pays minier :*

Charade à ceux qui vont mourir, Egypte noire
Sans pharaon qu'on puisse implorer à genoux
Terrils, terrils, ô pyramides sans mémoire.

» Comment oublier en outre la description du vieux Lille, qui est la parure de la Semaine sainte, *ce chef-d'œuvre dont la trame est la continuité de la France. »*

DEUX HOMMAGES A LA TELEVISION

Deux hommages sont prévus à la télévision :

– *Le mardi 4 janvier,* FR 3 diffusera autour de 22 h 15 une émission dédiée au poète et au militant présentée en direct par André Campana et Gérôme Garcin. Pour illustrer ces deux itinéraires, les réalisateurs inviteront des chanteurs et des comédiens à chanter et dire Aragon et proposeront des extraits de films.

– *Le dimanche 9 janvier,* Jacques Chancel présentera à 20 h 35 sur Antenne 2 *Chant d'Aragon* dans une réalisation de Raoul Sangla. *la Nouvelle affiche,* initialement programmée est reportée à une date ultérieure.

Isabelle Aubret, Marc Ogeret, Dave, Catherine Sauvage, Catherine Ribeiro, Francesca Solleville, Marcel Amont, Daniel Balavoine, Monique Morelli, et Jean-Patrick Capdevielle interpréteront des chants d'Aragon.

Les communistes saluent celui qui « toujours a voulu servir, parfois jusqu'à la déchirure, ce parti qu'il avait fait sien »

Le bureau politique du parti communiste a adopté, vendredi 24 décembre, au nom du comité central, une déclaration dans laquelle il affirme notamment : *« Présent à tous les rendez-vous de notre peuple et de sa culture avec l'histoire, Aragon a marqué son siècle. Il l'a marqué par son œuvre infiniment diverse et profondément intérieure : œuvre poétique, chantant sur tous les tons, à travers toutes les formes, l'amour et la colère, la douleur et l'espoir ; œuvre romanesque à la taille du monde réel et de l'histoire, indissolublement croisée avec celle d'Elsa Triolet ; œuvre critique, attentive à tous les chemins nouveaux de la création, sans cesse attachée à mettre l'héritage au présent, riche de cette assimilation exceptionnellement inventive de la culture française et mondiale, retrouvant et continuant notre grande tradition humaniste à travers les ruptures les plus révolutionnaires, élaborée jusqu'au plus extrême raffinement et capable d'entrer dans la sensibilité populaire, jusqu'à devenir chanson. L'œuvre d'Aragon est un sommet de l'art contemporain.*

» Il a marqué, en même temps, son siècle, poursuit le bureau politique, *par cette manière de vivre jusqu'au bout l'engagement du créateur dans les combats pour changer le monde. Bien des écrivains ont joué un rôle civique dans notre histoire, mais rares sont ceux qui ont poussé si loin la liaison délibérée de l'écriture et de l'acte politique. Ce fil perpétuel qui noue dans son œuvre vie intime et vie publique, un croisement sans cesse renouvelé de la création littéraire avec la prise de position du journaliste et l'intervention du militant, font d'Aragon une des personnalités les plus fortes de la France contemporaine. Ce prodigieux inventeur de formes a été une haute voix de notre temps.*

» Au sortir de la première guerre, en rupture radicale avec une esthétique et une morale qui s'étaient fait complices de la tuerie impérialiste, où l'on avait jeté ses vingt ans, Aragon est l'un des fondateurs, une des figures décisives du mouvement surréaliste, cette insurrection de l'esprit dont jamais il ne reniera les choix fondamentaux. C'est à partir d'eux que, poussant jusqu'au bout sa remise en question de l'inacceptable ordre établi, Aragon adhère, dès 1927, au jeune parti communiste.

» De cette rencontre capitale avec la classe ouvrière révolutionnaire, de sa découverte concrète de l'Union soviétique, naît une dimension nouvelle de son engagement politique comme de son art. A la pointe de l'action antifasciste et pour la paix, au cœur du Front populaire, il est de ceux qui ont le plus ardemment contribué à unir en une même démarche combat de classe et combat national, grandeur française et solidarité internationale. »

Le bureau politique du P.C.F. évoque, ensuite, l'action d'Aragon sous l'occupation. Il poursuit : *« Lorsque, après la grande espérance de la Libération, vient l'époque de la guerre froide et des guerres coloniales, dans l'inféodation atlantique, puis du long règne de la droite, Aragon, le poète, le romancier, l'essayiste, le directeur de* Ce Soir *et des* Lettres françaises *met sans compter son prestige et son génie dans la balance de toutes les causes où se joue le bonheur des hommes, du mouvement mondial pour la paix et de la solidarité avec les pays socialistes au combat national pour l'indépendance et la démocratie. Il se voue, avec Elsa, à la défense et l'illustration de notre culture et à sa rencontre avec toutes les autres. Bouleversé par ce qui vient ternir l'image du socialisme, il milite pour son visage humain, soucieux de rassembler. Il a été inlassablement de la longue bataille pour la victoire de la gauche. Peu de vies ont à ce point fait honneur aux couleurs de la France, et c'est notre honneur que, pendant plus d'un demi-siècle, liant au chemin de tous sa démarche singulière, Aragon ait été, sans jamais faire défaut, un communiste. »*

Le bureau politique résume, enfin, le rôle d'Aragon au sein du parti communiste. *« Ce qu'il a apporté à notre parti est inestimable,* déclare-t-il. *Il a pris, dans les années 30, sa part des efforts pour en surmonter les maladies infantiles. Il n'a cessé de rendre puissamment sensibles, par delà les cris et les chuchotements de la calomnie, l'inspiration démocratique et nationale de notre politique, le souffle libératoire du marxisme, la stature de l'homme communiste. Toujours il a voulu servir, comme il aimait à le dire, parfois jusqu'à la déchirure, ce parti qu'il avait fait sien, une fois pour toutes, il y a cinquante-cinq ans, à partir de raisons plus profondes que toutes les failles de l'histoire.*

» Devant ce qui ne fut pas toujours selon son cœur, devant l'amertume des erreurs un temps partagées, jamais il n'a songé à rebrousser chemin, mais il a agi pour avancer. Membre du comité central depuis 1950, il a été, au sens le plus vrai du mot, un homme politique. Artisan passionné d'une conception démocratique et nationale de la culture, partisan convaincu de l'alliance capitale de la classe ouvrière et des intellectuels, explorateur hardi de l'ouverture et de l'union, il a joué un rôle à sa mesure dans ces grands pas en avant de notre parti qui s'appellent Argenteuil et Champigny, dans cet acte décisif qu'a été notre vingt-deuxième congrès. La marque d'Aragon se lit à livre ouvert dans notre conception et notre pratique de l'avancée démocratique vers un socialisme à la française. Lors de son quatre-vingtième anniversaire, il exprimait sa joie devant ce que son parti est devenu. Sa disparition nous fait redire avec solennité combien nous mesurons la part qu'il y a prise. »

● **M. CHARLES FITERMAN : Un monument familier.**

« Sa lecture, a marqué ma formation et toute ma vie de militant ouvrier. Parce qu'il y a dans toute son action la part de la passion et du rêve, la part de la poésie. Il continuera de symboliser pour moi l'union de l'indépendance d'esprit et de la fidélité, de l'humanisme et de la raison. Cet homme, ce camarade, était et restera pour ceux de ma génération un monument familier. »

● **M. JACK RALITE, ministre de la santé : une « obéissance surprenante » au siècle.**

« J'avais beau savoir depuis plusieurs semaines que Louis aragon s'en allait, sa mort me donne un douloureux vertige.

» Penser que tout à coup cet écrivain somptueux ne reprendra plus la plume me rend comme orphelin. C'est qu'il a tant apporté. Selon moi, principalement des « signes d'encre » *enchanteurs, l'idée moderne de la nation, l'écoute anxieuse des voix inconnues venues de tous les quartiers, la recherche du bonheur, du tout, par l'amour, la femme* « ce double mystère parmi les connaissances triomphantes ». *Et puis, Aragon c'est un* « escalier vers les lucarnes de la toiture ».

» J'ai passé quelques heures près de lui quand le coma survenu brisait les dernières défenses devant la mort. Leur appartement à lui et à Elsa, il en avait transformé tous les murs en diaporamas de leur vie croisée, racontant avec lucidité, générosité, angoisse, fidélité et humour — avec la beauté d'un collage aussi — l'histoire de ce siècle auquel il a volué jusque dans ses actes quotidiens comme Hugo au siècle dernier une « obéissance » surprenante. »

● **M. ANICET LE PORS : une ligne de force de l'intelligence universelle.**

M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, dans un message adressé à la famille de l'écrivain, déclare :

« Avec la mort de Louis Aragon s'éteint l'un des phares de ce siècle. Il a puissamment éclairé la mutation du monde en cette fin du deuxième millénaire. Il l'a fait avec la vigueur, la fougue et la sensibilité des communistes dont il a su si bien exprimer l'humanité. Il reste une ligne de force de l'intelligence universelle. »

● **M. GEORGES SÉGUY : il avait beaucoup de respect pour les militants ouvriers.**

« J'ai toujours éprouvé la plus grande admiration et la plus profonde amitié pour Louis Aragon, pour l'écrivain, le poète, le communiste, l'homme. Il avait beaucoup de respect pour les militants ouvriers. J'ai pu personnellement m'en rendre compte durant les évévenements de mai 68. Sa mort, qui laisse un grand vide, sera douloureusement ressentie par tous ceux pour qui les mots liberté, démocratie, socialisme, paix, humanité ont le sens que lui-même leur donnait dans sa conception de vie et d'avenir de l'homme. »

● **ROLAND LEROY : il savait donner la grandeur aux choses les plus simples.**

« La nouvelle m'a frappé comme elle a frappé tant d'autres êtres humains, tant d'autres communistes, tant d'autres de ses amis. Ainsi, l'année de sa disparition sera celle-là même où le journal l'Humanité *a dédié sa fête à Louis Aragon. Personne n'était dupe, chacun savait qu'en le fêtant début septembre, nous tentions de ralentir le temps, de retenir près de nous celui par qui nos yeux se sont ouverts sur tant de réalités. Personne ne se résolvait à admettre l'inévitable. Il fallait bien pourtant qu'Aragon nous quitte un jour.*

» Il reste son œuvre d'audace et de classicisme, d'histoire, de perspective, de pénétration et d'invention, de fantaisie et de rigueur, d'humanité, d'amour, de douleur et de joie conquérante.

» Aujourd'hui, la douleur ne me laisse pas le goût de polémiquer à propos d'Aragon et de son œuvre. Je dirais seulement qu'il me semble que chacun mesure mieux aujourd'hui la force, la popularité extraordinaire de celui qui savait donner la grandeur aux choses les plus simples et la simplicité aux choses les plus grandes. Son œuvre appartient à la France, à l'humanité tout entière. »

● **M. HENRI KRASUCKI : une vie militante qui fait honneur à son pays.**

« Les travailleurs perdent un des plus illustres combattants de leur cause. » « Avec Aragon, la France perd un authentique grand homme dont l'œuvre est un sommet de la littérature française et universelle, et dont la vie militante fait honneur à son pays et à l'humanité.

» Il avait au plus haut degré le sens de l'essentiel, et c'est sans doute la source de sa fidélité à ses choix fondamentaux dans les batailles tourmentées d'un siècle sans pareil. »

● **LA C.F.D.T. : un engagament militant au service d'une cause totalitaire.**

« Argon a enrichi un patrimoine d'idées et de rêves. Il a exprimé la révolte, le refus. Aux années sombres de l'occupation, il a incarné la volonté, le courage, la résistance. Son engagement mililitant, les conséquences qu'il a tirées pour lui-même du refus de l'ordre établi, l'ont poussé à mettre aussi sa plume au service d'une cause totalitaire que la C.F.D.T. a toujours rejetée et combattue. Mais Aragon est un de ces personnages créatifs, imaginatifs, contradictoires même, qui ne laissent pas indifférents, tant leur talent est considérable. »

Dernier réveillon avec Louis et Elsa

par JEAN MARABINI

C'était devenu une habitude depuis une dizaine d'années de réveillonner chez nous, avenue Kléber, avec Luois et Elsa. Soit à Noël, soit au jour de l'An, parfois à ces deux dates et même à l'occasion du Noël russe que nous fêtions depuis toujours, ma *femme étant orthodoxe, petite* fille de la première émigration.

D'ordinaire, Elsa arrivait la première dans la soirée, avec un colis envoyé de Moscou par sa sœur *Lily,* comprenant du caviar et des tinouchki, petits caramels que l'on mange au moment des fêtes. Parfois encore, et ce fut le cas pour ce dernier réveillon de *janvier 70, je l'accompagnais* chez Fauchon, et nous attendions son chauffeur pris dans des embouteillages, debout, devant le restaurant Lucas Carton, en *devisant fort gaiement. Elle s'en*fermait ensuite dans notre cuisine pour préparer la koulibiac et les blinis qu'elle améliorait, c'était son secret personnel, avec des *blancs d'œufs battus* en neige afin de les rendre plus légers.

Après les préparatifs culinaires proprement dit, Elsa et Lisa, mon épouse, *s'affairaient autour* de l'arbre de Noël décoré à la russe de petits diables, de lutins en velours, etc. Toutes deux, tout en pouvant être la mère et la fille, avaient été *décoratrices,* et avaient même inventé des bijoux. Louis arrivait vers 22 heures.

« Aragochenka »

Pour ce dernier réveillon russe se situant dans la première décade de janvier 70, l'arbre débordait de cadeaux et de livres. J'avais un agenda de chez Hermès offert par Louis — Aragochenka, son surnom chez nous, — lequel avait réclamé au père Noël, se manifestant ainsi comme l'enfant qu'il savait être encore, un crayon à quatre couleurs pour mieux corriger ses in*nombrables écrits.*

Avant de se mettre à table, Louis avait encore l'habitude de fouiller dans ma bibliothèque, de *corriger à la main des erreurs ty*pographiques qu'il avait remarquées, notamment dans *Blanche ou l'oubli,* puis il soulevait le rideau donnant sur l'avenue pour contempler avec un brin de mélancolie la librairie du Sans Pareil, éditeur des surréalistes qui, disait-il pour masquer son émotion, s'était déplacée d'une centaine de mètres pour *nous* faire face *« dans notre maison des beaux yeux ».* Cette ultime gentillesse concernait surtout notre jeune chatte siamoise surnommée *Zézette* qu'il affectionnait tout particulièrement.

Lors de ce dernier réveillon il parla longtemps d'Edmonde Charles-Roux qu'il aimait beaucoup et de Guy Béart avec qui nous avions soupé quelques jours auparavant. La conversation avait lieu en russe et Aragon comme moi se plaignait d'être *excessivement colonisé.* Elsa riait aux éclats et nous conduisit un instant devant notre téléviseur pour regarder Johnny Hallyday ou Julien Clerc qu'elle trouvait *très beaux.* Cette femme que l'on a dit à tort si dure était dans l'intimité une *femme douce, tendre même,* désireuse qu'on la considère comme une *babouchka,* une grand-mère.

A minuit nous téléphonâmes à Marc et Vava Chagall, *« un autre couple d'amoureux exceptionnels »,* soulignait Louis qui préparait alors son *Matisse.* Ils partirent très tard, réclamant un taxi par téléphone.

J'ouvris le paquet d'Elsa à mon intention. C'était *Le rossignol se tait à l'aube,* prêt à sortir *en librairie quelques jours plus* tard. Prémonition ? Elsa devait bientôt mourir. Louis allait mourir à son tour pour Noël 82. Nous perdîmes, nous, Louis avec Elsa. *La maison est bien vide.*

Les réactions à l'étranger

L'ensemble des réactions qui se sont manifestées à l'étranger, à la mort d'Aragon, proviennent de personnalitgés ou d'organisations communistes.

● **A MOSCOU,** l'agence Tass, une heure après l'annonce du décès d'Aragon, vendredi matin, a rendu hommage à l'*éminent activiste du mouvement ouvrier et communiste international combattant pour la paix »*.

De son côté, le comité central du parti communiste soviétique a adressé ses *« condoléances fraternelles »* au comité central du P.C.F. dans un document que l'agence Tass a publié.

« Toute la vie et l'œuvre de Louis Aragon ont été consacrées à la lutte pour la paix, la liberté et l'amitié entre les peuples, contre le fascisme et la guerre, pour le progrès et le socialisme », est-il souligné. *« Le cœur passionné d'Aragon battait à l'unisson avec le cœur de la classe ouvrière et de celui des travailleurs de France »* et *« son œuvre est chère à des millions de gens sur tous les continents »*, ajoute le message qui rappelle que *« ces nobles activités »* ont valu à l'écrivain le prix Lénine *« pour le renforcement de la paix entre les peuples ». « Les Soviétiques apprécient hautement la contribution de Louis Aragon à la cause de la consolidation de l'amitié entre les peuples français et soviétique, ainsi que des liens culturels entre la France et l'U.R.S.S. »*, indique encore le comité central du P.C. soviétique.

● **A BERLIN-EST,** l'agence officielle est-allemande A.D.N. souligne la réputation internationale que l'écrivain avait acquise et rappelle qu'Aragon a été, toute sa vie durant, l'auteur de publications passionnées dans la presse communiste et rappelle son influence au sein du P.C.F., ainsi que son passé de résistant sous l'occupation nazie. A.D.N. passe, en revanche, sous silence les critiques d'Aragon contre l'invasion de la Tchécoslovaquie, en 1968, ainsi que ses *interventions* en faveur des intellectuels menacés et persécutés dans les pays de l'Est.

● **A HANOI,** M. Nguyen Dinh Thi, secrétaire général de l'Union des écrivains vietnamiens, a déclaré que la disparition de Louis Aragon constitue *« une grande perte, non seulement pour les lettres françaises, mais aussi pour tous ceux qui, épris de raison, nourrissent l'espoir de déboucher sur un monde de l'homme authentique »*.

● **A LA HAVANE,** le prête cubain Nicolas Guillen, président de l'Union des écrivains et artistes de Cuba, a déclaré qu'Aragon était, *« avec André Breton, l'une des figures centrales du surréalisme français et tous deux ont eu un rôle décisif dans l'histoire de la littérature mondiale ».* Nicolas Guillen a rappelé qu'il avait fait la connaissance de Louis Aragon *« peu après les années 30, à Paris »*, et qu'il l'avait apprécié alors *« non seulement au plan littéraire, mais aussi et surtout au plan personnel et politique »*.

● **A ROME,** M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., a adressé un message de condoléances au P.C.F. Il écrit notamment : *« La disparition de Louis Aragon, un des plus grands poètes et écrivains de ce siècle, grand intellectuel communiste et combattant pour la paix, suscite aussi chez nous, communistes, antifascistes et démocrates italiens, une vive douleur. »*

● **A BRUXELLES,** le parti communiste belge souligne aussi, dans un télégramme de condoléance, la perte pour le P.C.F. que représente la mort d'Aragon, ainsi que *« pour son pays et pour tous ceux qui, dans le monde, appréciaient son incomparable talent »*. — *(A.F.P.)*

Le Monde

société

POUR NON-VERSEMENT DE LA T.V.A.

Le fisc réclame 20 millions au comité des fêtes de Nice

De notre correspondant régional

Nice. — A la suite d'une vérification de comptabilité, effectuée du 1er juin au 20 septembre 1982, l'administration fiscale a notifié un redressement d'un montant de 20 millions de francs au comité des fêtes, des arts et des sports de la ville de Nice.

Cette mesure, prise en application des articles 256 et 266 du code général des impôts, et selon la procédure contradictoire, sanctionne le défaut de versement de la T.V.A. par le comité des fêtes sur les subventions reçues de la municipalité au cours des années 1978 à 1981. Le fisc considère, en effet, que *« toutes les recettes perçues à raison d'une activité économique favorable et nécessaire à l'économie locale, et en contrepartie d'une prestation de service ou d'une livraison effectuées à titre onéreux »*, sont assujetties à la T.V.A.

Cette position, qui constitue une innovation dans la doctrine administrative, est vivement contestée par la ville de Nice. Celle-ci soutient que la subvention qu'elle vote au comité des fêtes, association sans but lucratif, a pour but de perpétuer les traditions locales par l'organisation de manifestations populaires, folkloriques, dont essentiellement le Carnaval de Nice (1).

Elle s'appuie en particulier sur deux textes : un communiqué du ministère des finances du 23 mai 1975, précisant que les subventions versées par les collectivités locales aux associations sportives et culturelles doivent être placées hors du champ d'application de la T.V.A., et une instruction administrative de la direction générale des impôts, en date du 17 mai 1976, allant dans le même sens.

La ville de Nice fait remarquer d'autre part que le comité des fêtes a régulièrement souscrit des déclarations de T.V.A. sur le montant de ses recettes de billetterie, qui ont donné lieu, au cours des quatre dernières années, à un remboursement de 2 millions de francs. Elle estime, enfin, que la remise en cause par l'administration d'un principe ancien, que celle-ci a elle-même édicté, entraînerait un préjudice grave pour les contribuables niçois, et qu'elle représente plus généralement une menace pour l'ensemble des associations sans but lucratif ayant pour vocation l'organisation de manifestations publiques subventionnées à caractère culturel (et en premier lieu tous les comités des fêtes).

C'est pourquoi elle a décidé de saisir la commission départementale des impôts pour obtenir son avis sur le litige avant d'engager, si besoin était, dans une seconde phase, un recours devant la juridiction administrative.

G. P.

(1) La subvention municipale pour 1981 était de l'ordre de 15 millions de francs sur un budget de 17 150 000 F, dont 10 millions de francs pour le Carnaval.

ÉDUCATION

LE GRAND-ORIENT DE FRANCE S'INQUIÈTE DES PROPOSITIONS DE M. SAVARY.

M. Paul Gourdot, grand-maître de l'obédience maçonnique du Grand-Orient de France, a adressé, le mercredi 22 décembre, une lettre à M. François Mitterrand pour exprimer son inquiétude à l'égard des *« lacunes ou des manquements »* à la laïcité de l'Etat.

A propos du système éducatif, M. Gourdot exprime *« fermement le désir de voir prendre rapidement des mesures destinées à la construction d'un grand service public unifié et laïque d'éducation par l'intégration des établissements scolaires qui ne pourraient continuer à bénéficier de l'aide de l'Etat qu'en perdant leur caractère propre »*.

Les francs-maçons du Grand-Orient de France ne sont pas rassurés par les propositions du ministre de l'éducation nationale car, explique M. Gourdot, *« notre conception de l'école laïque exclut toute possibilité de dualisme au sein du service public. »*

SPORTS

LES COMPTES DE LA COUPE DU MONDE 1982

Le comité d'organisation de la Coupe du monde 1982, disputée en Espagne, vient d'arrêter son bilan définitif, à Zurich, au siège de la Fédération internationale de football (F.I.F.A.).

— *Le total des recettes* s'est monté à 115 258 928 francs suisses (40 058 928 FS pour les ventes des billets ; 39 000 000 FS pour les droits de télévision ; 36 000 000 FS pour la publicité ; 200 000 FS de pourcentage sur les matches amicaux).

Les dépenses ont atteint 51 320 030 FS (6 008 839 FS pour les impôts ; 20 990 212 FS pour les frais de voyage et de séjour ; 6 008 839 FS pour la location des stades ; 3 539 018 FS pour diverses opérations de la FIFA : 9 171 122 FS de frais divers — contrôle antidopage, presse,... — 5 602 000 FS de frais d'assurances).

Les bénéfices qui se sont chiffrés à 63 938 896 FS ont été répartis entre la FIFA (10 % soit 6 393 890 FS) la Fédération espagnole (25 % soit 15 984 725 FS) et les 24 fédérations participantes (65 % soit 41 560 283 FS).

Le bénéfice de la Coupe du monde 1982 qui s'élève à 63 938 898 FS (plus de 213 millions de francs français) est donc supérieur à celui enregistré quatre ans plus tôt en Argentine où il avait été de 45 645 686 FS et à celui réalisé en République fédérale d'Allemagne en 1974 (50 067 095 DM). Il est vrai que 84 % des places ont été vendues ce qui constitue un pourcentage record dans l'histoire de la Coupe du monde.

Faits et jugements

Des contrats antisexistes

Toulouges, une petite commune de deux mille cinq cents habitants située dans les Pyrénées-Orientales, vient de signer un « contrat antisexiste » avec le ministère des droits de la femme. En acceptant ce contrat symbolique, la municipalité s'engage à créer une commission composée d'élus, de parents d'élèves, et d'enseigants pour étudier les manuels scolaires, financés par la municipalité, et écarter ceux qui donnent une image sexiste.

Nantes (Loire-Atlantique) a été la première commune à signer un tel contrat moral en juin dernier. Sur une quinzaine d'ouvrages examinés, la commission en a repoussé une dizaine. De quoi faire réfléchir les éditeurs. La municipalité nantaise finance, en effet, environ 15 000 livres scolaires. Une quinzaine de municipalités ont suivi l'exemple de la préfecture de Loire-Atlantique (Montpellier, Rennes, Brest, Valence, etc.).

● *La cour d'appel de Chambéry* a confirmé, le 22 décembre, la condamnation du maire d'Aix-les-Bains (Savoie), M. André Grosjean (R.P.R.), à six mois de prison avec sursis. Vice-président du conseil général de la Savoie, M. Grosjean avait été condamné par le tribunal correctionnel le 25 juin pour *« tromperie sur l'origine de la marchandise vendue, publicité mensongère, usage de faux et complicité de faux certificats »*.

Ancien P.-D.G. d'une fromagerie d'Aix-les-Bains, dont il était toujours responsable de fait, M. Grosjean est accusé d'avoir écoulé du faux gorgonzola (*le Monde* daté 20-21 juin et du 1er juillet). M. Grosjean, qui conteste les faits et qui veut que *« sa bonne foi soit reconnue »*, a annoncé qu'il allait se pourvoir en cassation.

● *Attentats en Corse.* — Vendredi 24 décembre, deux résidences secondaires appartenant à des continentaux ont été gravement endommagées par des explosions à Moncale, près de Calvi (Haute-Corse). Les attentats, qui n'ont pas été revendiqués, n'on fait aucun blessé. Mais la maison de M. Gilbert Fondecave, de Paris, a été quasiment détruite. Dans celle de M. René Forgette, de Marseille, les dégâts sont très importants, l'explosion ayant été suivie d'un incendie. D'autre part, une charge explosive a endommagé un transformateur de l'E.D.F., samedi 25, vers 3 heures, à Eccica-Suarella (Corse-du-Sud).

● *Une mise en liberté.* — Ecroué le 19 septembre après la découverte de deux dépôts d'armes et d'explosifs attribués par les enquêteurs à une branche dissidente du mouvement Action directe, 3, rue Froment, à Paris (11e), et 99, avenue du Général-Leclerc (14e), M. Olivier Chabaud a été remis en liberté le 24 décembre sur ordonnance de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction. M. Chaboud avait été arrêté avec MM. Michel Camillieri et Charles Grosmangin le 17 septembre. Tous trois s'étaient défendus d'appartenir à Action directe (*le Monde* du 27 octobre).

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

La condamnation de « Ma' Dalton »

La dixième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Henri Malergue, vient de condamner à six mois d'emprisonnement, 8 000 F d'amende et à la confiscation de la plupart des armes qui avaient été trouvées à son domicile, Mme Odette Girard, soixante-dix-sept ans, qui avait répondu, le 19 novembre, de plusieurs infractions à la législation sur les armes et de détention illicite d'armes et de munitions.

On lui donnerait bien volontiers le bon Dieu sans confession, à cette petite dame aux cheveux blancs, si l'on ne savait qu'elle a déjà été condamnée à cinq reprises, au cours des dix dernières années, pour des faits similaires à ceux qui lui sont reprochés aujourd'hui. Mais, pourtant, plus que le procès d'une commerçante en armes de collection, qui a longtemps tenu boutique au marché aux puces et très souvent cédé à des acheteurs douteux des « calibres » aussi redoutables que des Magnum-357 et autres Colt-45 accompagnés des munitions correspondantes, c'est un peu le procès de l'*« incroyable écheveau de décrets et de circulaires réglementant le commerce et la détention des armes »*, selon les termes employés par Me Raymond Dohet, défenseur de Mme Girard, qui s'est esquissé, en filigrane, derrière l'accusation.

Elle a beau dire, elle a beau jouer les étonnées, Odette Girard — le tribunal en détient la preuve — a bel et bien vendu, et à maintes reprises, des armes parfaitement capables de tuer leur homme. Et comment pourrait-elle nier n'avoir jamais eu que des fréquentations et une conduite irréprochables, elle dont le fils, Emile, qui exerçait la même profession, a été assassiné, le 24 janvier 1978, dans des circonstances plutôt troubles, sur un parc de stationnement de l'autoroute A 34 ? (*le Monde* du 9 février 1982).

Suffocation

Ce qu'on a découvert chez elle et dans son stand des Puces a de quoi laisser perplexe : vingt-trois pistolets Magnum 357, cent quarante-cinq pistolets à double canon, une arme de calibre 45, des 38 Spécial, des 7,65 et même un pistolet mitrailleur Sten, une *« sulfateuse »*, précise le président, qui connaît ses classiques. Mais, à en croire celle qu'on aurait surnommée « Ma' Dalton » dans des milieux où l'on s'intéresse beaucoup au tir, *« toutes ces armes étaient inoffensives, puisqu'une goupille condamnait l'entrée de la chambre où l'on met la munition ! »*.

Peut-être, mais les experts, lors de l'instruction, se sont tous accordés à dire que c'était un jeu d'enfant de faire sauter cette « broche » pour rendre ainsi l'arme à sa vraie destination.

Aux accusations du président Malergue, elle répond par des hurlements indignés : *« Mais comment aurais-je pu vendre des armes des première et quatrième catégories, ce sont des armes prohibées ! »* Elle crie tant qu'il faut la menacer d'expulsion, mais là voilà qui reprend plus fort encore : *« Pendant dix ans, j'ai eu à supporter une perquisition par semaine ! Et savez-vous qui a tué mon fils, faisant cinq orphelins ? Mon fils a été assassiné à l'instigation de la police, voilà la vérité... »* A la limite de la suffocation, elle préfère s'en aller, et l'audience continue sans elle.

« Pendant dix ans, dira le procureur, *Mme Girard a exercé au mépris de toutes les réglementations douanières et à celui de la législation sur les armes... »* Et demandera, outre la confiscation des armes et la fixation d'une amende, de dix à douze mois de prison ferme pour cette prévenue *« qui ne pouvait pas ignorer qu'elle outrepassait sans cesse la légalité »*.

Me Dohet, lui, a choisi de s'en prendre *« au maquis des textes »*, soulignant qu'il *« ne faut pas confondre législation et réglementation »*, et que les termes mêmes qu'ont utilisés les auteurs des textes prêtent continuellement à confusion : *« Que signifie,* interroge l'avocat, *rendre une arme inapte au tir ? »* Pour lui, toutes les armes vendues par Odette Girard étaient, au moment de leur vente, *« des armes neutralisées »*.

Si, par la suite, elles ont cessé d'être inoffensives, d'habiles bricoleurs les ayant remises en état de tirer de vraies balles, ce n'est tout de même pas la faute de *« cette pauvre femme, brisée, meurtrie, malade »*, qui, de surcroît, *« a contribué au démantèlement d'une bande de malfaiteurs »*, à en croire l'ancien chef de l'office de répression du banditisme, dont une lettre figure au dossier,

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

La scission du syndicat C.F.D.T. des prisons

Depuis le 24 novembre, le Syndicat national autonome des personnels pénitentiaires (SNAPP) (1) n'est plus affilié à la C.F.D.T. C'est pourtant son actuel secrétaire général, M. Pierre Lefèvre, qui, en 1967, avait été l'un des Partisans de l'adhésion à la confédération. *« Nous avons refusé d'entrer dans la fédération justice que vient de créer la C.F.D.T.,* dit-il. *Nous ne voulons pas tomber sous la férule d'autres syndicats, notamment ceux des cours et tribunaux. En outre, nous reprochons à la confédération d'avoir favorisé la mise en place d'un autre syndicat lorsqu'elle a compris que nous n'irions pas dans la fédération justice. »*

Le nouveau Syndicat des services pénitentiaires (2), qui fait partie de la fédération justice C.F.D.T., a été créé, le 16 octobre, par des « dissidents » du SNAPP. Son secrétaire général, M. Claude Bodin, premier surveillant à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde) — formateur gradé, rattaché aux personnels de direction, — avait été suspendu (juin 1982), puis exclu du SNAPP après ses déclarations sur le mouvement de grève des surveillants le 10 mai 1982. Il en dénonçait *« le caractère exclusivement politique »*.

La scission, en fait, était en germe depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Les prises de position des personnels de direction qui restent aujourd'hui, pour la plupart, à la C.F.D.T., étaient presque toujours en contradiction avec le reste du syndicat, tant sur la suppression de la peine de mort que sur celle des quartiers de sécurité, que le SNAPP dans son ensemble condamnait. M. Lefèvre déplore *« cette attitude des jeunes sous-directeurs qui, pour la plupart, avaient adhéré à notre syndicat en 1979 »*. *« Parler d'une scission est exagéré,* conclut-il. *Quelques illuminés ont suivi les conseils des sous-directeurs. D'autres, qui n'ont pas encore bien saisi le sens de l'affaire, sont tentés de suivre. Ils comprendront vite. Nous les aiderons. »*

Confrontés au « géant » Force ouvrière (48 % aux élections professionnelles), tant M. Bodin que M. Lefèvre sont peu enclins à donner des chiffres précis sur les conséquences de ce conflit et de cette scission. Le SNAPP a pour lui la solidité de son âge, son projet, *« axé sur la défense des personnels, sans compromission avec des gens qui sont uniquement soucieux du détenu »*. M. Bodin, lui, veut faire un syndicat *« qui entend susciter un nouvel état d'esprit, tant au sujet de la place du personnel dans l'institution carcérale, que de celle du détenu, enfin de la place de l'institution pénitentiaire dans la société »*.

Jo. S.

(1) SNAPP, 12, rue des Moulins, 75002 Paris.

(2) Syndicat des services pénitentiaires C.F.D.T., 75, rue Abbé-de-l'Epée, 330000 Bordeaux.

MÉDECINE

Un syndicat de médecins hospitaliers propose sa version de la réforme des hôpitaux

Les projets gouvernementaux de réforme des hôpitaux — universitaires ou non — par la création de « départements » dont les responsables seraient élus pour une période de quatre ans renouvelable et qui seraient composés, non plus des actuels services, mais d'« unités fonctionnelles », continuent de susciter de nombreuses prises de position. Le Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes des hôpitaux publics, organisme majoritaire parmi les praticiens hospitaliers, que préside le professeur Michel Garbay, vient de faire connaître sa position.

L'avant-projet de statut, *« qui a été abondamment diffusé sans être officiel*, souligne le syndicat, *a été repoussé à l'unanimité par l'assemblée générale »* de l'organisation, le 18 décembre, *« en raison essentiellement de l'insuffisante prise en considération des gardes et astreintes, et des rémunérations qui paraissent inacceptables »*.

Le syndicat donne le détail des propositions qu'il souhaite voir mises en œuvre à propos de la départementalisation. Il estime en particulier que :

— *« Le département doit avoir un caractère expérimental et évolutif ; ne peuvent y participer que des praticiens volontaires »* ;

— *« Il a pour but un meilleur fonctionnement des soins aux malades et ne doit pas seulement représenter un moyen de gérer la pénurie financière des hôpitaux »* ;

— Les services devraient être *« maintenus au moins pendant la période expérimentale »* ; ils pourraient *« comporter des « unités fonctionnelles » sous la responsabilité médicale personnelle d'un médecin titulaire »*. Ce dernier, d'ailleurs, *« a la responsabilité personnelle des malades qui se confient à lui »*.

Plus précisément, le syndicat estime que le département doit *« regrouper deux ou plusieurs services autour d'un même plateau technique, ou pour l'utilisation de moyens matériels communs, afin d'optimaliser leur emploi dans l'intérêt des malades »*.

Ainsi conçu, le département pourrait, selon le syndicat, prévoir l'organisation de l'enseignement, la formation initiale et continue des médecins et la recheche.

En outre, le syndicat estime qu'un département ne saurait être créé que s'il *« existe une infrastructure matérielle »* comportant notamment des archives centrales, un dossier médical commun et les moyens en personnel et en informatique. Il souligne qu'un département *« ne peut être une structure obligatoire ni universelle »*, donc ne doit être créé que *« par une consensus volontaire des praticiens qui en font partie »*. Il importe donc que les services existants *« soient conservés »* et gardent leur place *« à côté des départements qui seraient créés progressivement »*.

Le département, souhaite le syndicat, doit être dirigé par un médecin coordonnateur élu par ses pairs pour un mandat renouvelable, qui perçoit pour cette activité une indemnisation particulière. Ce coordonnateur devra être un médecin titulaire ayant une ancienneté de plus de cinq ans. Il devra être assisté d'un *« conseil de département »* composé de médecins et de membres du personnel infirmier, ainsi que d'un *« administrateur responsable détaché pour le département »*.

Le syndicat voudrait enfin que *« chaque service constitutif du département conserve une autonomie, de même que les « unités fonctionnelles » qui pourraient y participer »*. Il conclut : *« Chaque praticien hospitalier titulaire est responsable des malades qui se confient à lui, mais, lorsque dans un même service, il y a deux ou plusieurs praticiens hospitaliers, c'est le plus anciennement nommé qui dirige le service. »*

Le syndicat réunira une assemblée générale le 23 janvier, au cours de laquelle il fixera les *« modalités d'actions qui pourraient être nécessaires »* pour faire entendre son point de vue. — C. B.

Le rejet du budget de l'Assistance publique de Paris

A la suite de l'article paru dans le Monde *du 18 décembre au sujet du rejet du budget de fonctionnement de l'Assistance publique (A.P.) de Paris par le conseil d'administration, nous avons reçu du docteur Gilbert Berezat (hôpital Saint-Antoine), représentant des médecins-assistants à la commission médicale consultative (C.M.C.) de l'A.P., une lettre dont nous extrayons les passages suivants :*

« Cette manœuvre du maire de Paris avait commencé par une « mise en condition » de la commission médicale consultative. Pour en arriver là, il a fallu « décortiquer » la progression d'un budget qui, tout en intégrant la décélération de l'inflation constatée en 1982 et celle prévue pour 1983, n'en reste pas moins fortement supérieur à l'inflation prévue. Pour s'en tenir au budget général des établissements hospitaliers de l'A.P., seul à être mis en cause, l'augmentation proposée pour 1983 est de 11 %, soit 3 % de plus que l'inflation prévue et 2 % de plus que le taux directeur maximal retenu pour l'ensemble des hôpitaux. Il faut remarquer qu'en 1982 le même budget a progressé de 14,2 %, soit 4,2 % de plus que le taux maximal d'inflation prévisible pour la même année ! Dès lors, les hommes liges du maire de Paris à la C.M.C. ont dû se livrer à quelques contorsions pour trouver des motifs à un vote négatif (...).

» Comment ne pas s'interroger sur les motivations de ceux qui se sont tus pendant si longtemps avant mai 1981 ? Si nous devons être inquiets pour l'A.P., ce n'est pas pour la paye des personnels, comme certains irresponsables essayent de le faire croire (l'A.P. n'a pas de difficultés de trésorerie). Mais, par contre, pour la première fois cette année, l'A.P. a enregistré 1,5 % d'admissions de moins que les prévisions, alors que, les années antérieures, la réalisation était supérieure aux prévisions. Cette baisse d'activité a dû être répercutée dans le prix de journée, qui augmentera plus en 1983 (14,1 %) que ne le prévoyaient les directives générales concernant les hôpitaux (11,8 %). Ce phénomène (...) mettrait, s'il se prolongeait, en difficulté l'équilibre financier de l'A.P. (...). »

RELIGION

L'ANNÉE SAINTE CATHOLIQUE SERA CÉLÉBRÉE DANS LE MONDE ENTIER

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — L'année sainte, annoncée par Jean-Paul II en novembre dernier (*le Monde* daté 28-29 novembre), sera célébrée à partir du 25 mars 1983 jusqu'au jour de Pâques 1984, non seulement à Rome, mais dans le monde entier, a précisé le pape, le 23 décembre, à l'occasion d'un discours prononcé en réponse aux vœux d'usage des cardinaux et de la Curie romaine. Il a annoncé également que le nouveau code de droit canonique, dont la réforme avait été décidée il y a vingt-quatre ans par Jean XXIII, serait promulgué le 25 janvier prochain.

Tout le discours du pape était consacré à la vingt-septième année sainte, *« jubilé de la Rédemption »*, proclamée à l'occasion du mille neuf cent cinquantième anniversaire de la mort du Christ. *« C'est un jubilé de transition entre l'année sainte de 1975 et la grande année sainte de l'an 2000 »*, a déclaré le pape, qui ajouta qu'il sera pour les chrétiens l'occasion de partager les souffrances d'une *« humanité qui n'en manque pas »*.

MAUVAIS TEMPS

DEUX PLATES-FORMES PÉTROLIÈRES ÉVACUÉES EN MER DU NORD

La Haye (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Deux plates-formes sont en difficulté en mer du Nord. Dans la matinée du vendredi 24 décembre, la plate-forme Sea-Fox a vu sa salle des machines envahie par l'eau et a subi un début d'incendie, alors qu'elle était en déplacement entre Ijmuiden (l'avant-port d'Amsterdam) et un champ pétrolifère situé à l'est de Great-Yarmouth (Grande-Bretagne). Les dix hommes d'équipage ont été évacués. Appartenant à la compagnie Dutch North Sea Service, Sea Fox est une plate-forme « hôtel ». Elle devait assurer l'entretien des plates-formes de production de la compagnie Amoco U.K. Vendredi soir, une équipe de secours de cinq hommes a pu être déposée sur la plate-forme, qui est remorquée vers Ijmuiden.

Plus au nord, au large de l'île allemande de Borkum, ce sont les quarante-deux occupants de la plate-forme de forage Transocean-4 qui ont été évacués, comme ceux de Sea-Fox, par les hélicoptères de la marine néerlandaise. Cette plate-forme aussi était en déplacement, vers une concession exploitée par Mobil A.G. dans la partie ouest-allemande du plateau continental.

Le Monde

culture

INSTITUT

A LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le précieux Giraudoux et la vertu rebelle

L'hommage de l'Académie française à Jean Giraudoux, prononcé en cette fin d'année par son secrétaire perpétuel M. Jean Mistler, au cours de sa séance publique annuelle, était justifié, non seulement par l'actualité, mais surtout par la longue amitié qui unissait les deux hommes. Des rencontres quotidiennes, au moins pendant plusieurs années, des goûts communs pour le romantisme allemand, lui ont permis d'égayer de nombreuses anecdotes la vie et l'œuvre de l'auteur de *Bella*.

Comment Giraudoux travaillait-il ? « *Rentré dans son bureau, Giraudoux écrivait, entre deux visites de journalistes étrangers, très vite et sans ratures, sur de grandes feuilles de papier ministre, utilisant comme sous-main le* Grand Atlas géographique *de Vivien de Saint-Martin. Si un visiteur arrivait, il posait son gros stylo Parker au bout de la ligne qu'il venait de tracer, comme le laboureur arrête sa charrue au bord du sillon. Ainsi sont nés une douzaine de volumes de romans et de pièces de théâtre, toujours sans plan, et parfois sans autre sujet que sa fantaisie, aussi ouverte sur le vaste monde que la pensée de Proust était concentrée sur le monde intérieur.* »

Le pensum rituel sur la vertu, échu à M. Jacques de Bourbon Busset, directeur en exercice, a heureusement surpris l'auditoire, qui s'attendait à quelque austère sermon, par son tour agréable et sa profondeur.

« *La vertu*, a-t-il notamment déclaré, *est le contraire d'une prétendue vertu collective. La vertu collective commence par les rassemblements de Nuremberg et finit nous savons où.* » (Déjà Paul Valéry, dans le *Discours vertueux de 1934* l'avait prédit.) Et de poursuivre : (...) « *Nul pouvoir n'a le droit de disposer des consciences, même au nom des intérêts supérieurs de la nation. La liberté de conscience est inviolable et ceci ne souffre aucune exception. Si l'affaire Dreyfus fut exemplaire, ce fut parce que c'était une affaire métaphysique. Il s'agissait de choisir, il faut oser le dire, entre condamner un innocent et désavouer l'armée, rempart de la patrie. Ceux qui ont sacrifié la raison d'Etat à la justice ont eu raison. Ils ont montré de la vertu.* »

Une vertu qui est action, constance, courage, création, exaltation : « *Il convient de surmonter la honte et le doute et d'affirmer, au contraire, qu'il est possible et nécessaire de mettre à la raison la bête. C'est une question de courage, donc de vertu. Propos lyrique, dira-t-on. Il est facile de se moquer du lyrisme. Il vaut mieux, à tout prendre, que la lucidité amère. Et rien n'empêche le lyrisme d'être lucide. Le lyrisme lucide, nous le respirons chez nos deux plus grands écrivains, Pascal et Rimbaud. Il est à la portée de chacun de nous. Il suffit de ne pas se laisser intimider par les spécialistes de l'amertume et d'opposer à leur « à quoi bon ? » un « pourquoi pas ?* »

J.-M. D.

LA MORT DE MAURICE BIRAUD

L'Homme sympathique

Le comédien Maurice Biraud est mort le 24 décembre à Paris d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante ans.

Né le 3 mars 1922 à Paris, Maurice Biraud, après avoir été gardien, comptable, discothécaire, passe à l'antenne et entre dans l'équipe du « Café de l'Europe », et dans celle du fameux feuilleton « Signé Furax », avec Francis Blanche et Pierre Dac.

Dans les années 50, il continue la tradition des « grands seconds rôles » qui ont fait la qualite du cinéma français d'avant- guerre : Carette, Aimos, Jean Tissier, Pierre Larquey... Maurice Biraud, lui, incarne le brave type, blagueur, généreux, extraordinairement sympathique. Il tourne un grand nombre de films, dont la plupart tombent à juste titre dans l'oubli.

Les années 60 lui apportent l'occasion de montrer son vrai talent de comédien avec des metteurs en scène comme Henri Verneuil, Georges Lautner, qui utilisent ses dons comiques, mais aussi sa sensibilité : Un taxi pour Tobrouk, Mélodie en sous-sol, Le cave se rebiffe, *où il tient le premier rôle. Il est la vedette des* Aventures de Salavin, *d'après Georges Duhamel*, film, *pour lequel il obtient le Grand Prix d'interprétation au Festival de San-Sébastian en 1964.*

Mais il reste un homme de radio et c'est la radio qui fait sa popularité : pendant huit ans, jusqu'en 1969, il anime les matinées sur Europe 1 avec un taux d'écoute record. Ses calembours déconcertants, ses gags, la façon dont il présente les publicités, lui valent en 1962 le prix Ondas, prix mondial du meilleur animateur de radio et de télévision.

Ensuite, il continue à tourner pour le cinéma et la télévision et à faire rire à l'antenne dans les émissions de ses successeurs et amis, dont Pierre Douglas, qui le considère comme son maître.

Il y a trois semaines, Maurice Biraud a été reçu à déjeuner par le président de la République, qu'il a toujours soutenu. — C. G.

■ Les assises 1983 du film d'animation français auront lieu à Lyon les 28, 29 et 30 janvier. Organisées par l'association française pour la diffusion du film d'animation et l'Institut Louis-Lumière, elles réuniront des professionnels sur le thème de la crise de production.



FORMES

Le chant de la terre

Dilasser s'est surpassé (1). Plus *qu'un morceau de bravoure*, la grande toile qui illumine toute l'exposition est l'aboutissement d'un travail tout en profondeur. Comme si un terroir méthodiquement affouillé lui avait fourni le matériau de cette sorte *de façade aux tonalités rouges*, compartimentée, vrai modèle d'architecture idéale où il a ménagé ça et là des espaces habitables. C'est le contraire d'un puzzle, que cette surface faite d'éléments solidement *soudés* les *uns aux autres et qui* pourtant « respire ». Près de cette peinture de grande allure, les moyens et les petits formats, aux teintes sourdes, ocreuses, pleines de résonances, d'un bâti non moins solide et qu'avivent à point nommé des *notes* plus aiguës.

Dans la salle voisine, toutes les œuvres sur papier de Henriette Lambert s'incurvent, un peu comme la terre vue de haut. Les maisons s'y cramponnent, sans perdre leur équilibre. Des détails narratifs contribuent à nimber d'authentique poésie, ces paysages recréés d'un œil et d'une main sensible.

Ni message ni confidence dans les acryliques du très jeune peintre québecois Pierre Blanchette. Rien que de la peinture. Toutes ses toiles (sauf une, je crois) sont au carré, et dans ce carré s'inscrit un autre carré, lui-même générateur de nouveaux carrés. Leur nombre et leurs formats ont nécessité l'hospitalité de deux espaces. Le Centre culturel canadien (2) accueille plutôt les « dialogues » d'aplats monochrome. La galerie Regards (3) de son côté présente des toiles plus mouvementées, de préférence sombres, et que des signes capricieux de couleurs vives, voire incandescentes, plongent plus avant dans les ténèbres. Les deux expositions, qui sont prolongées, se complètent.

JEAN-MARIE DUNOYER

(1) *Galerie Jacob, 28, rue Jacob.*
(2) 5, rue de Constantine.
(3) 40, rue de l'Université.

■ La mairie du vingtième arrondissement propose jusqu'au 6 janvier une exposition d'affiches de films des années 30 (Pagnol, Cocteau, Gance, etc.).

■ Le Studio 43 (rue du Faubourg-Montmartre à Paris) présentera une rétrospective complète des films de Philippe Garrel, du 19 au 30 janvier.

■ Le Centre d'action culturelle d'Annecy consacrera le mois de février au cinéma italien.

ARTS

LA CASA DE VELASQUEZ A MADRID

La tour d'ivoire

Les ateliers de la Casa de Velasquez à Madrid sont dispersés dans un parc qui roule ses frondaisons jusqu'aux abords de la nouvelle autoroute. Dans les petits bâtiments en brique rouge aux arêtes de pierres blondes et hautes verrières, jeunes peintres, sculpteurs, graveurs, travaillent.

Chacun a toute liberté de faire ce *que bon lui semble, mais le temps* est compté. Il s'agit, pour les treize pensionnaires plasticiens, d'utiliser avec profit les deux années de séjour. Généralement âgés de plus de vingt ans et de moins de quarante, presque *tous anciens élèves des écoles* des beaux-arts, ou exerçant déjà, ils ont eu la chance d'être retenus, sur les quelque cent vingt à cent trente candidats qui se présentent.

Contrairement à la Villa de Rome qui, depuis la réforme Malraux en 1968-1969, a été directement rattachée au ministère de la culture, la Casa de Velasquez dépend de l'Académie des beaux-arts. C'est donc le *Quai Conti qui gère le flux des jeunes* « subventionnés » vers l'Espagne. Depuis sa création en 1928, nombreux sont les pensionnaires qui ont démarré dans la vie grâce à ce séjour. Combien parmi eux ont par la suite occupé l'avant-scène de l'art moderne ? C'est tout le problème des établissements artistiques à l'étranger dont l'ancienne fonction a disparu.

Jusqu'à présent, on pouvait entrer à la Casa dès l'âge de vingt ans. Son directeur, M. Ozanam et son secrétaire, M. Jambou, ont estimé utile de relever cet âge à vingt-cinq ans, afin de laisser à l'élève frais émoulu des *écoles d'art*, le temps de mieux connaître ses préoccupations de créateur et d'avoir durant son séjour, les moyens de les développer.

S'ils ne viennent plus copier des chefs-d'œuvre, du moins les pensionnaires peuvent-ils rencontrer un pays, sa culture, sa tradition picturale qui a fourni une singulière contribution à l'histoire de l'art depuis l'âge d'or du dix-septième siècle. Car *l'Espagne est là, le* grand paysage de terre rouge de la sierra de Guadarrama qui arrive jusqu'aux portes de Madrid et qu'on peut voir de la terrasse de la Casa, aussi loin que porte le regard.

Lorsqu'ils ne sont pas dans leurs ateliers, c'est qu'ils sont allés découvrir d'autres paysages, d'autres villes. La toute proche Tolède du Gréco, Ségovie dont le paysage urbain, restauré, a miraculeusement traversé les siècles. De temps à autre ils vont nourrir leur mémoire de peintre dans les salles du Prado, visiter une de ses grandes expositions comme la récente rétrospective de l'étrange crétois d'Espagne et, actuellement, celle de Murillo, le peintre « *de la piété et de la pitié* » selon l'historien d'art Lopez-Rey.

En revanche, le Musée d'art moderne construit ces dernières années non loin de la Casa à l'entrée de la nouvelle cité universitaire, n'a que peu à offrir. Une collection permanente relativement limitée, malgré *les quelques Picasso, Miro, Dali* et Juan Gris ; de rares expositions temporaires parmi lesquelles, on compte, il est vrai l'excellente rétrospective Wifredo Lam qui sera par la suite présentée à Paris.

Souvent séparé de l'Espagne et de ses jeunes artistes par le barrage de la langue, ayant exploré paysages et monuments, le pensionnaire se retrouve finalement face à lui-même, *dans son atelier, sommé de trouver* comme on dit « son sujet », de se trouver. Souvent il commence par figurer son atelier, comme pour prendre possession de l'espace environnant, le rendre familier. Et presque toujours surgissent dans ses tableaux l'image de la grande verrière, les quelques meubles, les outils qui couvrent les tables de travail, le modèle qui, à l'occasion, vient poser, le tout dans la tradition intimiste des ateliers.

Les paysagistes sont toujours confrontés à la lumière dure qui fait contraster les formes. Mais il en est qui s'enferment pour poursuivre l'exploration de l'univers avec lequel ils sont venus. Leurs dénominateur commun est la référence à la tadition figurative dans ses variantes contemporaines ou surréalisantes. Les pensionnaires exposent leurs travaux une fois par an Espagne — cette année à Ségovie — et à Paris. On a pu voir dans l'une et l'autre manifestation les œuvres de Piketty, Thénot, Chaumont, Fischer, Puvis, Martelet, *Trignac, Arnault, Delaunay... En dé*pit du filtrage fait par le jury qui privilégie l'expression figurative — alors qu'à la Villa Medicis on est ouvert à l'abstraction ! — la Casa est un petit monde d'individualités. Les échanges y sont rares, ce n'est pas une ruche, plutôt une tour d'ivoire... Et le choc du retour attend ces jeunes pensionnaires.

JACQUES MICHEL.

ARCHITECTURE

L'Algérie s'ouvre à la terre

L'Algérie qui a pour ambition de construire plusieurs centaines de milliers de logements dans les prochaines années, échappera-t-elle en partie à la rigueur du béton ? La publicité que les autorités donnent à une exposition ouverte le samedi 18 décembre et intitulée « Des architectures de terre, ou l'avenir d'une tradition millénaire », *permet d'espérer que les horreurs du « style international » en matière d'habitat populaire ne seront plus la règle générale.*

Cette exposition s'était ouverte à Paris en octobre 1981 au Centre Georges-Pompidou, où elle a attiré 350 000 visiteurs. Elle visait à réhabiliter une technique de construction injustement associée à des images d'archaïsme et de pauvreté, en montrant non seulement des chefs-d'œuvre anciens mais aussi des réalisations contemporaines, notamment sous l'impulsion de l'architecte égyptien Hassan Fathy.

L'organisateur de cette manifestation, Jean Dethier, qui a réalisé un programme de 3 000 logements à Marrakech au Maroc, se fait fort de prouver que la terre « crue », par opposition à la terre cuite des briques, est redevenue un matériau d'avenir avec la crise de l'énergie. Son dossier montre qu'il ne s'agit pas là d'une douce lubie d'écologiste. Ce sont les ministres algériens de l'habitat et de l'intérieur — ce dernier concerné en tant que responsable des activités locales — qui ont pris l'initiative de faire venir l'exposition ici, à la charge de l'Algérie.

Le progrès scientifique a permis de mettre au point des procédés plus efficaces que celui utilisé pour l'ancestral pisé. On est parvenu à « stabiliser », la terre en y mélangeant en faible proportion du ciment et des résidus bitumineux. En dehors de toute considération esthétique, les implications économiques sont considérables, compte tenu des quantités d'énergie nécessaires pour fabriquer le ciment, puis le transporter sur le lieu des chantier. La construction en terre, en raison de sa très bonne isolation thermique assurant une régulation naturelle entre les températures extérieures et intérieure, paraît particulièrement adaptée aux régions du Sud algérien, où elle pourrait être associée à l'utilisation de l'énergie solaire.

Des spécialistes français participeront, les 15 et 16 janvier, à un colloque national sur l'habitat organisé à Alger. Avec leurs collègues d'outre-Méditerranée, ils examineront les perspectives d'avenir de méthodes dont Jean Dethier, évoquant la Tour de Babel, rappelle qu'elles ont été « inventées il y a près de 10 000 ans pour construire les premières villes de l'humanité ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

■ Pour la Saint-Sylvestre, on enterrera à nouveau l'année écoulée au son du jazz, de 22 heures à 4 heures du matin, à la Maison des arts de Créteil. Au programme, notamment, Jenny Clark, Art Blakey, Barney Wilen, Daniel Humair. (Place Salvador-Allende. Tél. : 899-94-50).

La grandeur mamelouke

Beau, sérieux, distrayant. Ce n'est pas une annonce matrimoniale. Ce sont les trois caractéristiques d'un ouvrage sur l'architecture mamelouke au Caire que le Centre national de la recherche scientifique vient d'éditer sous une magnifique jaquette de cuir blanc que les maîtres de l'Egypte médiévale n'auraient pas reniée. Les mamelouks, comme chacun sait, ne constituent pas une race, mais un état, celui d'esclaves-maîtres. Ils avaient trois passions : l'amour, la prière et l'assassinat. Leur vraie grandeur fut architecturale. Du treizième au seizième siècle, ils couvrirent Le Caire de palais, mosquées, mausolées, faisant grimper l'art islamique à des sommets techniques et esthétiques inégalés. De 1881 à 1953, le Comité égyptien de conservation des monuments arabes remit en honneur et en état les édifices mamelouks et ottomans encore au nombre d'une petit millier. L'épouse de Sadate, Jihane, tenta de susciter un intérêt international pour Le Caire islamique, mais, depuis l'assassinat du raïs, elle n'est plus en odeur de sainteté... Et les monuments sont derechef en déshérence. Le nombre de palais, ainsi, est passé de soixante-dix en 1935 à moins de quarante aujourd'hui.

A ce train... Aussi le travail de trois Français, Jean-Claude Garcin, Bernard Maury et Jacques Revault, et d'une Egyptienne, Mona Zakarya, nous garantit-il, au moins, qu'au pire il restera l'histoire, les plans, les calques, les photographies des demeures mameloukes du Moyen Age au Caire. Et peut-être la splendeur qui jaillit des pages du livre, comme ce palais Qaousoun orange et noir ou ces inscriptions en bois sculpté et doré de la maison Taz, suscitera-t-elle des vocations de mécénat ?

J.-P. P.-H.

★ *Palais et maisons du Caire. Epoque mamelouke (XIII[e]-XVI[e] siècles).* C.N.R.S., 268 pages, 150 photographies, 395 F.

■ Le film de Richard Attenborough sur Gandhi a été choisi comme meilleur film de l'année par l'Association des critiques new-yorkais. Ben Kingsley et Meryl Streep ont été désignés meilleurs acteurs.

THÉATRE

Farid Chopel au Palace

Habituellement, Farid Chopel ignore la pesanteur, s'envole dans des espaces où rien n'est tout à fait droit, où il peut se disloquer à son aise. Au Palace, dans un décor de banquise, il glisse, dérape, s'étale, ressemble à un oiseau aux ailes gelées. L'action se passe dans le Grand Nord, ou bien le Grand Sud, là où deux femmes, une mince et une grosse, se font belles et font cuire la dinde, décorent leur maison proprette aux couleurs d'un jouet en bois peint. Elles attendent l'arrivée du commandant Charcot.

Mais avant qu'il arrive sur son *Pourquoi pas*, toutes sortes d'intrus interrompent leurs préparatifs, dont un ours blanc, un père Noël givré et pyromane, un crooner velouté, un soldat de l'armée du salut atteint de spasmophilie exacerbée, etc. Chacun y va de son chant de Noël en toutes les langues, et tous sont bien évidemment interprétés par Farid Chopel.

Pendant qu'il change de costume, les deux femmes font des mimes et des mimiques sans intérêt, pas drôles. Le talent de Farid Chopel consiste à tordre légèrement et progressivement les gestes simples, les plus banals, jusqu'à ce qu'on se demande si l'on voit bien ce qu'on voit. *De cette manière, il nous fait entrer* dans ses rêveries, ses fantaisies poétiques piquetées d'humour pointu. Quand il le fait c'est merveilleux, mais qui d'autre sait le faire ? Pas ses comédiennes, en tout cas. — C. G.

★ Palace, 20 h 30.

■ La firme Johnson-France crée une fondation pour le théâtre, qui, chaque année, attribuera des bourses destinées à aider des spectacles montés à partir d'auteurs français vivants. L'aide se fera sous forme de prises en charge diverses : publicité, construction des décors, location d'une salle, paiement des répétitions, etc. Dès 1983, deux dotations de 150 000 F chacune seront attribuées, en janvier et en octobre. Renseignements ; secrétariat de la Fondation Johnson pour le théâtre. Promo 2 000, 33, avenue Mac-Mahon 75017 Paris.

MUSIQUE

Le « Scarlatti » de Kirkpatrick

(Suite de la première page.)

Existence paradoxale que celle du fils d'un grand compositeur d'opéras, Alessandro Scarlatti, *dont* les rares œuvres connues jusqu'à trente-six ans ne témoignent pas encore d'un talent exceptionnel. Maître de chapelle à Saint-Pierre de Rome, il est engagé à la cour de Lisbonne vers 1720 et suivra son élève Maria-Barbara, devenue infante, puis reine d'Espagne ; c'est pour elle qu'il écrira ses cinq cent cinquante-cinq sonates pour clavier, avec un attachement sans doute teinté d'affection.

Selon l'auteur, le génie de Domenico se révèle dans les années qui suivent la mort de son père, mais il lui faudra encore dix ans pour acquérir, avec la cinquantaine, sa *véritable* maturité. En devenant plus espagnol qu'italien, « *il allait pouvoir élaborer le style musical le plus étonnamment original de son siècle. (...) L'Espagne fut pour lui une stimulation. Il a dansé au-dessus des abîmes de tristesse avec un entrain et une sensibilité incomparables et parfois l'agilité d'un funambule. (...) Sa musique va du courtois au sauvage, de la grâce mondaine à une âcre violence. La gaieté y est d'autant plus intense qu'elle a des sous-entendus tragiques. Les moments de mélancolie rêveuse sont parfois noyés par une vague de passion débordante.* »

Kirkpatrick a ressenti la musique de Scarlatti à travers les paysages de sa vie, à Aranjuez, à l'Alcazar de Séville, dans la sierra de Guadarrama, et ce livre admirablement écrit (et traduit par Dennis Collins) nous en fait respirer les parfums avec le plus rare des talents. Car pour lui « *presque toute cette musique prend ses racines dans les expériences et les impressions de la vie, ou dans les fantasmes du monde du rêve* ».

En définitive, cet ouvrage est à entendre autant qu'à lire, et l'auteur y a montré, selon son vœu, « *la possibilité d'une solide approche technique, analytique, de la musique, mais en même temps d'une volonté chaleureuse, imaginative et même romantique de transcender la syntaxe et la signification littérale, d'avancer humblement, mais sans crainte, dans le domaine de l'inexplicable* ». A tous, Kirkpatrick ouvre des avenues royales dans ce parc aux frondaisons infinies.

JACQUES LONCHAMPT.

(*) Un volume relié 15 × 23 de 494 pages, avec de nombreuses illustrations en noir, Éditions Jean-Claude Lattès, 195 F.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) (sam.) 19 h 30 : Casse-noisette.

SALLE FAVART (296-12-20), (sam.) 19 h 30 : Carmen.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) (sam.) 14 h 30, (sam., dim.) 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; (sam.) 14 h 30, (sam., dim.) 20 h 30 : le Voyage de M. Perrichon.

CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer (sam.) 15 h : les Voyages de Gulliver (Marionnettes).

ODÉON (325-70-32), (sam. dim.) 15 h : Superdupont.

PETIT ODÉON (325-70-32), (sam., dim.) 18 h 30 : Comptine.

BEAUBOURG (277-12-35), Cinéma-vidéo : (sam., dim.) 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. ; (sam., dim.) 15 h, 17 h, 20 h : Cinéma D.W. Griffith ; *Concerts : (dim.) 18 h 30 : Mélodies* pour chant et piano d'après P. Eluard.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, (sam.) 14 h 30 et 20 h 30 ; (dim.) 14 h 30 : la Veuve joyeuse.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle, (sam.) 20 h 30, (dim.) 14 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : (dim.) 14 h 30 : Une journée particulière.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), (sam.) 20 h 30, (dim.) 16 h : le Cocu magnifique.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) (sam.) 20 h 30, (Dim. 15 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.

ANTOINE (208-77-71) (sam.) 20 h 30, (Dim.) 15 h 30 : Coup de soleil.

ARC (723-61-27) (sam.) 20 h 30, (dim.) 18 h 30 : Méfaits d'hiver.

ARTS HÉBERTOT (387-23-23) (sam.) 21 h, (sam. et dim.), 16 h : l'Exil.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) (sam.), 20 h 30 : le Malentendu ; (Dim.) 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (sam.), 21 h ; (dim.), 15 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27) (sam.), 20 h 30 Ma Elo.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (sam.), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen ; (sam.) 17 h et 20 h 30 : Ta da da.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (sam.) 20 h 30, (dim.), 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.

CARTOUCHERIE. – Th. de l'Aquarium (374-99-61) (dim.), 16 h : Correspondance. – Théâtre du Soleil (374-24-08) (dim.), 15 h 30 : la Nuit des rois ; (sam.), 18 h 30 : Richard II. – Atelier du chaudron (328-97-04) (sam.), 20 h 30, (dim.), 16 h : les Soupirants (dernière le 26).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (sam.), 20 h 30 : Bossifilles.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (sam.), 21 h, (sam.), 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (sam.), 20 h 45, (dim.), 15 h 30 : Ça ira comme ça.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (sam.,dim.,) 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (sam.), 20 h 30 : Moi.

DAUNOU (261-69-14) (sam.), 21 h, (dim.), 15 h 30 : La vie est trop courte.

DEUX PORTES (361-49-92) (sam.), 20 h 30 : les Fourmidables.

EDOUARD-VII (742-57-49) (sam.), 21 h, (sam., dim.), 15 h : la Dernière Nuit de l'été.

ELDORADO (208-45-42) (sam.), 20 h 30, (dim.), 14 h 30 et 18 h : les Rustres.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (sam.), 20 h 30 : 1981.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (sam.,dim.), 20 h 30 : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (sam.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42) (sam., dim.), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia.

FONTAINE (874-74-40) (sam.), 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (sam.), 18 h 30, dim.), 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; (sam.), 20 h 15, (dim.), 16 h 30 : Vive les femmes ; (sam.), 22 h, (dim.), 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (sam.), 20 h 30, (dim.), 17 h 30 : la Poule à Jupiter (dernière).

HUCHETTE (326-38-99) (sam.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque (sam.), 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (sam.), 21 h, (sam.,dim.), 15 h : L. Rocheman : Grand-Père Schlomo.

LIERRE-THEATRE (586-55-83), (sam.), 20 h 30, (dim.), 15 h : Armagedon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (sam.), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. – 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français : 22 h 15 : les Soupirs du lapin.

MADELEINE (265-07-09) (sam.), 20 h 45, (sam., dim.), 15 h : la Dixième de Beethoven.

MARIGNY (256-04-41), (sam.), 21 h, (dim.), 15 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), (sam.), 21 h : l'Education de Rita.

MATHURINS (265-90-00) (sam.) 21 h, (dim.), 15 h et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.

MICHEL (265-35-02), (sam.), 18 h 15 et 21 h 15, (dim.), 15 h 30et 21 h : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (dim.), 20 h 30, (dim.), 15 h : Joyeuses Pâques.

MONTPARNASSE (320-89-90), (sam.), 21 h, (dim.), 15 h : R. Devos. – Petit Montparnasse (sam.) 21 h 15, (dim.), 16 h : l'Herbe rouge.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), (dim.), 15 h et 20 h30, (sam.), 17 h : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52), (sam.), 20 h 30 ; (dim.), 16 h : Sarah et le cri de la langouste.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 25 décembre

PALAIS DES GLACES (607-49-93), (sam.), 20 h 30, (sam.), 16 h, (dim.), 17 h : Cie Ph. Genty.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), (sam.), 20 h 45, (sam.), 15 h 30, 19 h 15 et 22 h, (dim.), 15 h 30 : Pauvre France.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), (sam.), 21 h : Intrigues.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), (sam.), 21 h : Flock.

POTINIÈRE (261-44-16), (sam., dim.), 20 h 45 : *Soldans : « Je m'égalomane à moi-même ».*

89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), (sam.), 20 h 30 : la Manufacture.

SAINT-GEORGES (878-63-47), (sam.), 20 h 45, (sam.), 15 h : le Charimari.

STUDIO BERTRAND (783-99-16) (sam.), 20 h 45 : les Burlingeurs.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), (sam.), 20 h 45, (dim.), 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), (sam.), 20 h 30 : Huis clos ; (sam.),20 h 30, (dim.), 18 h : l'Ecumedes jours.

TH. DE LA BASTILLE (357-42-14) (sam.), 20 h 30, (dim.), 17 h : Granit ; (sam.), 22 h 30 : Léonce et Léna.

TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (sam.), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Higimio Mena.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (sam.), 20 h 30 : les Bebes cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61), (sam.), 22 h 30, (dim.), 15 h : l'Enfant.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), (sam.), 20 h 30 : le Misanthrope.

THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) (sam.), 20 h 45, (dim.), 14 h 30 : Famille Fenouillard dare-dare.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), (sam.), 20 h 30 : (dim.), 17 h : la Nuit suspendue (dernière).

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (sam.), 17 h et 20 h 30, (dim.), 15 h 30 : Enjeux la vie.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), (sam.), 20 h 30, (dim.), 15 h : les Strauss ; (sam.), 20 h 30 ; (dim.), 15 h : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), (sam.), 18 h 30 : Un bain de ménage : 20 h 30 : le mal court.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (sam.), 21 h ; (dim.), 15 h et 18 h 30 : le Retour du héros.

VARIÉTÉS (233-09-92), (sam.), 15 h et *20 h 30, (dim.), 15 h et 18 h 30 : Chéri.*

Les concerts

SAMEDI 25 DÉCEMBRE

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Chants religieux et profanes polonais pour deux guitares, deux chants et un récitant.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 30 : J. Taddei (Daquin, Liszt, Vierne).

NOTRE-DAME, 17 h 45 : P. Moreau (Balastre, Dandrieu, Pachelbel...)

SALLE PLEYEL, 16 h et 20 h 30 : R. Clayderman.

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

NOTRE-DAME, 17 h 45 : G. Bessonet (Bach, Franck, Alain, A. Tisné.)

CHAPELLE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : F. Desenclos (Bach, Duruflé, Vierne).

SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 30 : G. Fellot-Mourguiart (Bach).

SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : R. Clayderman.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 25 DÉCEMBRE

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : « Hula », de V. Fleming ; 17 h : « Un homme à brûler », de P. et V. Taviani ; 19 h, Hommage à P. Chenal : « l'Alibi » ; 21 h : « la Maison du Maltais ».

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : « The battle of Paris », de R. Florey ; 17 h : Hommage à S. Paradjanov : « Retour à la vie », « Sayat Nova » ; 19 h, « Les chevaux de feu » ; 21 h : Hommage à P. Chenal : « le Dernier tournant ».

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 25 DÉCEMBRE

15 h, « Maîtres de ballet », de M. Saint-Clair ; 17 h, Festival des trois continents (Nantes 1982) : « Piège à rats », de A. Gopalakrishnan ; 19 h, Fox 1915/1935 : « Born Reckless », de J. Ford ; 21 h : « Made in U.S.A. », de J.-L. Godard.

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

15 h ; « Ombres blanches », de W.S. van Dyke et R. Flaherty ; 17 h, Festival des trois continents (Nantes 1982) : « Quelquefois je regarde ma vie », de O. Rojas ; 19 h, Fox 1915/1935 : « Just imagine », de D. Butler ; 21 h, « le Passeport jaune », de R. Walsh.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).

ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-42-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA BARAKA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).

LA BOUM No 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, *12e (343-00-65) ; Mistral, 14e* (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; *Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. :* Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-92-36), hor. spéc. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).

MUTANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

DINER, film américain de Barry Levinson. V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MYSTÈRE DE LA TROISIÈME PLANÈTE, film soviétique d'animation de Roman Katchanov. V.f : Cosmos, 6e (544-28-80).

NE SOIS PAS TRISTE, film soviétique de Gueorgui Daniela. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

PIRATE MOVIE, film australien de Ken Annakin. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LA VRAIE HISTOIRE DE GÉRARD LE CHOMEUR, film français de Joaquin Lledo : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9 (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).

PETIT JOSEPH (Fr.) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

TELL... ME (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).

TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 16e (329-83-11). – V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Montparnos, 14e (327-52-37).*

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COMMUNICATION

UN ENTRETIEN AVEC KRYSTYNA JANDA

« Les comédiens polonais qui boycottent la radio-télévision nationale sont soutenus par le public »

nous déclare l'interprète de « l'Homme de marbre »

Durant toute la promulgation de l'état de guerre – suspendu le 31 décembre prochain, – la grande majorité des acteurs polonais ont systématiquement refusé de travailler pour la radio et la télévision de leur pays. Sans se concerter, ils ont individuellement boycotté ces médias, considérés comme des centres de propagande aux mains de l'armée.

De passage à Paris, à l'invitation de TF 1, qui diffuse, en deux parties, les 27 et 30 décembre à 20 h 30, le téléfilm de Jean Chapot, *Ce fut un bel été*, dont elle est l'héroïne, Krystyna Janda, l'interprète d'Andrzej Wajda dans *l'Homme de marbre* et *l'Homme de fer*, nous a notamment parlé du rôle et de la responsabilité des comédiens dans la Pologne d'aujourd'hui.

« Pourquoi les autres médias, en particulier le cinéma, n'ont-ils pas été touchés par ce mouvement de boycottage ?

– Le cinéma a largement sauvé la face, ces cinq dernières années. On a créé des films qui concernaient directement la vie des Polonais et on les a touchés. On peut être fier de ces films, et on pourrait tous les signer de notre nom. La télévision est un instrument bien différent, qui offre de nombreuses possibilités de manipulation.

» Apparaître dans une émission ne peut, certes, être considéré en soi comme un engagement, mais c'est ressenti comme une sorte de consentement tacite.

» Le téléspectateur établit tout naturellement une relation signifiante entre l'apparition de l'artiste, qui montre son visage sur le petit écran pour chanter ou jouer la comédie, et l'homme et le discours, après lesquels il passe à l'antenne, fût-il en profond désaccord avec eux. Dans le contexte actuel de la Pologne, cette relation ne peut pas apparaître innocente.

– Comment a réagi le pouvoir ?

– Bien sûr, les militaires ont tout fait pour appeler les comédiens à la raison : en leur téléphonant chez eux, en leur demandant de participer à une production. On essaie maintenant de les intimider : on a dissous récemment l'Union des acteurs, et j'ai peur que les décisions en cours ne portent un mauvais coup à la culture polonaise. La réponse du pouvoir nous force donc à réfléchir sur les conséquences de ce mouvement. Beaucoup d'acteurs sont dans une situation financière dramatique. Chacun a besoin de travailler et les autorités en sont conscientes.

» Aujourd'hui ne peuvent être programmées que des émissions anciennes, extraites pour la plupart, des archives de la télévision. Mais combien de nouveaux programmes pourra-t-on fabriquer en collant bout à bout les anciens ? Toute société a besoin de divertissement. Les gens de chez nous n'ont-ils pas aussi le droit de rêver ?

– Dans cette démarche de boycottage, les acteurs se sentent-ils soutenus par le public ?

– Complètement. L'absence des comédiens à la télévision est, pour lui, une réaction directement perceptible, et qui ne faillit pas. La qualité d'écoute du public et ses applaudissements au théâtre, la sympathie ou non qu'il nous manifeste pendant les spectacles, dans les magasins, ou dans les transports en commun sont révélateurs. Les gens me tourneraient le dos, si je cédais à une proposition de la télévision.

– L'artiste est-il dès lors investi d'une responsabilité particulière ?

– Cette situation me fait mal. Comment expliquer ? Comment distinguer ce qui vient à la fois de la nécessité et de la pression ? Être comédienne en Pologne, qu'est-ce que cela veut dire ? Les Français n'attendent pas de leurs artistes qu'ils défendent en permanence des idées, qu'ils montrent comment s'engager, quoi penser. Eh bien ! C'est le cas en Pologne depuis quelques années, et l'influence des acteurs, c'est vrai, peut être importante. Choisir un rôle n'est pas un acte anodin : c'est endosser une nouvelle responsabilité. Le public polonais est moins soucieux de la dimension esthétique ou artistique d'une œuvre que du sujet qu'elle traite, des idées qu'elle apporte sur l'histoire. C'est souvent un prétexte de règlement de comptes avec l'Histoire. Ce que le public lui-même qualifie de *« cinéma de l'inquiétude morale »*

– Quels en sont les principaux thèmes ?

– Avant tout, la liberté. La libération de la patrie. Des thèmes constants dans le répertoire classique polonais, propices aux rapprochements avec l'actualité. Notre *Hamlet*, c'est *Kordian*, le héros de Slowachi, obsédé par son rêve de tuer le tsar. Le public est à l'affût des correspondances avec notre époque. Il guette la moindre allusion à la situation du pays, et va parfois jusqu'à l'inventer.

» Que de fois, croyant jouer un texte simple, dénué de toute connotation politique, les acteurs de théâtre n'ont-ils pas été surpris d'entendre crépiter les applaudissements, après la repartie de l'un d'eux, ou sur un détail de mise en scène ! Une réaction de complicité à ce que le public croit être un clin d'œil entendu des artistes. Le peuple tout entier cherche cette complicité.

– La notoriété internationale a-t-elle joué un rôle dans cette rupture avec l'audiovisuel ?

– Si le boycottage a marché, c'est bien parce que tous les acteurs, connus ou moins connus, ont dit non, dans un même mouvement. S'il avait été seulement suivi par les quelque quarante comédiens les plus célèbres de l'écran, le bilan eût été nul ou presque. Mais, vous savez, je me sens mal à l'aise dans la peau d'une révolutionnaire. Je proteste *contre certains aspects du système*, mais pas contre le système lui-même, quoi qu'en disent certaines accusations. Je suis une actrice, tout simplement, qui tente de faire son métier le mieux possible. En accord avec sa moralité

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

PRESSE

● *Communisme et médias.* – Une soixantaine de journalistes de TF 1, présents vendredi 24 décembre au sein de leur rédaction, se sont élevés contre les interventions de l'ambassade d'U.R.S.S. et de plusieurs agences est-européennes auprès des chaînes françaises de télévision, après la prise de position du bureau politique du P.C.F. sur l'information diffusée par l'audiovisuel. Dans une déclaration rendue publique, ils affirment Qu'*« ils n'ont pas de leçons de journalisme à recevoir de ceux-ci, et qu'ils ont, au fil des ans, suffisamment apprécié la manière dont la presse des dits pays a « couvert » certains événements mondiaux pour dire aux donneurs de conseils, qu'ils seraient mieux inspirés en commençant par balayer devant leur porte »*.

De son côté, la C.G.T. estime que la démarche de l'ambassade soviétique et de l'agence Tass est *« inopportune »*, mais qu'il ne faut pas en *« tirer parti pour tenter d'éluder les problèmes posés par la manipulation de l'information dans notre pays »*. *« On aurait souhaité*, ajoute ce syndicat, *qu'une protestation aussi vigoureuse [que celle formulée] contre cette démarche s'élève des mêmes milieux après qu'un journal de Hersant n'eut pas hésité, quelques jours plus tôt, à s'en prendre à huit journalistes de l'A.F.P. en raison de leurs choix syndicaux ou politiques. »*

● *Les ouvriers du Livre des « Dépêches »*, qui, après avoir refusé leur mutation à Chassieu (Rhône), occupent l'ancienne imprimerie du quotidien à Dijon, ont fait une assignation par huissier auprès du conseil des prud'hommes de la ville pour obtenir de M. Jean-Charles Lignel le paiement des salaires du mois de novembre et du 13e mois. L'affaire a été mise en délibéré. La décision sera rendue le 5 janvier. M. Lignel, P.-D. G. du groupe du *Progrès* auquel appartiennent les *Dépêches*, a déclaré qu'il ne s'estimait plus tenu de payer les ouvriers du Livre, dans la mesure où ils participent – même si c'est bénévolement – à la publication du bi-hebdomadaire *la Bourgogne républicaine* qui se présente comme concurrent des *Dépêches*.

● *« Le 2e Journal de Rennes »* arrête sa parution après son dixième numéro. L'hebdomadaire explique, dans son dernier éditorial, que *« la greffe n'a pas réussi »* et que les difficultés financières ne permettent pas de *« durer pour s'imposer »*. Il donne pourtant rendez-vous aux lecteurs : *« Nous n'avons qu'un espoir, reprendre la machine à écrire le plus vite possible. »* Rappelons que l'équipe bénéficie de douze emplois d'initiative locale et qu'un concurrent, *l'Événement*, avait pris le départ lui aussi en octobre (*le Monde* du 10 novembre).

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) (sam.) 19 h 30 : Casse-noisette.
SALLE FAVART (296-12-20), (sam.) 19 h 30 : Carmen.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) (sam.) 14 h 30, (sam., dim.) 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; (sam.) 14 h 30, (sam., dim.) 20 h 30 : le Voyage de M. Perrichon.
CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer (sam.) 15 h : les Voyages de Gulliver (Marionnettes).
ODÉON (325-70-32), (sam. dim.) 15 h : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), (sam., dim.) 18 h 30 : Comptine.
BEAUBOURG (277-12-35). Cinéma-vidéo : (sam., dim.) 13 h, 16 h, 19 h : *Nouveaux films B.P.I.* ; *(sam., dim.)* 15 h, 17 h, 20 h : Cinéma D.W. Griffith ; Concerts : (dim.) 18 h 30 : Mélodies pour chant et piano d'après P. Eluard.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, (sam.) 14 h 30 et 20 h 30 ; (dim.) 14 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle, (sam.) 20 h 30, (dim.) 14 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : (dim.) 14 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), (sam.) 20 h 30, (dim.) 16 h : le Cocu magnifique.

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) (sam.) 20 h 30, (Dim. 15 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71) (sam.) 20 h 30, (Dim.) 15 h 30 : Coup de soleil.
ARC (723-61-27) (sam.) 20 h 30, (dim.) 18 h 30 : Méfaits d'hiver.
ARTS HÉBERTOT (387-23-23) (sam.) *21 h, (sam. et dim.), 16 h : l'Exil.*
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53) (sam.), 20 h 30 : le Malentendu ; (Dim.) 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (sam.), 21 h ; (dim.), 15 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) (sam.), 20 h 30 Ma Elo.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (sam.), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen ; (sam.) 17 h et 20 h 30 : Ta da da.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (sam.) 20 h 30, (dim.), 15 h et 18 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. – **Th. de l'Aquarium** (374-99-61) (dim.), 16 h : Correspondance. – **Théâtre du Soleil** (374-24-08) *(dim.), 15 h 30 : la Nuit des rois* ; (sam.), 18 h 30 : Richard II. – **Atelier du chaudron** (328-97-04) (sam.), 20 h 30, (dim.), 16 h : les Soupirants (dernière le 26).
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) (sam.), 20 h 30 : Bousti-filles.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) *(sam.), 21 h, (sam.), 15 h 30 : Reviens* dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (sam.), 20 h 45, (dim.), 15 h 30 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (sam.,dim.) 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (sam.), 20 h 30 : Moi.
DAUNOU (261-69-14) (sam.), 21 h, (dim.), 15 h 30 : La vie est trop courte.
DEUX PORTES (361-49-92) (sam.), 20 h 30 : les Fourmidables.
EDOUARD-VII (742-57-49) (sam.), 21 h, (sam., dim.), 15 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42) (sam.), 20 h 30, (dim.), 14 h 30 et 18 h : les Rustres.
ESCALIER D'OR (523-15-10) (sam.), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (sam.,dim.), 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (sam.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42) *(sam., dim.)*, I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - La Kabbale selon Aboulafia.
FONTAINE (874-74-40) (sam.), 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (sam.), 18 h 30, dim.), 14 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; (sam.), 20 h 15, (dim.), 16 h 30 : Vive les femmes ; (sam.), 22 h, (dim.), 18 h 30 : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (sam.), 20 h 30, (dim.), 17 h 30 : la Poule à Jupiter (dernière).
HUCHETTE (326-38-99) (sam.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque (sam.), 22 h 30 : l'Amour, la Mort, la Bouffe et moi.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (sam.), 21 h, (sam.,dim.), 15 h : L. Rocheman : Grand-Père Schlomo.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), (sam.), 20 h 30, (dim.), 15 h : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34) (sam.), I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures plus tard ; 22 h 15 :Tchoufa ; II. – 18 h 30 : J. Supervielle ; 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : les Soupirs du lapin.
MADELEINE (265-07-09) (sam.), 20 h 45, (sam., dim.), 15 h : la Dixième de Beethoven.
MARIGNY (256-04-41), (sam.), 21 h, (dim.), *15 h : Amadeus.* – **Salle Gabriel** (225-20-74), (sam.), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00) (sam.) 21 h, (dim.), 15 h et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), (sam.), 18 h 15 et 21 h 15, (dim.), 15 h 30et 21 h : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), (dim.), 20 h 30, (dim.), 15 h : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), (sam.), 21 h, (dim.), 15 h : R. Devos. – **Petit Montparnasse** (sam.) 21 h 15, (dim.), 16 h : l'Herbe rouge.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), (dim.), 15 h et 20 h30, (sam.), 17 h : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), (sam.), 20 h 30 ; (dim.), 16 h ; Sarah et le cri de la langouste.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 25 décembre

PALAIS DES GLACES (607-49-93), *(sam.), 20 h 30, (sam.), 16 h, (dim.)*, 17 h : Cie Ph. Genty.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), (sam.), 20 h 45, (sam.), 15 h 30, 19 h 15 et 22 h, (dim.), 15 h 30 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), (sam.), 21 h : Intrigues.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), (sam.), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), (sam., dim.), 20 h 45 : Soldans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), (sam.), 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), (sam.), 20 h 45, (sam.), 15 h : le Charimari.
STUDIO BERTRAND (783-99-16) (sam.), 20 h 45 : les Burlingeurs.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), (sam.), 20 h 45, (dim.), 15 h et 18 h 30 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), (sam.), 20 h 30 : Huis clos ; (sam.),20 h 30, (dim.), 18 h : l'Ecume des jours.
TH. DE LA BASTILLE (357-42-14) (sam.), *20 h 30, (dim.), 17 h : Granit.* ; (sam.), 22 h 30 : Léonce et Léna.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (sam.), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Higimio Mena.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (sam.), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), (sam.), 22 h 30, (dim.), 15 h : l'Enfant.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), (sam.), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60) (sam.), 20 h 45, (dim.), 14 h 30 : Famille Fenouillard dare-dare.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), *(sam.), 20 h 30 : (dim.), 17 h* : la Nuit suspendue (dernière).
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (sam.), 17 h et 20 h 30, (dim.), 15 h 30 : Enjeux la vie.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), (sam.), 20 h 30, (dim.), 15 h : les Strauss ; (sam.), 20 h 30 ; (dim.), 15 h : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), (sam.), 18 h 30 : Un bain de ménage : 20 h 30 : le mal court.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (sam.), 21 h ; (dim.), 15 h et 18 h 30 : le Retour du héros.
VARIÉTÉS (233-09-92), (sam.), 15 h et 20 h 30, (dim.), 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les concerts

SAMEDI 25 DÉCEMBRE

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Chants religieux et profanes polonais pour deux guitares, deux chants et un récitant.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 30 : J. Taddei (Daquin, Liszt, Vierne).
NOTRE-DAME, 17 h 45 : P. Moreau (Balastre, Dandrieu, Pachelbel...)
SALLE PLEYEL, 16 h et 20 h 30 : R. Clayderman.

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

NOTRE-DAME, 17 h 45 : G. Bessonet (Bach, Franck, Alain, A. Tisné.)
CHAPELLE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : F. Desenclos (Bach, *Duruflé*, Vierne).
SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 30 : G. Fellot-Mourguiart (Bach).
SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : R. Clayderman.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 25 DÉCEMBRE

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : « Hula », de V. Fleming ; 17 h : « Un homme à brûler », de P. et V. Taviani ; 19 h, Hommage à P. Chenal : « l'Alibi » ; 21 h : « la Maison du Maltais ».

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

15 h : Carte blanche à W.K. Everson : « The battle of Paris », de R. Florey ; 17 h : Hommage à S. Paradjanov : « Retour à la vie », « Sayat Nova » ; 19 h, « Les chevaux de feu » ; 21 h : Hommage à P. Chenal : « le Dernier tournant ».

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 25 DÉCEMBRE

15 h, « Maîtres de ballet », de M. Saint-Clair ; 17 h, Festival des trois continents (Nantes 1982) : « Piège à rats », de A. Gopalakrishnan ; 19 h, Fox 1915/1935 : « Born Reckless », de J. Ford ; 21 h : « Made in U.S.A. », de J.-L. Godard.

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

15 h ; « Ombres blanches », de W.S. van Dyke et R. Flaherty ; 17 h, Festival des trois continents (Nantes 1982) : « Quelquefois je regarde ma vie », de O. Rojas ; 19 h, Fox 1915/1935 : « Just imagine », de D. Butler ; 21 h, « le Passeport jaune », de R. Walsh.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ANNIE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (532-42-43) Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e *(320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e* (522-46-01).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : *Quintette*, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-65) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA BARAKA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra night, 2e (296-62-56).
LA BOUM N° 2 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; (v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CAMP DISCIPLINAIRE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-92-36), hor. spéc. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).
MUTANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, *6e (544-14-27) ; U.G.C.-Boulevard*, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

DINER, *film américain de Barry Levinson*. V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ;U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MYSTÈRE DE LA TROISIÈME PLANÈTE, film soviétique d'animation de Roman Katchanov. V.f : Cosmos, 6e (544-28-80).

NE SOIS PAS TRISTE, film soviétique de Gueorgui Daniela. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

PIRATE MOVIE, film australien de Ken Annakin. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LA VRAIE HISTOIRE DE GÉRARD LE CHOMEUR, film français de Joaquin Lledo : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
OPÉRATION GREEN ICE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9 (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).
PETIT JOSEPH (Fr.) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
TELL... ME (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).
TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 16e (329-83-11). – V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA VENGEANCE EST A *MOI* (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COMMUNICATION

UN ENTRETIEN AVEC KRYSTYNA JANDA

« Les comédiens polonais qui boycottent la radio-télévision nationale sont soutenus par le public »

nous déclare l'interprète de « l'Homme de marbre »

Durant toute la promulgation de l'état de guerre – suspendu le 31 décembre prochain, – la grande majorité des acteurs polonais ont systématiquement refusé de travailler pour la radio et la télévision de leur pays. Sans se concerter, ils ont individuellement boycotté ces médias, considérés comme des centres de propagande aux mains de l'armée.

De passage à Paris, à l'invitation de TF 1, qui diffuse, en deux parties, les 27 et 30 décembre à 20 h 30, le téléfilm de Jean Chapot, *Ce fut un bel été*, dont elle est l'héroïne, Krystyna Janda, l'interprète d'Andrzej Wajda dans *l'Homme de marbre* et *l'Homme de fer*, nous a notamment parlé du rôle et de la responsabilité des comédiens dans la Pologne d'aujourd'hui.

« Pourquoi les autres médias, en particulier le cinéma, n'ont-ils pas été touchés par ce mouvement de boycottage ?

– Le cinéma a largement sauvé la face, ces cinq dernières années. On a créé des films qui concernaient directement la vie des Polonais et on les a touchés. On peut être fier de ces films, et on pourrait tous les signer de notre nom. La télévision est un instrument bien différent, qui offre de nombreuses possibilités de manipulation.

» Apparaître dans une émission ne peut, certes, être considéré en soi comme un engagement, mais c'est ressenti comme une sorte de consentement tacite.

» Le téléspectateur établit tout naturellement une relation signifiante entre l'apparition de l'artiste, *qui montre son visage sur le petit* écran pour chanter ou jouer la comédie, et l'homme et le discours, après lesquels il passe à l'antenne, fût-il en profond désaccord avec eux. Dans le contexte actuel de la Pologne, cette relation ne peut pas apparaître innocente.

– Comment a réagi le pouvoir ?

– Bien sûr, les militaires ont tout fait pour appeler les comédiens à la raison : en leur téléphonant chez eux, en leur demandant de participer à une production. On essaie maintenant de les intimider ; on a dissous récemment l'Union des acteurs, et j'ai peur que les décisions en cours ne portent un mauvais coup à la culture polonaise. La réponse du pouvoir nous force donc à réfléchir sur les conséquences de ce mouvement. Beaucoup d'acteurs sont dans *une situation financière dramatique*. Chacun a besoin de travailler et les autorités en sont conscientes.

» Aujourd'hui ne peuvent être programmées que des émissions anciennes, extraites pour la plupart, des archives de la télévision. Mais combien de nouveaux programmes pourra-t-on *fabriquer* en collant bout à bout les anciens ? Toute société a besoin de divertissement. Les gens de chez nous n'ont-ils pas aussi le droit de rêver ?

– Dans cette démarche de boycottage, les acteurs se sentent-ils soutenus par le public ?

– Complètement. L'absence des comédiens à la télévision est, pour lui, une réaction directement perceptible, et qui ne faillit pas. La qualité d'écoute du public et ses applaudissements au théâtre, la sympathie ou non qu'il nous manifeste pendant les spectacles, dans les magasins, ou dans les transports en commun sont révélateurs. Les gens me tourneraient le dos, si je cédais à une proposition de la télévision.

– L'artiste est-il dès lors investi d'une responsabilité particulière ?

– Cette situation me fait mal. Comment expliquer ? Comment distinguer ce qui vient à la fois de la nécessité et de la pression ? Être comédienne en Pologne, qu'est-ce que cela veut dire ? Les Français n'attendent pas de leurs artistes qu'ils défendent en permanence des idées, qu'ils montrent comment s'engager, quoi penser. Eh bien ! C'est le cas en Pologne depuis quelques années, et l'influence des acteurs, c'est vrai, peut être importante. Choisir un rôle n'est pas un acte anodin : c'est endosser une nouvelle *responsabilité*. Le public polonais est moins soucieux de la dimension esthétique ou artistique d'une œuvre que du sujet qu'elle traite, des idées qu'elle apporte sur l'histoire. C'est souvent un prétexte de règlement de comptes avec l'Histoire. Ce que le public lui-même qualifie de *« cinéma de l'inquiétude morale »*

– Quels en sont les principaux thèmes ?

– Avant tout, la liberté. La libération de la patrie. Des thèmes constants dans le répertoire classique polonais, propices aux rapprochements avec l'actualité. Notre Hamlet, c'est Kordian, le héros de Slowachi, obsédé par son rêve de tuer le tsar. Le public est à l'affût des correspondances avec notre époque. Il guette la moindre allusion à la situation du pays, et va parfois jusqu'à l'inventer.

» Que de fois, croyant jouer un texte simple, dénué de toute connotation politique, les acteurs de théâtre n'ont-ils pas été surpris d'entendre crépiter les applaudissements, après la repartie de l'un d'eux, ou sur un détail de mise en scène ! Une réaction de complicité à ce que le public croit être un clin d'œil *entendu des artistes*. Le peuple tout entier cherche cette complicité.

– La notoriété internationale a-t-elle joué un rôle dans cette rupture avec l'audiovisuel ?

– Si le boycottage a marché, c'est bien parce que tous les acteurs, connus ou moins connus, ont dit non, dans un même mouvement. S'il avait été seulement suivi par les quelque quarante comédiens les plus célèbres de l'écran, le bilan eût été nul ou presque. Mais, vous savez, je me sens mal à l'aise dans la peau d'une révolutionnaire. Je proteste contre certains aspects du système, mais pas contre le système lui-même, quoi qu'en disent certaines accusations. Je suis une actrice, tout simplement, qui tente de faire son métier le mieux possible. En accord avec sa moralité. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

PRESSE

● *Communisme et médias.* – Une soixantaine de journalistes de TF 1, présents vendredi 24 décembre au sein de leur rédaction, se sont élevés contre les interventions de l'ambassade d'U.R.S.S. et de plusieurs agences est-européennes auprès des chaînes françaises de télévision, après la prise de position du bureau politique du P.C.F. sur l'information diffusée par l'audiovisuel. Dans une déclaration rendue publique, ils affirment Qu'*« ils n'ont pas de leçons de journalisme à recevoir de ceux-ci, et qu'ils ont, au fil des ans, suffisamment apprécié la manière dont la presse des dits pays a « couvert » certains évènements mondiaux pour dire aux donneurs de conseils, qu'ils seraient mieux inspirés en commençant par balayer devant leur porte »*.

De son côté, la C.G.T. estime que la démarche de l'ambassade soviétique et de l'agence Tass est *« inopportune »*, mais qu'il ne faut pas en *« tirer parti pour tenter d'éluder les problèmes posés par la manipulation de l'information dans notre pays ». « On aurait souhaité*, ajoute ce syndicat, *qu'une protestation aussi vigoureuse [que celle formulée] contre cette démarche s'élève des mêmes milieux après qu'un journal de Hersant n'eut pas hésité, quelques jours plus tôt, à s'en prendre à huit journalistes de l'A.F.P. en raison de leurs choix syndicaux ou politiques. »*

● *Les ouvriers du Livre des « Dépêches »*, qui, après avoir refusé leur mutation à Chassieu (Rhône), occupent l'ancienne imprimerie du quotidien à Dijon, ont fait une assignation par huissier auprès du conseil des prud'hommes de la ville pour obtenir de M. Jean-Charles Lignel le paiement des salaires du mois de novembre et du 13e mois. L'affaire a été mise en délibéré. La décision sera rendue le 5 janvier. M. Lignel, P.-D.G. du groupe du *Progrès* auquel appartiennent les *Dépêches*, a déclaré qu'il ne s'estimait plus tenu de payer les ouvriers du Livre, dans la mesure où ils participent – même si c'est bénévolement – à la publication du bi-hebdomadaire *la Bourgogne républicaine* qui se présente comme concurrent des *Dépêches*.

● *« Le 2e Journal de Rennes »* arrête sa parution après son dixième numéro. L'hebdomadaire explique, dans son dernier éditorial, que *« la greffe n'a pas réussi »* et que les difficultés financières ne permettent pas de *« durer pour s'imposer »*. Il donne pourtant rendez-vous aux lecteurs : *« Nous n'avons qu'un espoir, reprendre la machine à écrire le plus vite possible. »* Rappelons que l'équipe bénéficie de douze emplois d'initiative locale et qu'un concurrent, *l'Événement*, avait pris le départ lui aussi en octobre (*le Monde* du 10 novembre).

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

AU CONSEIL D'ÉTAT

La « dénationalisation de la SFENA était illégale

En prenant plusieurs décisions successives qui ont eu pour effet, au début de l'année 1981, de transférer au secteur privé la propriété de la Société française d'équipements pour la navigation aérienne (SFENA), le gouvernement a empiété sur la compétence réservée par la Constitution au législateur : c'est ce qu'a décidé le mercredi 22 décembre le Conseil d'Etat, qui a annulé, à la demande du comité central d'entreprise de la société, l'opération de « dénationalisation » ainsi entreprise.

En décembre 1980, la SFENA, une entreprise industrielle spécialisée dans les équipements aérospatiaux, et notamment ceux du « pilotage-navigation », faisait encore partie du secteur public, tel que l'a défini la jurisprudence du Conseil d'Etat : plus de la moitié (environ 60 %) de son capital était en effet détenu par l'Etat, la Société nationale industrielle aérospatiale et une société filiale du Crédit lyonnais. A partir de cette date, s'engagèrent plusieurs opérations qui, en trois phases successives, conduisirent à faire sortir la société du secteur public. L'Etat céda d'abord au principal actionnaire privé, la société anonyme Crouzet, une partie de ses actions. Puis le conseil d'administration de la SFENA procéda, par émission d'actions nouvelles, à une augmentation du capital social, à laquelle les actionnaires publics s'abstinrent de souscrire. Enfin l'Etat et la SNIAS, suivis plus tard par la filiale du Crédit lyonnais, prirent des participations minoritaires dans le capital de la société Crouzet, en échange de la cession à cette dernière de la totalité des actions de la SFENA qu'ils détenaient et du versement d'une somme globale de 65 millions de francs.

Au terme de ces opérations successives, en avril 1981, la SFENA ne faisait plus partie du secteur public : environ 85 % de son capital appartenait à la société Crouzet, qui, malgré les prises de participation des anciens actionnaires publics de la SFENA, demeurait une entreprise privée.

Le comité central d'entreprise de la SFENA demanda au Conseil d'Etat d'annuler d'une part les décisions par lesquelles le gouvernement avait provoqué l'augmentation du capital de la SFENA, renoncé à souscrire à cette augmentation de capital et invité les autres actionnaires publics à ne pas y souscrire, d'autre part, le décret et l'arrêté du 14 avril 1981 autorisant la participation financière de l'Etat et de la SNIAS dans le capital de la société Crouzet.

Il a d'abord jugé recevable la requête qui lui était présentée. Il a estimé en effet que les mesures attaquées étaient de nature à affecter les conditions d'emploi et de travail du personnel dans l'entreprise : le comité d'entreprise avait donc qualité pour les contester devant le juge administratif.

Ayant accepté d'examiner la requête du comité d'entreprise, le Conseil d'Etat y a fait droit et annulé l'ensemble des décisions qui ont concouru à réaliser et financer le transfert de la propriété de la SFENA au secteur privé. Il s'est fondé, pour cela, sur l'article 34 de la Constitution, qui réserve à la loi le soin de fixer les règles concernant les *« transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé »*. Il résulte de ce texte qu'en l'absence d'une loi définissant les conditions et les modalités du transfert au secteur privé d'entreprises du secteur public — loi qui n'est toujours pas intervenue, — le gouvernement ne peut, sans violer les dispositions expresses de la Constitution, procéder à aucune opération ayant ce transfert pour objet ou pour effet.

Les regroupements dans le secteur de la machine-outil

VINGT CONTRATS D'ENTREPRISES SONT EN COURS DE CONCLUSION

La mise au point du « plan de la machine-outil » progresse rapidement, a déclaré, le lundi 21 décembre, M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie. Le projet de plan avait été annoncé par M. Dreyfus, son prédécesseur au ministère de l'industrie (*le Monde* du 3 décembre 1981).

Pour le moment, vingt contrats d'entreprise sont en cours de conclusion, dont deux avec des *« pôles »* de production qui regroupent des entreprises ayant des activités voisines ou complémentaires.

● *La société Machine française lourde* (M.F.L., 1 500 salariés), qui rassemble Liné S.A., Technique et mécanique industrielles (T.M.I.), Berthiez et Saint-Etienne Machine-outil.

● *La Compagnie générale de machine-outil (1 200 salariés).* Elle regroupe les producteurs de machines dites de « catalogue » (centres d'usinage, de fraisage, tours à commande numérique, ateliers flexibles), soit Huré S.A. et la division Graffenstaden de CIT-Alcatel. Ernault-Somua devrait les rejoindre. Cette compagnie devrait à l'avenir s'appeler la Compagnie générale de robotique et d'automatisation (C.G.R.A.).

La restructuration de ce secteur industriel sera terminée d'ici à la fin de janvier, une fois qu'auront été conclus les quatre derniers contrats d'entreprise en cours de négociation. Ils concernent Ernault-Somua, Ramo-Cazeneuve, Picot-Blombled et Dufour.

Des risques d'échec

Au total, le plan intéressera une trentaine de firmes qui emploient près de 10 000 salariés, soit 55 % des effectifs du secteur. Les services de M. Chevènement commentent ainsi l'ensemble de l'opération :

« Certains projets présentent un risque d'échec. En effet, la situation initiale des conditions d'exploitation de certaines sociétés est très dégradée : ainsi M.F.L., Dufour, Sculfort. Le défi est double : technique (renouveler complètement les gammes dans des délais très brefs) et social (redresser la productivité du travail des personnels).

Une société de financement spécialisée dans les biens d'équipement, la Sofirind (émanant de Sopromec-IDI) a été créée. Elle sera dotée de 40 millions de francs de concours publics.

Selon les services de M. Chevènement, afin de stimuler la demande intérieure et d'abord de favoriser l'automatisation de machines, 2,5 milliards de francs pour des prêts bonifiés ont été proposés en 1982. Enfin, le ministère de l'éducation nationale devrait consacrer, en 1983, 430 millions de francs à l'achat de machines-outils, dont 220 millions pour des matériels à commande numérique. — A. T.

GRACE A SA NOUVELLE USINE D'AQABA

La Jordanie pourrait devenir le quatrième exportateur mondial d'engrais phosphatés

Aqaba. — Jusqu'alors surtout exportatrice de matières premières (produits agricoles, phosphates et, depuis peu, potasse), la Jordanie s'est dotée des moyens lui permettant d'espérer prendre place parmi les premiers pays exportateurs d'engrais phosphatés.

De notre envoyé spécial

L'usine de la Jordan Fertilizer Industry (J.F.I.), que le roi Hussein vient d'inaugurer à Aqaba, a été conçue pour produire annuellement plus de 700 000 tonnes d'engrais phosphatés ammoniaqués.

L'un des principaux composants, le phosphate, provient des mines d'El Hassa, à 200 kilomètres au nord du port jordanien ; J.F.I. en consommera environ 1,3 million de tonnes chaque année. Les autres composants, le soufre et l'ammoniaque, devront être importés, en priorité, des pays arabes. Les réserves en phosphates du pays sont estimées à 2 milliards de tonnes, y compris celles découvertes en 1976 à Shiddaya, au nord-est d'Aqaba, dont le gisement pourrait être exploité à partir de 1990.

L'excédent d'acide phosphorique produit par l'usine (100 000 tonnes par an) pourra être commercialisé. Un second sous-produit, l'acide fluorique, sera bientôt utilisé par une usine d'aluminium dont la construction est en cours à proximité du complexe de la J.F.I.

Huitième producteur et troisième exportateur mondial de phosphates, la Jordanie pourrait devenir le quatrième exportateur d'engrais phosphatés derrière les États-Unis, la Corée du Sud et la Tunisie. Des études de marchés prévoient que, jusqu'à la fin de la décennie, les besoins en engrais phosphatés devraient connaître une expansion spectaculaire, notamment en Asie et en Amérique latine où la consommation doublera. Les besoins locaux étant faciles à satisfaire, 98 % de la production de l'usine d'Aqaba devraient être exportés, permettant à la Jordanie de réduire le déficit de son commerce extérieur actuellement évalué à la moitié de son P.N.B. La J.F.I. commercialisera directement 25 % de sa production, le reste le sera, pour une durée de trois ans, par deux sociétés étrangères, l'une américaine et l'autre japonaise. Depuis la mise en route de l'usine, 70 000 tonnes ont déjà été vendues en Inde et en Italie ; 50 000 devraient l'être encore d'ici à la fin de l'année.

A terme, J.F.I. devrait offrir 800 emplois, contre 514 actuellement, le personnel pour 70 % étant jordanien. Mais la société réussira-t-elle à conserver, malgré les logements qu'elle a fait construire à Aqaba, une main-d'œuvre qualifiée quand les pays du Golfe procurent des rémunérations couramment trois fois plus élevées que celles qui sont pratiquées sur place ?

Concilier tourisme et industrie

Tournées vers l'exportation, les installations de la J.F.I. ne pouvaient être construites que sur un site côtier. C'est la raison pour laquelle seule une implantation à Aqaba était envisageable. Malgré un échange de territoires avec l'Arabie Saoudite lui ayant permis d'allonger sa côte de 17 kilomètres, le débouché jordanien sur la mer Rouge demeure très étroit et le tourisme, l'un des principaux revenus d'Aqaba, risquait de se trouver compromis par l'industrialisation.

Afin de concilier au mieux les deux activités, l'usine a été construite le plus loin possible de la ville, à proximité immédiate de la frontière saoudienne. En outre, des conditions draconiennes ont été imposées aux constructeurs et aux exploitants, en vue de préserver l'équilibre écologique du golfe d'Aqaba — large de 5 kilomètres, — tout rejet, à l'exclusion de la vapeur d'eau, étant interdit dans la mer et dans l'atmosphère.

Mais, ainsi que le faisait remarquer le *Jordan Times*, quotidien de langue anglaise édité à Amman, dans la page où, par ailleurs, il se félicitait de la réalisation du projet, au lendemain de l'inauguration, toutes les précautions prises n'excluent pas un risque de pollution accidentelle :

— Chaque jour, plusieurs centaines de tonnes de gypse, un des sous-produits du traitement du phosphate, sont déversées dans le désert et certains résidus toxiques qu'il contient pourraient s'infiltrer jusqu'à la nappe phréatique ; une inondation ou une rupture de canalisation à l'intérieur de l'usine ferait courir les mêmes risques pour l'environnement ;

— Une pollution thermique du Golfe pourrait intervenir en cas de conditions météorologiques défavorables du fait du pompage et du refoulement dans la mer de 30 000 mètres cubes d'eau toutes les heures. La faune et la flore très riches risqueraient d'en être les premières victimes.

La J.F.I. est une société dont 26 % du capital ont été souscrits par le gouvernement jordanien et 25 % par la Jordan Phosphate Company. Elle a été constituée en 1975, mais les travaux n'ont pu commencer que trois ans plus tard, le montage financier permettant la construction de l'usine — qui a coûté 165 millions de dinars jordaniens — ayant été long à établir puisqu'il a été nécessaire d'emprunter 109 millions de dinars sur le marché financier international (1).

Les ingénieurs-conseils étaient japonais, les précédents, américains, s'étant récusés en 1978. Le maître d'œuvre a été la société française SPIE-Batignolles, qui est en outre chargée d'assurer le démarrage de l'usine et d'assurer la formation de deux cents techniciens. Sur les appels d'offres internationaux lancés pour la réalisation de l'usine, la moitié, soit l'équivalent de 150 millions de dollars (1 milliard de francs), ont été emportés par des firmes françaises, en majorité des P.M.E.

JEAN-CLAUDE ROUY.

(1) 1 dinar jordanien = 3 dollars américains. La contribution de la France s'est élevée à 300 millions de francs.

RECLASSEMENT DANS LA DISTRIBUTION DU COGNAC ET DU WHISKY

La société de droit britannique Simon Frères (chiffre d'affaires environ 320 millions de francs), spécialisée dans l'importation et la distribution en France d'alcools et spiritueux, avec notamment les marques Johny Walker et Gordon's, va être désormais contrôlée à 100 % par son actionnaire principal, le groupe britannique Distillers Company (C.A. sur six mois : 5,5 milliards de francs), la maison mère de John Walker and Sons, qui détenait 72 % du capital de son distributeur français. Distillers Company a d'ailleurs procédé à une importante augmentation du capital de Simon Frères. L'autre actionnaire, le canadien Hiram Walker, qui possédait 28 % de Simon Frères, a choisi de se retirer.

Sans doute cette cohabitation était-elle devenue difficile sur le marché français dans la mesure où Hiram Walker cherche, avec la marque Ballantines, à progresser sur un marché des whiskies dominé par Johny Walker.

En conséquence de cette décision, Simon Frères ne distribuera plus les marques appartenant à Hiram Walker : le cognac Courvoisier, coleader sur le marché français avec 1,2 million de cols, le whisky Canadian Club et le bourbon Barclay's. Leur distribution sera confiée, à partir du 1er avril 1983, à Cointreau-Picon Distribution, qui depuis 1975 distribuait un autre produit Hiram, le whisky Old Smugler.

M. SAUTIER EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA BRANCHE CHIMIE D'ELF AQUITAINE

La branche chimie du groupe Elf Aquitaine, regroupée sous l'appellation *« chimie et développements industriels »*, sera désormais dirigée par M. René Sautier, P.D.-G. de la Sanofi (filiale hygiène et santé de la compagnie pétrolière).

M. Albin Chalandon, président d'Elf Aquitaine, avait confié à M. Sautier le lourd dossier de la chimie pour étudier, notamment, les moyens d'y intégrer les actifs de P.C.U.K. et de rationnaliser l'ensemble.

C'est donc à lui qu'il incombra de mettre en œuvre son propre plan et de diriger cette chimie, qui deviendra la première de France devant Rhône-Poulenc avec un chiffre d'affaires voisin de 36 milliards de francs incluant les activités correspondantes de Texas Gulf et de M and T Chemicals. Pendant un temps, M. Sautier continuera de s'occuper aussi de la Sanofi. Mais afin de le décharger d'une partie de sa tâche à la Sanofi, M. Chalandon a nommé M. J-F. Dehecq, vice-président-directeur général de ce groupe pharmaceutique, dont il n'était jusqu'ici directeur général. Ultérieurement, M. Dehecq sera vraisemblablement appelé à succéder définitivement à M. Sautier.

QUAND LES FOURREURS SE PLAIGNENT DE VENDRE UN PRODUIT DE LUXE

La fourrure, à l'exception du lapin et du mouton, est un luxe. A compter du 1er janvier 1983, un taux de T.V.A. de 33,33 % (et non plus de 18,60 %) lui sera appliqué pour financer en partie les frais de garde des enfants dont les parents travaillent à temps plein. La Fédération nationale de la fourrure n'est évidemment pas d'accord. *« C'est un secteur de l'habillement ou plus de la moitié du chiffre d'affaires est réalisé sur des articles d'une valeur inférieure à 5 000 F. »* Ce ne serait donc pas du luxe. Cette disposition fiscale, adoptée par l'Assemblée nationale le 23 décembre, va donc, selon les professionnels, provoquer *« une hausse des prix à la consommation au minimum de 20 % »* et obligera à licencier cinq mille à six mille des vingt mille salariés d'un métier de haute technicité *« où il faut de six à huit ans de travail manuel pour acquérir une maîtrise synonyme de qualité ».*

SOCIAL

A GRENOBLE

Fausses convocations pour vrais chômeurs

De notre correspondant

Grenoble. — Plusieurs centaines de lettres portant l'en-tête du bureau commun des huissiers de justice de Grenoble ont été adressées ces derniers jours à des chômeurs, les convoquant devant le tribunal correctionnel. Ces lettres, qui imitaient parfaitement les documents officiels de justice, s'adressaient à des demandeurs d'emploi de longue durée ayant *« fait preuve d'une mauvaise volonté évidente dans la recherche d'un emploi ou de toute autre attitude sociale constructive ». « Attendu que vos rétributions ne peuvent vous assurer une vie décente et que, selon nos informations, vous n'avez à aucune occasion déclaré connaître d'importantes difficultés de survie, vous êtes poursuivi pour avoir, soit dissimulé une partie de vos ressources, soit produit quelque acte délictueux, soit développé une passivité inadmissible à l'égard de votre propre situation »*, indiquait encore la fausse citation à comparaître, qui rappelait aux personnes convoquées qu'elles auraient à répondre le lundi 20 décembre devant le tribunal correctionnel de l'accusation de *« parasitisme social »*. Une soixantaine de chômeurs se sont rendus à la fausse convocation et furent accueillis devant les portes du tribunal par des magistrats qui leur proposèrent de porter plainte collectivement contre la lettre diffamatoire.

Cette action dirigée contre les chômeurs a tout d'abord été considérée comme un *« mauvais canular »*, mais la police judiciaire qui a ouvert une enquête s'interroge aujourd'hui sur les motivations profondes des auteurs de la lettre qui ont probablement bénéficié de complicités à l'intérieur même des locaux de l'Agence nationale pour l'emploi pour avoir accès au fichier, et qui disposaient de moyens financiers non-négligeables pour réaliser le fac-similé incriminé, mais également pour apposer une série d'affiches sur les murs de l'agglomération grenobloise, affiches qui reproduisaient des assertions également diffamatoires à l'encontre des chômeurs.

« Il s'agit d'une manifestation de malveillance qui ne peut pas être le fait d'une personne isolée compte tenu des moyens employés pour l'affichage et la reproduction », constate le directeur départemental du travail, qui n'exclut pas la possibilité de *« fuites »* à l'intérieur même des services de l'A.N.P.E.

CLAUDE FRANCILLON.

● **La C.F.T.C. seule signataire de l'accord salarial dans les banques.** — L'accord sur la sortie du blocage dans le secteur bancaire n'a recueilli la signature que de la seule C.F.T.C., les autres organisations (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.) ayant jugé insuffisantes les propositions de l'Association française des banques. Les nouvelles dispositions prévoient notamment une augmentation salariale de 18,8 % de janvier 1982 à janvier 1984.

● **Rejet d'une demande d'évacuation des locaux.** — Le tribunal de Paris a estimé, le vendredi 24 décembre, qu'il n'y avait pas lieu d'expulser les salariés « occupant » l'entreprise Nord-France (bâtiment et travaux publics) à Paris-16e. L'huissier mandaté par la direction avait simplement constaté que dix-huit grévistes étaient assis autour d'une table dans la salle de réunion, ne causant aucun *« trouble manifestement illicite »*.

CONSOMMATION

LES PREMIERS CONTRATS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ONT ÉTÉ SIGNÉS

Deux entreprises (vêtements pour enfants et jouets) ont signé mardi 21 décembre les six premiers contrats d'amélioration de la qualité, en présence de Mme Lalumière, ministre de la consommation. La société Absorba Poron s'est engagée, pour des pyjamas pour bébés et un ensemble brassière-chemise, à une garantie d'usage suivant toute une série de spécifications techniques. Si celles-ci n'étaient pas observées, les articles défectueux seraient échangés.

Le contrat signé par les établissements Moquin et Breuil s'applique à quatre jouets du premier âge : les organisations de consommateurs participeront à la mise au point des jouets nouveaux ; la garantie d'usage, assortie de remplacement rapide du jouet défaillant, est portée à un an ; un audit de qualité sera réalisé.

Ces contrats ont été signés par treize organisations de consommateurs. Les produits qui en font l'objet porteront un label spécial les signalant à l'attention du public.

Mme Lalumière escompte une quarantaine de contrats du même type en janvier 1983 et environ deux cents contrats au cours de l'année.

CARNET

Décès

— Mme Guy Lecocq de La Frémondière,
M. et Mme Michel Dubois
et leurs filles,
M. et Mme Richard Gelbert
et leurs filles,
Ses sœurs et son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy LECOCQ de LA FRÉMONDIÈRE,

survenu à Nice le 23 décembre 1982 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques auront lieu à Nice le 27 décembre 1982 dans la plus stricte intimité.

— Belley. Lyon. Aix-les-Bains. Paris.
Mme Jean Saint-Pierre, son épouse,
M. et Mme Dominique Saint-Pierre
et leurs enfants,
Mme Anne Saint-Pierre-Le Nézet et ses enfants,
M. et Mme Patrick Saint-Pierre
et leurs enfants,
Les familles Saint-Pierre, Grand, Barrière, Franquin, Buis, Vaucheret,
Toute leur famille, parents et alliés,
vous font part du décès survenu à l'âge de soixante-sept ans de

Jean SAINT-PIERRE,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
chevalier des Palmes académiques.

L'absoute sera donnée le lundi 27 décembre 1982, à 12 heures, en la cathédrale de Belley, corps déposé.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Condoléances sur registre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Entraide

— Les orphelins du Bangladesh. — Les quatre cent quatre-vingt-onze enfants recueillis dans deux orphelinats au Bangladesh risquent de devoir être « renvoyés » on ne sait où, faute d'argent pour les nourrir.

L'Association « Partage avec les enfants du tiers-monde » lance un appel très urgent pour recueillir des dons et trouver des « parrains » à ces enfants. Le parrainage consiste pour une personne en France à prendre en charge financièrement un enfant dont elle recevra le dossier, et pour lequel elle versera une somme mensuelle entre 70 et 100 F.

* Renseignements : « Partage », B.P. 11, 7, impasse Jeannetôt, 60203 Compiègne. Téléphone : (4) 440.12.21.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

Reconnue d'utilité publique

CAS nº 62

Cette veuve de cinquante ans, titulaire d'une pension d'invalidité, élève avec tendresse les trois enfants de jeunes parents décédés. L'aînée prépare un diplôme de puéricultrice qui lui permettra de ne plus être à charge. Mais les frais d'études et de trousseau dépassent les moyens, très modestes, de la famille, malgré la bourse obtenue. Cette jeune fille travaille bien, et il serait lamentable de lui voir abandonner ses études. Pour les mener à bien, il faudrait :

3 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain 75006 Paris, C.C.P. Paris 4-52 X ou chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.

ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION AUTOUR DE LA CENTRALE DE GARDANNE

M. Gaston Defferre adresse une sévère mise en garde aux responsables des Houillères

Le ciel s'assombrit de jour en jour au-dessus de la centrale thermique que les Houillères de Provence veulent agrandir à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône. Non que la cheminée géante haute de *300 mètres qui doit en évacuer les fumées* ait commencé de fonctionner, mais parce que le climat psychologique déjà fort mauvais depuis dix-huit mois vient de se gâter encore.

Le 11 décembtre, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur (et maire de Marseille), accompagné de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, inauguraient un réseau de surveillance de la pollution atmosphérique dans la région marseillaise. S'adressant aux responsables des Houillères, M. Defferre leur a dit : *« Si vous ne trouvez pas un système pour épurer les fumées de Gardanne, les choses tourneront mal. »*

En outre, les représentants de la ville d'Aix-en-Provence — qui se trouve à peu de distance de Gardanne — ont remis au ministre de l'intérieur un rapport sur *« les effets sur l'environnement de la centrale »*. Ce texte introduit un nouvel élément dans le débat. En effet, à la pollution par le soufre, qui suscitait l'essentiel des inquiétudes, s'ajoute aujourd'hui un nouveau souci : celui des émissions de fluor, dont jusqu'ici personne n'avait parlé et dont les deux études d'impact faites successivement n'ont soufflé mot.

A la demande de la ville d'Aix, le professeur Pierre Bourbon, spécialiste de toxicologie et d'hygiène industrielle à l'université de Toulouse, a fait des prélèvements de végétation à Gardanne même et dans la campagne environnante. Conclusion : *« Il existe une pollution fluorée incontestable autour de l'usine. Les émissions de celle-ci sont certainement bien supérieures à une tonne par an. »* Selon le professeur Bourbon, les concentrations actuelles seraient suffisamment élevées pour entraîner dès aujourd'hui des fluoroses sur les moutons. Or comme la centrale doit plus que doubler sa puissance dans les années à venir tout en brûlant le même combustible, on peut craindre doublement de la pollution par le fluor.

La ville d'Aix demande donc qu'au procédé de désulfuration actuellement à l'étude, on ajoute des filtres permettant de retenir le fluor et les autres métaux toxiques inventoriés. La municipalité aixoise ne cache pas que ces nouveaux éléments vont lui permettre, en se fondant sur l'insuffisance criante de l'étude d'impact, de demander au tribunal admininistratif l'annulation de l'autorisation d'exploiter la nouvelle centrale.

« Vous ne voulez pas reconnaître que vous avez tort »

Selon notre correspondant à Marseille, Jean Contrucci, la mise en garde que M. Gaston Defferre a adressée à la direction des Houillères a été particulièrement sévère : *« Il est bon de surveiller la pollution,* a dit le ministre de l'intérieur, *mais il est préférable de s'en prendre aux causes. Or, la cause future principale réside dans la cheminée de 300 mètres de la future centrale de Gardanne qui ajoutera plus de 250 tonnes par jour d'oxyde de soufre aux 260 tonnes déjà émises par les groupes actuellement en marche. Quand nous sommes venus vous voir avec M. Crépeau, nous avons rencontré des hommes ne sachant que dire non. Ils n'ont pas compris que c'était inacceptable.*

« Je vous le répète donc aujourd'hui, mettez-vous ça dans la tête, si l'on ne trouve pas un système pour épurer les fumées, les choses tourneront mal. Vous ne voulez pas reconnaître que vous avez tort, et vous avez construit une cheminée géante pour nous placer devant le fait accompli. Dites-vous bien que je ne céderai pas. Il y a dans ce dossier un passif à votre charge. Il arrivera un moment où je serai obligé de me fâcher. Si j'ai un conseil à donner, c'est de trouver une solution le plus rapidement possible. Le ministère de l'intérieur est prêt a apporter une contribution financière. Le problème peut être résolu, et il dépend de vous qu'il le soit. Sinon, un certain nombre de gens regretteront de ne pas avoir compris plus tôt. »

Quelques instants avant de lancer cet avertissement, le ministre de l'intérieur et celui de l'environnement avaient inauguré l'une des vingt-sept stations qui vont désormais surveiller la pollution de l'air autour de Marseille, d'Aix... et de Gardanne. On connaîtra tous les quarts d'heure la teneur de l'atmosphère en soufre, oxyde d'azote, oxyde de carbone, hydrocarbure, méthane et ozone, ainsi que le vent, la température et la pression.

Lorsque des pointes de pollution se produiront, des clignotants rouges devraient s'allumer au P.C. de cette installation situé à Marseille. Ce réseau, baptisé Airmaraix, a coûté 5 millions de francs et son fonctionnement sera payé par les collectivités locales. Reste à le compléter par un système d'alerte permettant d'imposer aux usines, par avance ou en urgence, la modification ou l'arrêt total de leurs chaudières. Mais ceci est une autre histoire...

ÉTRANGER

LE SYNDICALISME BELGE A UN TOURNANT

M. Vanden Broucke succède à M. Debunne à la tête de la F.G.T.B.

De notre correspondant

Bruxelles. — Le mouvement syndical belge se trouve à un tournant, avec l'installation à la tête de la F.G.T.B. (Fédération générale des travailleurs belges) de M. André Vanden Broucke. Il succède à M. Georges Debunne — *« l'oncle Georges »*, — militant du syndicat socialiste depuis quarante-cinq ans et secrétaire général depuis 1968, qui va désormais assurer la présidence de la Confédération européenne des syndicats. Son successeur s'est vu accorder le titre, non plus de secrétaire général, mais de président.

Il ne s'agit en fait que d'un changement de vocabulaire et il n'était d'ailleurs pas question de rivalités en ce qui concerne ce poste essentiel. M. André Vanden Broucke était le seul candidat. Toutefois, cette remarquable harmonie n'est que superficielle. Personne ne doute en effet qu'une ère nouvelle est ouverte, non seulement pour les syndicats socialistes, mais pour le mouvement ouvrier dans son ensemble, au sein duquel la branche chrétienne est au moins aussi importante, tout spécialement dans la partie flamande du pays.

M. Georges Debunne a incarné l'histoire de la F.G.T.B. durant la période d'expansion et de prospérité. Il a peut-être souffert parfois d'être considéré comme un militant trop « radical ». Sous son égide, en tout cas, la classe ouvrière belge est parvenue à conquérir des droits et des avantages substantiels même si certains peuvent les dénoncer aujourd'hui comme *« excessifs et illusoires »*.

Le secrétaire général de la F.G.T.B. a aussi défendu de façon farouche l'indépendance des syndicats, même et surtout peut-être à l'égard du parti socialiste dont ils sont pourtant très proches. Bien que résolu à promouvoir les revendications de ses mandats, il a su aussi faire de la concertation entre patrons, ouvriers et gouvernement l'une des bases de la vie sociale du pays, ce consensus qui est de plus en plus menacé par la crise économique.

Enfin M. Debunne — il s'agit d'une attitude qui attire le plus l'attention actuellement — a résisté aux tempêtes communautaires qui menacent toujours de faire « éclater » la structure politique et économique du pays. Il s'est efforcé de maintenir un minimum d'unité entre les syndicalistes flamands et wallons, jusqu'au moment où les socialistes du nord ont proclamé très haut qu'il n'y avait aucune raison de verser *« encore un sou »* pour sauver la sidérurgie de Liège ou de Charleroi. Interprêtant d'une façon tout aussi surprenante les mots d'ordre traditionnels de solidarité ouvrière, le parti socialiste wallon s'élève contre les subventions accordés aux mines du Limbourg et à l'extension du port de Zeebrugge.

Le nouveau président de la F.G.T.B. se distingue de son successeur. Ce fils de forgeron, âgé aujourd'hui de cinquante-quatre ans, n'est certainement pas le « rustaud » que certains voudraient voir, parce qu'il manifesterait une méfiance excessive à l'égard des théoriciens et des intellectuels qui se sont fait une place de plus en plus large dans les états-majors syndicaux.

A la tête de la seconde organisation de la F.G.T.B., la « Centrale générale », qui rassemble les travailleurs du pétrole, du verre, de la chimie, du bois, de la construction et de beaucoup d'autre branches y compris les coiffeurs, il a eu à cœur de défendre constamment les intérêts de ses mandants. Dans cette tâche, il a déployé une vigueur qui, selon ses critiques, l'aurait conduit parfois à tomber dans la démagogie. Cependant l'Institut des études sociales de Courtrai, est très capable de porter un jugement d'ensemble sur les intérêts et la stratégie du monde ouvrier.

A un moment où toutes les missions syndicales sont bouleversées par la crise économique, la tâche du nouveau président n'est pas facile. Avec beaucoup de prudence, lui-même se contente pour l'instant de dire qu'à un syndicalisme stéréotypé il préfère un mouvement *« plus crédible et plus convaincant »*. Sur ce point toutefois, ceux qui le connaissent sont d'accord : il est *« plus Flamand »* que ne l'était son prédécesseur. Alors que les rivalités communautaires en Belgique — notamment à propos de la sidérurgie — sont en train de se réaffirmer d'une façon inquiétante, les syndicats socialistes, dans le nord comme dans le sud du pays, pourraient donc être conduits à s'engager plus nettement sur la voie d'une « régionalisation » divisant la classe ouvrière et décourageant les partisans d'une Belgique unitaire.

JEAN WETZ.

DES LOIS POUR LE LITTORAL ET LA MONTAGNE

Le développement et la protection du littoral et de la montagne, espaces sensibles, feront l'objet de deux lois que le Parlement examinera au printemps, après une large concertation avec les régions. Les grandes lignes de ces deux textes ont été présentées, le 23 décembre, à l'hôtel Matignon, par quatre ministres, MM. Michel Rocard, ministre d'Etat, chargé du plan et de l'aménagemment du territoire, Roger Quilliot (urbanisme et logement), Louis le Pensec (mer), Michel Crépeau (environnement).

Il s'agit notamment de transformer en lois les actuelles directives de protection et d'aménagement, afin que les mesures qu'elles contiennent — comme le recul de cent mètres du rivage pour les constructions en dehors des zones urbaines — s'imposent à tous, au moment où la responsabilité de l'urbanisme est transférée aux élus locaux.

Dans les communes de montagne qui devront établir des schémas intercommunaux par vallées ou petits massifs si elles veulent bénéficier de la décentralisation, et sur le littoral, les compétences seront plutôt *« partagées »* que transférées, a précisé M. Quilliot, l'Etat gardant, en dernier ressort, la responsabilité de protéger *« un patrimoine de valeur nationale »*.

CORRIDA POLITIQUE A NIMES

L'adjudication pour trois ans des arènes de Nîmes à une nouvelle équipe dirigée par le manadier Henri Laurent a créé une atmosphère de corrida dans la Madrid française. C'est ainsi que mercredi 22 décembre la séance du conseil municipal destinée à entériner la décision de la commission d'appel d'offres s'est déroulée au milieu des vociférations et des invectives orchestrées par le précédent directeur, l'ancien toréro Simon Casas. Lequel se déclarant indigné non seulement par la décision de la commission, mais aussi par le retrait inopiné de l'ordre du jour municipal du dossier des arènes, a menacé le député et maire communiste M. Emile Jourdan et son groupe de se présenter contre eux aux prochaines élections municipales.

Le mot de « magouille » a été prononcé, accusation qu'une partie du groupe socialiste a paru vouloir soutenir en remettant en cause la manière dont la nouvelle direction avait été désignée.

A l'issue de la séance Simon Casas et son associé Robert Pilès ont déclaré qu'estimant nul et non avenu leur remplacement, ils considéraient les arènes nîmoises sans adjudicataire et préparaient pour leur part la prochaine saison taurine. — J.-C. L.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 20 au 24 décembre 1982

L'expédition des affaires courantes

A l'heure où chacun s'acharne à traduire le mot *« austérité »* et *« ralentissement de l'activité »* dans toutes les langues parlées au sein de l'O.C.D.E., la Bourse de Paris avait quelque scrupule à donner libre cours aux festivités de fin d'année. Pourtant, la tradition aura été respectée une fois de plus, même si la célébration qui s'est déroulée cette semaine au palais Brongniart ne constituent qu'une pâle copie des fastes d'antan, si l'on en croit les vieux habitués de la rue Vivienne.

Il aura tout de même fallu attendre la séance de vendredi pour voir quelques investisseurs, discrètement enveloppés dans la houppelande pourpre de circonstance, jouer les Père Noël autour des groupes de cotation. De çi, de là, plusieurs titres ont bénéficié des cadeaux discrètement déposés dans les souliers des commis, tel Nobel-Bozel, en hausse de plus de 15 %, ou encore Saunier-Duval et Avion Marcel-Dassault, avec des gains voisins de 6 % à 7 % ce jour-là.

Au cours de cette dernière séance de la séance qui coïncidait d'ailleurs avec le début du nouveau mois boursier, les actions françaises ont gagné 0,8 %. Un score modeste, certes, mais qui suffit à compenser en totalité le repli initial de la cote et à limiter à 2 % le terrain perdu pour l'ensemble du mois de décembre. Celui-ci marque la fin de l'année 1982 d'une note un peu morose puisque l'indice de la Compagnie des agents de change (CAC) s'est trouvé ramené au niveau 100 le jour de la liquidation.

Dans l'ensemble, les échanges sont restés réduits mais Machines Bull a fait exception à la règle. Plus d'un million de titres ont été négociés sur cette valeur en l'espace de cinq jours, tant pour le compte d'opérateurs qui avaient eu le flair d'acheter des titres de la compagnie avant l'annonce de l'offre publique d'échange que pour ceux qui se sentent attirés par l'intérêt de 12 %. Servi sur les nouvelles obligations C.M.B.. Jeudi, les transactions sur l'emprunt 4 1/2 % 1973 ont été pratiquement décuplées par rapport à la normale et plus de onze mille titres ont été négociés en une seule séance, un gonflement que les spécialistes attribuent aux seuls gestionnaires en raison de cette date d'échéance (dernier jour pour ajuster leurs portefeuilles).

D'autres sociétés ont également tiré profit d'une actualité qui leur était favorable. Ainsi la Scoa, longtemps pénalisée aux magasins, a effectué un redressement remarqué jeudi (+ 8,2 %) pour marquer l'arrivée de son nouveau président, M. Zanotti, démissionnaire de Renault-Véhicules industriels (R.V.I.) depuis le 15 décembre dernier.

De même, Imétal, détenue à 14 % par l'Européenne de banque et sa filiale à 59 %, Pénarroya, ont gagné du terrain alors que semble se préciser le sort dévolu à l'ex-banque Rothschild, dont les actifs industriels et immobiliers devraient être intégrés à la nébuleuse Suez (*le Monde* du 24 décembre). Matra et L'Air Liquide, par contre, n'ont toujours pas retrouvé les faveurs qu'elles avaient su gagner dans l'esprit des boursiers et les propos rassurants qui émanent des sociétés concernées n'ont pas totalement calmé les appréhensions quant aux résultats financiers escomptés pour l'exercice qui s'achève.

Côté emprunts indexés, le 7 % 1973 a conclu la séance de vendredi sur un cours de 9 001 francs et les calculs s'affinent en prévision du coupon qui sera versé à la mi-décembre 1983. Sur la base des cours actuels du lingot, il devrait s'établir aux alentours de 650 francs, nettement au-dessus du record de 609 francs établi au début de l'année 1981 et les porteurs vont recevoir dans leur escarcelle une somme voisine de 4 milliards de francs dont ils vont certainement réinvestir une bonne partie sur le marché. Ne serait-ce que pour éviter d'être taxés d'ingratitude par les pouvoirs publics...

SERGE MARTI.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	20 déc.	21 déc.	22 déc.	23 déc.	24 déc.
Terme	155 741 503	166 886 130	245 682 910	174 978 529	109 811 277
Comptant					
R. et obl. ..	897 878 170	848 614 104	1 038 067 632	1 388 908 364	475 529 533
Actions ..	133 874 679	215 505 383	193 548 983	188 517 578	142 121 817
Total	1 187 494 352	1 231 005 617	1 477 299 525	1 752 404 471	727 462 627
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)					
Franç. ..	103,8	103,5	103,8	103,8	—
Étrang. .	131,9	131,9	134,1	133,1	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)					
Tendance .	118,8	118,3	118,5	118,5	119,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	100,1	99,4	99,6	99,7	100,4

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 17 déc.	Cours 24 déc.
Or fin (kilo en barre) ...	97 000	97 800
— (kilo en lingot) ...	96 950	98 000
Pièce française (20 fr.) .	658	660
Pièce française (10 fr.) .	434	439
Pièce suisse (20 fr.) ...	628	635
Pièce latine (20 fr.)	608	608
● Pièce tunisienne (20 fr.)	540	561
Souverain	745	760
Souverain Elizabeth II ..	750	750
● Demi-souverain	390	379
Pièce de 20 dollars	3 310	3 305
— 10 dollars	1 647,50	1 700
— 5 dollars	880	891,25
— 50 pesos	3 940	3 935
— 20 marks	720	720
— 10 florins	624	619
— 5 roubles ...	440	420

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	114 000	45 108 300
Schlumberger	110 150	48 376 446
Machines Bull	1 017 000	46 187 000
Air Liquide	66 200	27 665 843
C.N.E. 3 %	8 910	26 438 810

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Léger mieux

L'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, avivé par les déclarations en ce sens de M. Henry Kaufman, le « gourou » de Wall Street, ont permis à l'indice Dow-Jones des valeurs industrielles de terminer cette semaine (exceptionnellement ramenée à quatre séances) avec des gains de 33,57 points, pour s'établir à 1 045,06.

Après un démarrage empreint de morosité lundi et mardi, un brusque revirement est intervenu mercredi, perceptible dès les derniers échanges de la veille. Ce mouvement a été attribué aux achats opérés par les investisseurs institutionnels, les spécialistes se disant favorablement impressionnés par la baisse des taux constatée sur le marché monétaire.

Par ailleurs, les bons résultats obtenus sur le front de l'inflation incitent les analystes à penser que la Réserve fédérale devrait effectivement peser à nouveau sur les taux d'intérêt à brève échéance, compte tenu des impératifs économiques propres aux entreprises américaines.

	Cours 17 déc.	Cours 23 déc.
Alcoa	28 1/4	31 5/8
A.T.T.	59	58 1/2
Boeing	32 7/8	35 1/4
Chase Man. Bank ..	52 5/8	52
Du Pont de Nem ...	35 5/8	36
Eastman Kodak	84 3/4	85 7/8
Exxon	28 1/8	28
Ford	37 3/4	40
General Electric ...	92 3/4	97 3/4
General Foods	40 1/8	40 3/4
General Motors ...	59 1/4	62 1/2
Goodyear	31 1/2	35
I.B.M.	93 7/8	93 3/4
I.T.T.	30 1/8	30
Mobil Oil	25 1/8	25 1/8
Pfizer	69 1/8	69 3/4
Schlumberger	44	46 1/4
Texaco	30 1/4	30 1/4
U.A.L. Inc.	32	31 3/4
Union Carbide	48 7/8	52
U.S. Steel	17 3/4	19 7/8
Westinghouse	38 3/8	39 1/2
Xerox Corp	37 1/4	37 7/8

TOKYO

En hausse

La légère reprise observée la semaine précédente s'est confirmée au fur et à mesure que se déroulaient les séances, et l'indice Nikkei Dow-Jones, qui s'était adjugé 13,82 yens à l'issue de la semaine dernière, a encore gagné 62,97 points pour s'établir à 7 928,85, l'indice général [illegible] sur un niveau de 587,84 (plus [illegible]).

	Cours 17 déc.	Cours 23 déc.
Akai	310	300
Bridgestone	489	471
Canon	1 210	1 210
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	965	993
Matsushita Electric	1 340	1 360
Mitsubishi Heavy ..	218	217
Sony Corp	3 710	3 450
Toyota Motors	995	1 050

FRANCFORT

Fermeté

Les Bourses allemandes ont été empreintes de fermeté, cette semaine, notamment en raison de la dernière analyse de conjoncture économique élaborée par la Bundesbank, et qui prévoit une stabilisation de la demande et de la production dans certains secteurs où la tendance allait plutôt dans le sens de la dégradation au cours des derniers mois.

L'indice de la Commerzbank, établi à partir de soixante valeurs les plus représentatives de la cote, a clos la semaine à 754,8 contre 743,8 le vendredi précédent.

	Cours 17 déc.	Cours 23 déc.
A.E.G.	29 30	29 70
B.A.S.F.	116 90	116 90
Bayer	110	111 70
Commerzbank ...	132	133 50
Deutschebank ...	274	275 20
Hoechst	109 80	111 70
Karstadt	199	199
Mannesmann	132 80	141 30
Siemens	252 30	255 50
Volkswagen	141 50	147 30

LONDRES

Affaiblissement

A l'approche des fêtes de Noël, le marché des actions est apparu hésitant, notamment le compartiment pétrolier, et seule la reprise constatée le 22 décembre dans le sillage de la forte hausse de Wall Street, la veille au soir, a permis de limiter les dégâts.

Dans le même temps, on assistait à une ruée sur le marché obligataire, où les fonds d'Etat britanniques ont été très fermes, certaines échéances à long terme s'adjugeant jusqu'à 7/8e de livre sterling de hausse. Indices F.T. : industrielles : 588,4 contre 593,2 ; mines d'or : 528,1 contre 520,1 ; fonds d'Etat : 80,24 contre 78,63.

	Cours 17 déc.	Cours 23 déc.
Beecham	350	346
Bowater	154	153
Brit. Petroleum ...	312	298
Charter	225	225
Courtaulds	74	72
De Beers (*)	5 70	5 75
Dunlop	41	45
Free State Geduld*	43 7/8	46 1/8
Glaxo	12 93	12 21
Gt. Univ. Stores ...	598	593
Imp. Chemical	348	344
Shell	412	410
Unilever	735	760
Vickers	92	85
War Loan	32 1/2	33 5/8

(*) En dollars.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

La France, premier emprunteur international

Les emprunteurs français auront fait preuve, jusqu'à la dernière minute de l'année qui va bientôt s'achever, d'une activité vraiment débordante sur la scène financière internationale. Profitant du climat favorable de la pause de fin d'année sur le marché primaire, la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.) a lancé, à la veille de Noël, une euro-émission à taux d'intérêt variable d'un montant de 500 millions de dollars. L'emprunt, qui est garanti par la République française, a une durée de cinq ans et est offert avec un taux d'intérêt qui est l'addition d'une marge de 0,25 % à la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois. Ce taux moyen est en général inférieur d'environ 0,125 % au traditionnel Libor, qui, lui, est uniquement le taux « offert » dans la capitale britannique sur les dépôts en euro-dollars à court terme. ce sont donc d'excellentes conditions pour la B.F.C.E., bien que la commission pour les banques, qui totalise 1,375 %, soit plus élevée que celles que les autres établissements financiers français offrent en général sur ce genre d'opération.

L'émission euro-obligataire de la B.F.C.E. n'étant libérable qu'en janvier, elle n'entrera donc pas dans les statistiques de 1982. Il n'en demeure pas moins que, avec l'équivalent de près de 25 milliards de dollars levés à l'étranger cette année par le truchement d'une multitude de transactions publiques et privées, les débiteurs français ont donné à la France le titre peu enviable du plus grand emprunteur international pour 1982.

Ce record s'inscrit dans un autre. Le marché international des capitaux aura, cette année, battu toutes ses performances précédentes en matière d'activité primaire. Le montant des nouvelles émissions d'obligations internationales lancées pendant les douze derniers mois, avec un total représentant l'équivalent de plus de 70 milliards de dollars, a été de 50 % supérieur à celui enregistré en 1981. La soudaine baisse, à partir de l'été dernier, des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis a été le facteur qui a permis au marché euro-bancaire de connaître une expansion sans précédent, et aux eurobanques d'enregistrer des profits considérables. Cette heureuse situation devrait se maintenir au cours des six premiers mois de 1983 parce que les taux d'intérêt à court terme ont de fortes chances de continuer à fléchir outre-Atlantique pendant cette période. Cela devrait en outre faciliter le placement des 60 milliards de dollars que le Trésor américain entend lever à New-York pendant le premier trimestre de l'année. Par la suite, toute prévision devient plusdifficile. L'évolution des taux d'intérêt et du marché euro-obligataire dépendra de la réalité de la reprise économique aux États-Unis qui est attendue pour la deuxième partie de 1983.

A l'heure des bilans de fin d'année qui se font et parfois se défont, l'euro-marché ne peut manquer de tirer une autre conclusion. Le secteur des euro-crédits bancaires ne peut espérer une forte expansion l'an prochain, bien que les besoins demeurent gigantesques, même si les grandes peurs de l'année qui se termine paraissent s'atténuer. Les restructurations des dettes extérieures d'États comme la Pologne, la Roumanie, l'Argentine, le Mexique et le Brésil, qui ont marqué l'année 1982, ne vont pas s'achever avec elle. Il ne faut pas être grand clerc pour entrevoir que face à une économie mondiale toujours en récession et à un prix du pétrole encore orienté à la baisse, de nombreux autres pays vont être à leur tour contraints de demander le rééchelonnement de leurs dettes venant à échéance. Ce pourrait être, parmi beaucoup d'autres exemples, le cas du Nigéria, empêtré dans une dette extérieure excessive que la chute des cours du brut empêche d'équilibrer.

Pour restructurer leur dette étrangère, les débiteurs défaillants s'adressent non plus à leurs créanciers mais au F.M.I., celui -ci ayant pris l'habitude, en échange de son aide, de demander aux euro-banques non seulement de différer les remboursements en principal qu'elles auraient dû recevoir mais de prêter encore davantage. La philosophie adoptée par le F.M.I., qui paraît masquer ainsi la relative pauvreté des ressources, n'a pas fini de faire grincer les dents des dirigeants des grandes banques commerciales du monde entier. Il semble absurde d'exiger des euro-banques, afin de les punir d'avoir trop prêté dans le passé et donc d'être responsables de l'endettement actuellement, qu'elles consentent des crédits supplémentaires. C'est vraiment Gribouille qui se jette à l'eau pour ne pas se mouiller. On ne le dira jamais assez. Si au cours des cinq dernières années les banques commerciales internationales ont anormalement prêté au tiers-monde et aux autres pays en voie de développement, c'est précisément parce qu'elles ont été contraintes de se substituer aux grandes organisations internationales, qui ont été dans l'incapacité de le faire ou qui parfois auraient pu le faire mais au prix de profonds bouleversements politiques et sociaux.

L'année des banques japonaises

L'année qui s'achève aura été, sur la scène financière internationale, celle des banques japonaises. Sans celles-ci, le système bancaire mondial se serait peut-être écroulé. C'est en effet l'équivalent de près de 50 milliards de dollars que les institutions et les établissements nippons ont, à coups de crédits et d'émissions obligataires publics et privés, insufflé cette année dans les poumons vacillants des économies occidentales. Il est vraisemblable qu'il en ira de même en 1983. Face à la montée des faillites souveraines et privées, les banques japonaises, parce qu'elles ont imperturbablement continué de participer en 1982 pour des montants représentant entre 25 % et un tiers des transactions requises par les débiteurs internationaux, ont permis de maintenir l'équilibre financier international. Elles sont prêtes à suivre la même voie en 1983. Ce faisant, l'Empire du Soleil Levant accumule des armes redoutables contre ses partenaires occidentaux. Comment ces derniers pourront-ils dans l'avenir demander au Japon de limiter ses exportations commerciales si, au même moment, Tokyo est devenu le principal créancier de l'Occident ?

Il est plus que jamais quasi impossible de mettre sur pied un euro-crédit bancaire sans l'aide des établissements nippons. Il est également préférable, malgré l'environnement propice, de bénéficier du soutien des institutions japonaises spécialisées pour lancer une émission obligataire internationale. Autre conséquence : il n'est pas un pays au monde qui ne soit maintenant le débiteur des banques japonaises. Celles-ci, avec le petit nombre de leurs grandes consœurs des États-Unis, sont devenues la pierre angulaire du système bancaire international. Plus encore que la technologie nippone, le monde est, sans qu'il s'en aperçoive, devenu tributaire de la présence financière du Japon.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

La baisse du dollar se poursuit

Décidément, le dollar est bien orienté à la baisse, ce glissement n'étant freiné que par les opérations d'ajustement de fin d'année qui obligent certains opérateurs à se couvrir en monnaie américaine. Selon les milieux financiers internationaux, le processus en cours pourrait s'accélérer après les échéances de fin d'année. Sur un plan strictement technique, ils ont noté que des seuils « de résistance » comme 2,40 DM et 240 yens ont été enfoncés cette semaine, et que cet événement pourrait donner le signal d'une nouvelle étape de baisse sur le billet vert. Elle pourrait le mener à 2,30 DM, 230 yens, et, à Paris, à 6,50 F contre 6,80 F à l'heure actuelle.

En début de semaine, le résultat des élections de Hambourg, défavorable au parti chrétien-démocrate de M. Kohl, faisait bien remonter le dollar aux dépens du mark (2,4250 DM contre 2,4050 DM) et du franc (6,85 F contre 6,81 F). Mais, les jours suivants, la monnaie américaine retombait aux niveaux précédents, et, mercredi, puis à nouveau vendredi, dans des marchés très calmes, elle glissait à 2,39 DM, 6,779 F et 239 yens, donc au-dessous des « seuils » précédemment évoqués. Aux États-Unis, on le sait, la baisse d'un dollar surévalué et ravageur pour la balance commerciale est ouvertement souhaitée. Au Japon et en Europe aussi...

Après la tempête monétaire qui secoua le système monétaire européen (S.M.E.) la semaine dernière, obligeant les banques centrales de Belgique, d'Italie et de France à défendre vigoureusement leur monnaie, le calme est revenu, du moins pour l'instant. Cette défense a coûté cher, mais le bilan de la Banque de France n'en porte plus de traces, tout au moins apparentes, si ce n'est peut-être au compte nº 43 du passif, par lequel transitent, peut-être, les tirages sur l'emprunt international de 4 milliards de dollars. Ce poste se gonfle régulièrement, avec 3 milliards de francs de plus cette semaine, face à une diminution de seulement 300 millions de francs du poste « disponibilités à vue » à l'actif. De toute façon, on le sait bien, pareil à ces maillots de bain qui montrent le principal et cachent l'essentiel, le bilan de la Banque de France est toujours exact mais toujours incomplet...

En ce qui concerne le franc, M. Jacques Delors, au « Club de la presse » d'Europe Nº 1, a déclaré qu'il n'était pas surévalué, et que la compétitivité des entreprises françaises en termes monétaires, c'est-à-dire en termes de taux de change, était « bonne ». Par conséquent, « si la tempête monétaire continuait, nous résisterions car il n'y a pas de raison de changer la parité du franc vis-à-vis du mark, ni vis-à-vis d'autres monnaie ». Interrogé sur le sens d'une de ses déclarations : « les Allemands sauront faire leur devoir », le ministre a précisé que, dans sa pensée, il ne s'agissait pas, pour les Allemands, de réévaluer le mark, mais de contribuer à la relance des économies dans la mesure où ils disposent d'une marge de manœuvre. M. Delors n'en a pas moins souligné que le S.M.E étant un système de soutien réciproque des monnaies, en cas d'un accès de faiblesse sur une monnaie par rapport à une autre, les deux côtés doivent faire un effort. La semaine dernière, c'est la France qui a supporté tout le poids de la défense du franc, pas l'Allemagne.

Au sujet du concours financier obtenu de l'Arabie Saoudite, le ministre s'est montré très discret, à la demande expresse des Saoudiens, très sollicités. Volontairement, aucun chiffre ne sera donné. Divers mécanismes seront utilisés, notamment des achats saoudiens de bons du Trésor français, sans garantie de change, et avec des modalités tout à fait originales.

Sur les marchés des changes, après ce non-événement qu'a été pour les milieux financiers internationaux l'absence d'un réajustement du S.M.E. pendant le week-end, fortement escompté précédemment et au lendemain des déclarations vigoureuses de M. Delors, le franc s'est nettement redressé par rapport au mark dont le cours à Paris est revenu de 2,8360 francs à un peu plus de 2,83 francs. On notait toutefois quelques turbulences à la veille du week-end avec un mark montant pendant un moment à 2,84 francs, mais dans des marchés très creux de début de fête. Il est à noter également que les taux sur l'euro-franc à un mois se sont assez peu détendus, revenant de 32-36 % à 25-30 %, comme si la spéculation internationale n'avait pas lâché pied. Ailleurs, la livre sterling a faibli, fléchissant avec le dollar et même plus vite que lui, cotant à Londres moins de 1,60 dollar pendant quelque tempd. Le franchissement de ce seuil constitue un signal à la baisse pour les opérateurs internationaux travaillant sur graphiques (charts). Au Mexique, dans le cadre du programme d'assainissement économique et financier du nouveau gouvernement, le peso a été dévalué de 35,7 % (95 pesos au dollar contre 70 précédemment) pour les importations, les exportations et le service des dettes étrangères et de 53 % environ (145 à 150 pesos au dollar contre 70) pour les transactions sur le marché libre. Au début de l'année, rappelons-le, un dollar valait 25 pesos. Les touristes français obtiendront désormais, 20 à 21 pesos pour un franc.

Par ailleurs, la banque centrale du Brésil a annoncé, vendredi, la trente-neuvième dévaluation de l'année qui aura pour effet de fixer à 251,41 cruzeiros à l'achat et à 252,67 à la vente pour 1 dollar le nouveau cours de la monnaie brésilienne.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once n'a pas dépassé 450 dollars, malgré la baisse de la monnaie américaine. Le cœur n'y est pas.

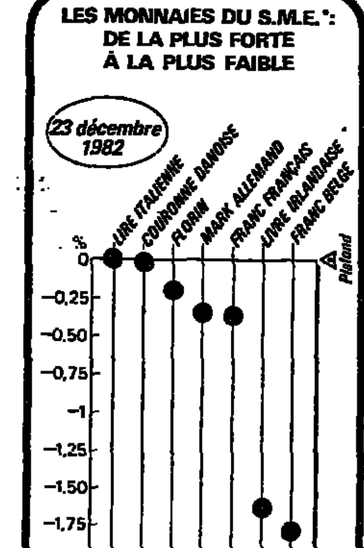
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AU 24 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6040	–	14,7167	49,8132	41,7972	2,1388	37,8871	0,0724
	1,6120	–	14,7167	48,9236	41,4593	2,1074	37,5798	0,0713
Paris	10,8991	6,7950	–	338,48	284,01	14,4790	256,89	4,9203
	11,8462	6,8525	–	335,25	284,10	14,4415	257,51	4,8911
Zurich	3,2200	2,0075	29,5438	–	83,9080	4,2776	75,8979	1,4536
	3,2949	2,0440	29,8284	–	84,7429	4,3076	76,8132	1,4589
Francfort ...	3,8375	2,3925	35,5859	119,17	–	5,0980	90,4536	1,7324
	3,8881	2,4120	35,1988	118,00	–	5,0832	90,6426	1,7216
Bruxelles ...	75,2757	46,93	6,9065	23,3773	19,6154–		–	17,7429 3,3982
	76,4894	47,45	6,9244	23,2142	19,6724–		17,8316	3,3868
Amsterdam ..	4,2425	2,6450	38,9271	101,75	110,55	5,6360	–	1,9152
	4,2895	2,6610	38,8334	130,18	110,32	5,6080	–	1,8993
Milan	2215,12	1381,00	203,24	687,92	577,22	29,4268		5,2211
	2258,41	1401,00	204,45	685,42	580,84		29,5258	5,2649
Tokyo	381,75	238,00	35,0262	118,55	99,4775	5,0713	89,9810	0,1725
	392,19	243,30	35,5863	119,03	100,87	5,1275	91,4317	0,1736

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 24 décembre, 2,8550 F contre 2,8164 F le vendredi 17 décembre.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse des métaux et du cacao

L'année qui s'achève n'a pas été faste pour les pays producteurs de matières premières. Toutefois, l'argent métal, dans le sillage de l'or, s'est revalorisé de 50 %. Autre denrée favorisée, le café, dont les prix ont progressé de 50 %.

En revanche, la polupart des métaux ont fléchi, la baisse allant de 10 % pour le zinc, à 25 % pour le nickel et à plus de 30 % pour le plomb. Les cours des métaux sont revenus, en monnaie constante, à leurs niveaux les plus bas depuis plusieurs décennies.

MÉTAUX. — *Une reprise s'est produite au Metal Exchange de Londres sur les cours du cuivre, qui atteignent désormais leur niveau le plus élevé depuis treize mois. Pourtant, les stocks britanniques de métal continuent à s'accroître, en hausse de 90 000 tonnes depuis septembre, pour atteindre 229 400 tonnes (+ 6 900 tonnes), leur sommet depuis mai 1979. Les spécialistes ne s'attendent pas à une revalorisation des prix dans l'immédiat. La faiblesse de la demande, le niveau toujours élevé des stocks mondiaux, la surcapacité encore latente, malgré les nombreuses amputations de productions décidées notamment aux Etats-Unis, ne militent pas en faveur d'une reprise sensible des prix.*

Les cours de l'étain varient peu à Londres, grâce aux achats de soutien effectués par le directeur du stock régulateur. La Thaïlande voudrait se constituer son propre stock d'un montant de 960 tonnes, mais ce projet a été repoussé par le Conseil international de l'étain. Ce pays produit 33 000 tonnes d'étain par an.

Nouvelle et lente amélioration des cours de l'aluminium à Londres. La production mondiale des pays non communistes a diminué de près de 15 % durant les onze premiers mois de l'année.

La réduction de l'offre du nickel commencerait-elle à porter ses fruits ? On pourrait peut-être le penser, car les cours se sont raffermis plus sensiblement à Londres. Il semble toutefois que cette hausse soit plutôt d'origine spéculative et donc sans lendemain. Toute reprise durable doit s'appuyer sur une nette amélioration de la conjoncture économique, surtout dans la sidérurgie et les biens d'équipement.

Raffermissement des cours de l'argent à Londres. Le gonflement des stocks britanniques a été compensé, et au-delà, par la perspective d'une modification des liquidations de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains. Il ne sera proposé d'offrir sur le marché que le dixième de la production des Etats-Unis, soit 40 millions d'onces.

Vive reprise des cours du plomb à Londres, stimulés par la majoration du prix des producteurs américains.

CAOUTCHOUC. — *Stabilité des cours du naturel sur les places commerciales soutenus par les achats du directeur du stock régulateur qui ont porté sur 10 000 tonnes environ. Les quantités retirées du marché s'élèvent maintenant à 265 000 tonnes, selon certaines évaluations.*

DENRÉES. — *Avance des cours du cacao sur les différents marchés. Les récoltes de fèves au Ghana et en Côte-d'Ivoire seraient inférieures aux prévisions. Mais le marché a été surtout influencé par le fait que la récolte* temporao *brésilienne aurait été sérieusement affectée par la sécheresse, en diminution de 20 % sur la précédente, selon les estimations des négociants.*

Les cours du café ont été soutenus par les achats des négociants.

LES COURS DU 24 DÉCEMBRE 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 926 (898,50) ; à trois mois, 949,50 (913,50) ; étain comptant, 7 430 (7 445) ; à trois mois, 7 428 (7 446) ; plomb, 285,50 (271,50) ; zinc, 413 (408) ; aluminium, 618 (611) ; nickel, 2 325 (2 200) ; argent (en pence par once troy), 668,50 (641). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 66,80 (65,60) ; argent (en dollars par once), 10,74 (10,45) ; platine (en dollars par once), 376 (361) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (51,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (365-385). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 65,87 (65,62) ; mai, 65,87 (67,20). — **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), janvier, inch. (370) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (223). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 43 (42,80).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 49,60-50,20 (49,70-50). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 183-183,50 (188-188,50).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 1 581 (1 490) ; mai, 1 613 (1 534) ; sucre, mars, 6,30 (6,29) ; mai, 6,84 (7,08) ; café, mars, 129,99 (123,50) ; mai, 125,20 (124). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, janvier, 109,90 (112,50) ; mars, 112,25 (113,50) ; café, janvier, 1 775 (1 729) ; mars, 1 600 (1 554) ; cacao, mars, 1 117 (1 032) ; mai, 1 126 (1 043). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 230 (1 185) ; mai, 1 250 (1 215) ; café, janvier, 1 995 (1 930) ; mars, 1 813 (1 782) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 571 (1 595) ; mai, 1 610 (1 640) : tourteaux de soja. — **Chicago** (en dollars par tonne), janvier, 172,30 (174,50) ; mars, 172,20 (174,20). — **Londres** (en livres par tonne), février, 141,80 (143) ; avril, 142 (141,30).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 335 (329 1/2) ; mai, 341 1/2 (336 3/4) ; maïs, mars, 241 3/4 (241 1/2) ; mai, 250 1/4 (249 3/4).

INDICES. — Moody's, 999,30 (989,70) ; Reuter, 1 580,60 (1 571,60).

Marché monétaire et obligataire

Pause de fin d'année

La semaine sous revue ayant été, en grande partie, consacrée, comme le sera la prochaine semaine, aux ajustements de fin d'année *(window dressing)*, le calme a régné sur le front des taux d'intérêt. Aux États-Unis, après la réduction inopinée du taux d'escompte de la réserve fédérale au début de la semaine dernière, malgré une forte progression de la masse monétaire, les banques n'ont pas réagi par une diminution de leur taux de base (prime rate) comme précédemment. Il faut dire que l'importance de l'effort qui leur est demandé en faveur des pays lourdement endettés, tels le Brésil, le Mexique et l'Argentine, les incite à profiter au maximum de la possibilité de s'adresser aux guichets de la Banque centrale à des conditions avantageuses (8,50 %). On murmure même que l'abaissement — surprise — du taux d'escompte fédéral a été décidé dans cette optique, afin d'aider le système bancaire. A ce sujet, une étude réalisée tout récemment par la commission bancaire de la Chambre des représentants révèle qu'en juin dernier les engagements extérieurs des neuf plus grandes banques américaines (Bank of America, Citi Bank, Chase Manhattan, Manufacturers Hanover, Morgan Garanty, Continental Illinois, Chemical Bank, Bankers Trust et First National Chicago) représentaient dix fois leur capital total (22,8 milliards de dollars).

« *Ce degré d'activité soulève des questions quant au processus de décision qui est celui de ces établissements et quant à l'observation de critères de prudence à l'occasion de ces prêts massifs* », a déclaré le président de la commission. On ne saurait mieux dire...

Par ailleurs, le Congrès des Etats-Unis a voté une résolution invitant expressément la Réserve fédérale (le FED) à pratiquer une politique favorisant la baisse des taux d'intérêt. Certes, cette résolution n'a pas force de loi, mais elle rappelle au FED que la législation bancaire américaine, notamment le Banking Act de 1935, le soumet au contrôle du Congrès, même s'il jouit d'une grande indépendance de fait. Même dans les rangs républicains, nombreux sont les élus qui rejettent sur le FED et sa politique d'argent cher la responsabilité de la poursuite de la récession. De plus, les nouveaux élus qui entreront au Congrès en janvier prochain ne sont guère favorables à une sévérité durable en matière monétaire. M. Volcker, président du FED, aura du mal, alors, à défendre sa politique anti-inflationniste.

En Europe, c'est le *statu quo* ; la Banque fédérale d'Allemagne alimente plus généreusement le marché au taux Lombard de 6 % et la Banque d'Italie a donné un tour de vis aux réserves obligatoires des banques et à la progresion des crédits afin de lutter contre une création monétaire jugée inflationnniste. En France, la défense du franc l'exige pour l'instant, la banque centrale a continué à alimenter le marché à 12 3/4 %, et le taux de l'argent au jour le jour s'est maintenu aux environs de 12 3/4 % — 12 7/8 %. M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a indiqué que les 37 à 42 milliards de francs de prêts à taux bonifié à distribuer en 1983 le seront à un niveau inférieur de 3 points à celui en vigueur actuellement, soit 9,75 % et 11,75 % l'année prochaine.

Sur le front des obligations, tout va toujours très bien. Le marché secondaire continue à faire preuve d'une grande activité, notamment sur les titres à taux fixe, de préférence à ceux à taux variables, dont la baisse, toutefois, s'est nettement ralentie. Cette faveur pour les taux fixes est due à la poursuite du fléchissement des rendements en Bourse : 14,79 % contre 14,84 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 14,83 % contre 14,90 % pour ceux à moins de sept ans, et 15,39 % contre 15,48 % pour les emprunts du secteur public, ceux du secteur privé restant pratiquement inchangés à 16,39 % contre 16,38 %. Sur le marché primaire, les émissions en cours se placent fort bien, Crédit agricole, Finextel, La Hénin, dont les bons sont dissociables, continuent, toutefois, d'être préférés à la tranche à taux révisable de l'emprunt SNECMA. Aucune émission n'étant prévue pour le *Balo*, du 3 janvier 1983, on peut donc dresser le bilan de l'exercice 1982, très brillant pour le marché obligataire, avec près de 155 milliards de francs d'émissions, record absolu, contre 107 milliards de francs en 1981, soit 45 % de plus, en comptant dans ce total les emprunts « Villes de France » à répétition et les bons à lots de la S.N.C.F. Pour l'année prochaine, M. Jacques Delors prévoit 170 milliards de francs d'émissions.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 décembre 1982 a été tiré à 434 610 exemplaires.

Quarante départements sont touchés par les inondations

L'amélioration sur le front des inondations, amorcée le vendredi 24 décembre, devrait se poursuivre lentement, samedi et dimanche, dans toute la France, à l'exception *de la région parisienne, où l'on* constate encore, samedi, la montée des eaux de la Seine et de la Marne.

Le plan Orsec est maintenu dans quatre départements : les deux Charentes, la Saône-et-Loire et l'Ain.

Depuis une semaine, quarante départements sont touchés par les inondations. La situation demeure préoccupante au confluent de la Loire et de la Vienne ; en Saône-et-Loire, dans la Côte-d'Or et dans l'Ain, les eaux devraient continuer de monter jusqu'à mardi, ainsi que dans les Charentes, particulièrement à Jarnac et à Cognac. Saintes, comme le rapporte ci-dessous notre envoyé spécial, est pratiquement isolée par les eaux. *(Le Monde* publiera dans ses éditions du 28 décembre un dossier sur les inondations en Ile-de-France.)

SAINTES SOUS LES EAUX

Pendant les crues, la vente continue

De notre envoyé spécial

Saintes. – La nuit de Noël à Saintes aura été constellée d'étranges lumières : gyrophares *bleus des pompiers et ses véhicules* des C.R.S., gyrophares *jaunes de la voirie municipale,* braseros des marins au bivouac brûlant quelques planches entre quatre parpaings en attendant la relève. Cernée de tous côtés par les eaux de la Charente en crue, enfin étale après une montée de dix jours, Saintes est plus une ville en état de siège qu'une ville en fête. Plus d'un millier de maisons inondées – dont plusieurs centaines totalement évacuées, – des millions et des millions de francs de dégâts : on pourrait croire les Saintais effondrés par la catastrophe.

Non ! *« Les inondations, on connaît »,* dit le bijoutier qui reçoit les clients dans son bureau à *l'étage. Sans remonter à* 1904 – référence obligée mais aussi *oubliée de la plupart des habitants* – les Saintais se souviennent que, en 1961, il avait déjà fallu sortir parpaings et madriers pour faire une passerelle dans la rue principale. *« Les Charentais n'ont pas peur de l'eau,* explique un habitant de Saint-Jean-d'Angély venu donner un coup de main. *Dès qu'il pleut ici, tout le monde est dehors pour la cagouille* (la chasse aux escargots). *Ce n'est pas pour rien qu'on nous appelle les cagouillards ! ».*

Beaucoup, toutefois, n'ont pas apprécié d'avoir dû quitter leur coquille pour les fêtes. Et surtout pour si longtemps. Alors, avec l'aide des jeunes marins de *Rochefort, venus avec leurs barques,* leurs Zodiac et même leurs *hommes-grenouilles, ils tentent,* une nouvelle fois, de sauver un meuble, d'aller chercher quelques bouteilles à la cave pour arroser le réveillon, ou de ramener un cadeau oublié sur une étagère, tels de dérisoires « boat-people » de quartier.

Dans la rue principale, où l'on ne circule que sur ponton, la vente continue pendant les inondations. Le photographe n'a jamais tant vendu de pellicule ni le *magasin de sports tant de bottes* et de cuissardes ! Sur la vitrine d'un *magasin aujourd'hui fermé* est encore inscrits cette annonce : *« Semaine de la botte. Entrée libre. Moins 15 % »* Fichue semaine, en tout cas, pour le vendeur d'épicerie fine *(« Les supermarchés nous prennent tout, ils sont au sec, eux »)* ou pour le pâtissier resté avec quatre cents kilos de chocolat sur les bras ! Beaucoup soldent, (on n'ose pas dire liquident), le jour où, ailleurs, on fait les meilleures ventes. Mais on garde une fermeté d'âme à toute épreuve en guettant la décrue.

Les plus malheureux, ceux qui ont dû évacuer leur domicile sans trouver d'amis pour les héberger, ont été recueillis au lycée Bellevue, où l'internat a repris du service pendant les vacances scolaires. Une dizaine d'entre eux, restés seuls pour la nuit du réveillon, ont été invités à la base *aérienne de Paban,* qui sert de P.C. opérationnel pour le plan *ORSEC à Saintes. Ils ont eu droit* à une messe de minuit légère*ment anticipée dans la chapelle* de la base, en présence du com*missaire de la République de* Charente-Maritime, du *commissaire-adjoint de Saintes,* du maire de la ville et du colonel commandant la base, tous en anorak et bottes. Les dix « évacués » se sont ensuite retrouvés au milieu d'une marée d'uniformes de toutes couleurs – pompiers, C.R.S., aviateurs, marins... – venus réveillonner à la base après leur « quart » en ville. Ils sont un peu perdus, mais contents d'être entourés, eux, les sans-abri de Noël.

ROGER CANS.

En 1983

Le ministère de la culture aidera au développement du livre et de la lecture en s'appuyant sur la régionalisation

Chaque dimanche, une ville fait fête au livre, qui n'avait connu, depuis longtemps, un tel engouement. Actuellement, trois commissions, composées de représentants des ministères et des professionnels concernés, élaborent un plan de relance de l'exportation. Ce regain d'intérêt, concrétisé depuis 1981 par un gonflement de l'enveloppe de la lecture publique, se manifeste aussi par toute une série de mesures inspirées par le ministère de la culture. Celles-ci, bien que moins spectaculaires, contribuent à la diffusion du livre et de la lecture dans la société. Elles visent, d'une part, à aider les petits éditeurs et à développer le réseau de vente et, d'autre part, à promouvoir la lecture dans des lieux jusque-là négligés. Elles s'inscrivent enfin dans les perspectives tracées par la décentralisation et la régionalisation.

Le ministre de la culture a abandonné l'idée de créer un grand service coopératif de distribution du livre répondant, en particulier, aux besoins des petits et moyens éditeurs parisiens et de ceux qui sont installés en province. Cette proposition formulée dans le rapport de la commission Pingaud-Barreau a rencontré, en effet, l'hostilité des grands éditeurs, qui ont beaucoup investi ces dernières années dans leurs propres réseaux de distribution et qui ne voyaient pas d'un bon œil l'intervention de l'État dans un domaine sensible où la moindre orientation nouvelle peut être interprétée comme une « intolérable » pression.

Il faut ajouter à ces fortes réticences des rivalités anciennes et particulières au secteur de l'édition qui ne facilitent guère la mise en œuvre de structures communes. Après la nationalisation du groupe Matra, dont dépendait Hachette, il avait été envisagé, ici où là, de transformer le Centre de distribution du livre (C.D.L.) de Maurepas en coopérative. Outre que – obstacle majeur – Hachette ne figurait pas au programme de nationalisation de M. Mitterrand, les *partisans de cette* solution avaient reculé devant le *déficit important,* à *l'époque,* du C.D.L. et devant un gigantisme *jugé, à tort ou à raison, peu adapté* aux besoins de la petite édition.

Pour autant, le ministère de la culture ne renonce pas à développer la diffusion et la distribution du livre. Mais son action s'exercera, prioritairement, en 1983, en faveur des petits ou des jeunes éditeurs qui connaisssent le plus de difficultés pour accéder aux points de vente. La direction du livre et de la lecture (1) appuiera en particulier *« les initiatives collectives allant dans le sens d'un regroupement des moyens de diffusion de petits éditeurs »,* à condition que ce regroupement s'opère autour de cinq ou six maisons au minimum, sous une forme juridique régulière, et qu'il conquière son autonomie financière après une ou deux années de fonctionnement.

Ainsi la direction du livre a-t-elle apporté son concours, en décembre, à la coopérative Script-diffusion, constituée de neuf maisons d'édition (2), qui a reçu 740 000 francs en 1982, et qui recevra 370 000 francs en 1983 et 200 000 francs en 1984. Cette coopérative, qui correspond, pour l'instant, à trois créations de postes devrait permettre aux éditeurs adhérents de présenter un catalogue diversifié auprès des libraires, des bibliothèques et des comités d'entreprise.

Des centres de promotion des nouveautés

Le directeur du livre et de la lecture, M. Jean Gattegno, envisage aussi de *« convaincre à coups d'incitation financière »* les éditeurs de regrouper leurs dépôts régionaux, à l'exemple de Ouest-livre distribution, à Nantes, qui, sur une même aire, propose aux libraires le tiers des ouvrages disponibles. Sont en effet, situés à proximité les uns des autres les dépôts du Seuil, d'Interforum (Laffont) et de Flammarion, qui viennent de créer un groupement d'intérêt économique, ainsi que ceux de Gallimard (Sodis) et de Larousse.

L'exemple de Nantes pourrait être repris à Lyon et à Marseille. A côté des centres de distribution régionaux pourrait être étudiée la mise en place d'un centre de prise de commandes par les libraires, au bénéfice des petits éditeurs, géré par eux-mêmes ou leurs distributeurs. Il serait alors possible de construire un système d'informatisation des commandes à partir de ce rassemblement.

Les bibliothèques de gare

La direction du livre et de la lecture propose de créer dans six grandes villes de France (Lille, Marseille, Lyon, Rennes ou Nantes, Bordeaux ou Toulouse, Strasbourg ou Nancy) des centres de promotion des nouveautés à l'usage des professionnels. Des auteurs, des éditeurs, etc., animeraient ces lieux d'exposition du livre. Des études sont en cours à ce sujet en Lorraine et dans le Nord.

Le ministre de la culture entend reconduire en 1983 les aides à la création d'emplois culturels et au développement des petites maisons d'édition et des librairies (quinze magasins ont pu ainsi s'agrandir en 1982), avec le concours des organismes financiers des professionnels (3). L'implantation des librairies en Ile-de-France, où le manque de magasins se fait cruellement sentir dans les zones nouvellement urbanisées, fait actuellement l'objet d'une étude.

Enfin, M. Jack Lang a écrit à son collègue des transports, M. Charles Fiterman, à propos du réseau des bibliothèques de gare gérées par Hachette par convention avec la S.N.C.F. Au ministère de la culture, on préférerait une « municipalisation » du réseau. Par exemple, les bibliothèques de gare pourraient être prises en charge directement par les libraires des villes concernées qui passeraient un contrat avec la S.N.C.F.

En ce qui concerne la lecture publique, on entend aussi au ministère jouer à fond la carte de la régionalisation et de la décentralisation. A la fin de 1985, en effet, le ministère de la culture perdra une partie de son budget au bénéfice des départements et des communes, qui prendront en charge la gestion complète des établissements de lecture publique. Dès 1983, deux lois seront élaborées afin de préparer les élus « en douceur » aux transferts de compétences.

Une loi sur la lecture publique fixera les obligations des collectivités territoriales et une loi-programme déterminera les obligations de l'État en matière d'équipement. Ce dernier texte permettra d'aider les collectivités qui feraient de « pauvres héritages ». Dans cet esprit, les directeurs des bibliothèques centrales de prêt doivent élaborer un plan de développement de la lecture dans leur département. De même, l'informatisation des B.C.P. va s'accélérer. En 1983, vingt-sept d'entre elles auront leurs terminaux reliés au logiciel qui sera achevé en avril prochain.

D'autres actions en faveur du développement de la lecture *sont* dirigées, on le sait, vers les associa*tions,* les *hôpitaux,* les *entreprises* et les prisons. Pour ces derniers établis*sements, et malgré l'accord* de l'administration pénitentiaire, la *nature particulière du système* carcéral soulève des difficultés pour *assurer une formation de bibliothé*caire aux détenus. On semble *s'orienter vers une formule* qui associerait prisonniers et bibliothécaires de la ville, et une expérience-pilote sera entreprise à Riom.

B. A.

(1) 27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. 261-56-16.

(2) Éditions du Chiendent, la Pensée Sauvage, l'Atelier du Gué, Vent Terral, Ryvan-Ji, Persona, Tierce, Fédérop, Brémond.

(3) SOCAUDELPC (Société de caution mutuelle pour le livre, le papier et la communication) et SOCMEF (Société de caution mutuelle des éditeurs français), 35, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris. Tél. 329-21-01. CEPME (Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises), 14, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris. Tél. 298-80-00. C.N.L. (Centre national des lettres), 6, rue Dufrénoy, 75016 Paris. Tél. 504-86-00.

ACTION SANITAIRE AU CAMEROUN

« L'eau du marigot semble propre »

Réduire de moitié la malnu*trition et la mortalité infantile* d'ici à la fin du siècle, tel est l'objectif que s'est fixé l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) dans un document qui vient d'être rendu public à Paris *(le Monde* du 17 décembre).

Sur le terrain, l'institution met déjà en œuvre une telle stratégie. Notre envoyé spécial Jean-Pierre Dumont décrit, ci-dessous, l'action que mène l'UNICEF au Cameroun et souligne les difficultés de l'action sanitaire en Afrique.

Yaoundé. – Malgré une chaleur pesante et humide, malgré la foule et l'attente, pas de cris, pas de pleurs, mais une grande patience. Dans une case de terre séchée, les jeunes mères et leurs bébés attendent sagement. Au milieu de la pièce, un peu sombre – il n'y a pas d'électricité, – deux tables rudimentaires autour desquelles s'affairent trois jeunes Camerounaises : avec une balance rudimentaire, suspendue au plafond, elles pèsent les nourrissons, notent sur une fiche leur poids et donnent quelques conseils.

Dans ce village de la forêt équatoriale, l'*absence de médecin a été* compensée par l'activité bénévole de ces jeunes filles de la localité. En quelques semaines, un médecin les a formées. Elles sont devenues des agents communautaires, responsables des *« soins de santé primaires ».*

La désignation de ces animatrices n'est pas toujours aisée. A Ngoulmakong, deux religieuses – italienne et indienne, – qui ont relancé un centre rural et formé en quelques mois quatre-vingt-douze *« secouristes et éducatrices »,* se sont vite aperçues que, dans certains hameaux, des mères de famille refusaient de consulter l'unique animatrice qui avait été désignée par le chef de village. Jalousie ? Concurrence *entre* le chef et le ou les leaders ? *« Finalement, nous avons préféré former à l'animation un groupe de femmes qui, ensuite, s'arrangent entre elles pour la pesée, l'inscription sur les fiches, les vaccinations, etc. ».*

Dans certains centres, les responsables profitent de cette séance de pesée collective pour renouveler par l'image les conseils simples d'alimentation et d'hygiène. En anglais et en français, quelques mots rappellent les précautions à prendre : *« L'eau du marigot semble propre »,* proclame une affiche, puis une autre montre un enfant, alité et amaigri... Prudence : il faut faire bouillir l'eau.

L'initiative des femmes

Dans une autre région, à plus de 50 kilomètres de Yaoundé, la ville d'Akonolinguo est fière de son Centre de la femme, où, régulièrement, des réunions de formation et des consultations de P.M.I. (protection maternelle et infantile) sont organisées. Depuis avril 1982, quatre-vingts centres de soins de base ont été créés dans les environs. Disposant de mobylettes fournies par l'UNICEF, trois animatrices visitent les villages voisins, en pleine forêt, dans un rayon de 8 kilomètres... quand la pluie n'a pas rendu impraticables les chemins qui serpentent dans un indescriptible fouillis de verdure.

En cas d'absence, il n'y a pas, pour autant, carence totale des soins. *Les trois permanents* rémunérés par l'Etat ont formé en quel*ques semaines des correspondantes.* Quant aux animatrices, elles ont *reçu une formation un peu plus lon*gue – deux mois de stage théorique en deux mois de stage sur le terrain. Leur rôle est très large : non seulement dispenser une éducation sanitaire, mais aussi conseiller les communautés villageoises pour

De notre envoyé spécial

améliorer les sources d'eau et diversifier l'alimentation, en lançant, si possible, de nouvelles productions agricoles.

Là encore, ce sont les *femmes qui* prennent l'initiative. Après vingt mi*nutes de marche* dans une *forêt* épaisse sur un chemin à peine tracé, des Camerounaises surgissent. Toutes joyeuses, elles poussent des cris aigus et se mettent à danser. Fierté souriante : elles défrichent la forêt pour installer une plantation communautaire. Décision collective qu'appuie l'UNICEF. Décision financière aussi grâce à la fameuse tontine : en assemblée villageoise, les habitantes décident chaque mois de constituer un « pot » commun de 300 à 500 F et, à tour de rôle, l'une d'entre elles reçoit la totalité de la somme. Mais il est encore rare que la tontine serve des projets communautaires.

*Quand l'argent manque, c'est l'in*vestissement humain qui ouvre droit à l'aide internationale. Sur les conseils des animatrices,
les femmes et les hommes décident d'aménager une source pour obtenir de l'eau potable : là encore, collectivement les bras s'unissent. Pour un travail pénible qui n'est pas toujours efficace. La déception est vive lorsque les villageois et l'animatrice – Jacqueline Myamba – apprennent du spécialiste de l'UNICEF que l'eau n'est pas potable. Les abords ont certes été aménagés. Un toit de branchages a été dressé *pour* empêcher la chute des feuilles de polluer l'eau, *mais rien n'a été fait* pour éviter que les autres déchets ne se mêlent aux eaux de la source.

Dans d'autres agglomérations, les communautés ont décidé de faire mieux : elles fournissent des bras pour amener du sable, du ciment, et avec l'aide de Camerounais formés par l'UNICEF, sur les conseils d'un de ses spécialistes ingénieux, la population participe à la construction de puits conformes aux impératifs *de l'hygiène.*

Qu'il s'agisse des premiers soins, *de la protection maternelle et infan*tile, de la nutrition, les progrès sont *lents. Manque de coordination ?* Manque de moyens ? Certes. Mais *l'effort financier du budget de l'Etat* demeure très réduit. Au cours d'une *réunion,* à Yaoundé, où l'UNICEF et l'Union internationale des parle*mentaires avaient invité des députés* africains d'une vingtaine de pays, une femme médecin du Kenya, Mme Were, a dénoncé l'attitude des gouvernements.

Santé : des budgets en baisse

Première critique : l'absence de priorité donnée à la protection de la santé. Au Kenya, les dépenses publiques qui lui sont affectées en 1982 représentent 5,2 % du budget de l'Etat au lieu de 7,2 % en 1977 ; en Tanzanie, 5,5 % en 1981 au lieu de 8,9 % en 1974 ; au Cameroun... 4,9 % au lieu de 6,7 %... Une des rares exceptions : le Cap Vert (9,8 % en 1982, mais sans doute 8,6 % en 1983). Dans la plupart des pays d'Afrique, il semble probable que, pendant les années 80, les budgets du secteur de la santé oscilleront entre 3 % et 6 % du budget global.

Deuxième critique : l'absence de priorité au développement de la protection sanitaire dans les zones rurales alors que 85 % de la population vivent dans ces régions. *« Dans leurs plans de développement, de nombreux gouvernements annoncent leur intention de traiter les problèmes ruraux par priorité. Toutefois, ces déclarations restent lettre-morte, et les métropoles et les grandes villes se taillent la part du lion. »*

Troisième critique : la faible place accordée à la prévention. On construit des hôpitaux, on commande des scanographes, on laisse se développer l'idée qu'un médicament cher est efficace, alors que la priorité, là aussi, devrait porter sur *les adductions d'eau,* l'aménagement des latrines, l'équilibre de l'ali*mentation, l'allaitement maternel,* le développement des centres commu*nautaires pour les soins de santé pri*maires...

Comme l'affirme Mme Were, *« les services curatifs tendent à prendre le pas sur la prévention ».* Au Kenya, *« les hôpitaux ont obtenu à eux seuls davantage de crédits que le secteur rural et la formation sanitaire (...) »* ; en Zambie, les crédits destins à la prévention représentent *« moins du quart des fonds dépensés pour le curatif ».*

Et Mme Were de lancer aux parlementaires africains : *« Que dirait-on d'un pays qui s'évertuerait à essuyer le plancher tandis que le robinet continue à couler ? Le plancher ne sera jamais sec tant que le robinet ne sera pas fermé. »* Courageusement, Mme Were propose non seulement l'accroissement des actions de base, confiant des responsabilités à des animatrices pour les premiers soins, mais suggère aussi de poursuivre les premiers essais entrepris un peu partout en Afrique de collaboration avec les guérisseurs et les accoucheuses traditionnelles.

Les parlementaires – dans une série de recommandations – ont repris la thèse de Mme Were et bien d'autres idées lancées par des rapporteurs africains sur le travail, l'âge du mariage, l'éducation, la délinquance, l'alcoolisme, les enfants réfugiés, etc. Une nouvelle prise de conscience, qui n'a pas exclu des déclarations d'autosatisfaction, notamment sur ce qui était accompli en Algérie (2) ou en Angola, ainsi que des accusations contre l'avarice des pays riches...

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Trente puits sont terminés ; une centaine est programmée.

(2) De gros efforts ont certes été réalisés : cent *cinquante-six* centres de P.M.I. en 1978 au lieu de trente-huit en 1975... Mais un taux de *mortalité infantile* encore élevé (112).

L'ATTENTAT CONTRE FR 3-TOULOUSE SERAIT LIÉ A LA MORT DE CLAUDE-HENRI MATHAIS

Le « Groupe d'action anarchiste » (GAA), qui avait revendiqué l'attentat commis dans la nuit du 22 au 23 décembre contre la station FR 3 Midi-Pyrénées de Toulouse, a précisé son *mobile* dans une lettre parvenue vendredi au bureau régional de l'Agence France-Presse (*le Monde* du 24 décembre). Le GAA se dit convaincu que la mort du militant anti-nucléaire Claude-Henri Mathais, découvert noyé dans la Garonne, le 8 décembre, *« est une exécution politique dont le pouvoir est responsable ».*

Il critique aussi l'attitude des médias *« qui ont volontairement tronqué les communiqués (...) ». « Après l'assassinat de Claude-Henri Mathais,* poursuit la lettre, *nous tenons à être clairs : le pouvoir a tiré la première balle, nous ne serons pas les prochaines victimes de cette politique.*